

D'ILLE et d'ailleurs n°10



SOMMAIRE :

Un village, une histoire : Trevillach	5
Trevillach, aperçu géographique	6
Les temps de la Préhistoire	9
Que signifie Trevillach	15
Les trois villages	16
Trevillach en 1700	23
Le curé du village	28
Sequera, objet de convoitises	33
Le village, de la Révolution à nos jours	36
Souvenirs d'école	42 - 43
Un étrange instituteur	44
Entretien avec M. le Maire de Trevillach	49
La cave coopérative	51
El fonoll	53
Força-Real à travers les âges	55.

Revue trimestrielle réalisée au Collège Pierre Fouché, 66130 Ille-sur-Têt

Directeur-Gérant : Jean Tosti.

Comité de rédaction : Yves Blaize, Guy Girmens, Janine Ponsaillé, Jean Tosti, Marthe Tristan, Louise Blaize, Laure Salies, Classe de cinquième 5.

Photos : Jean Monier

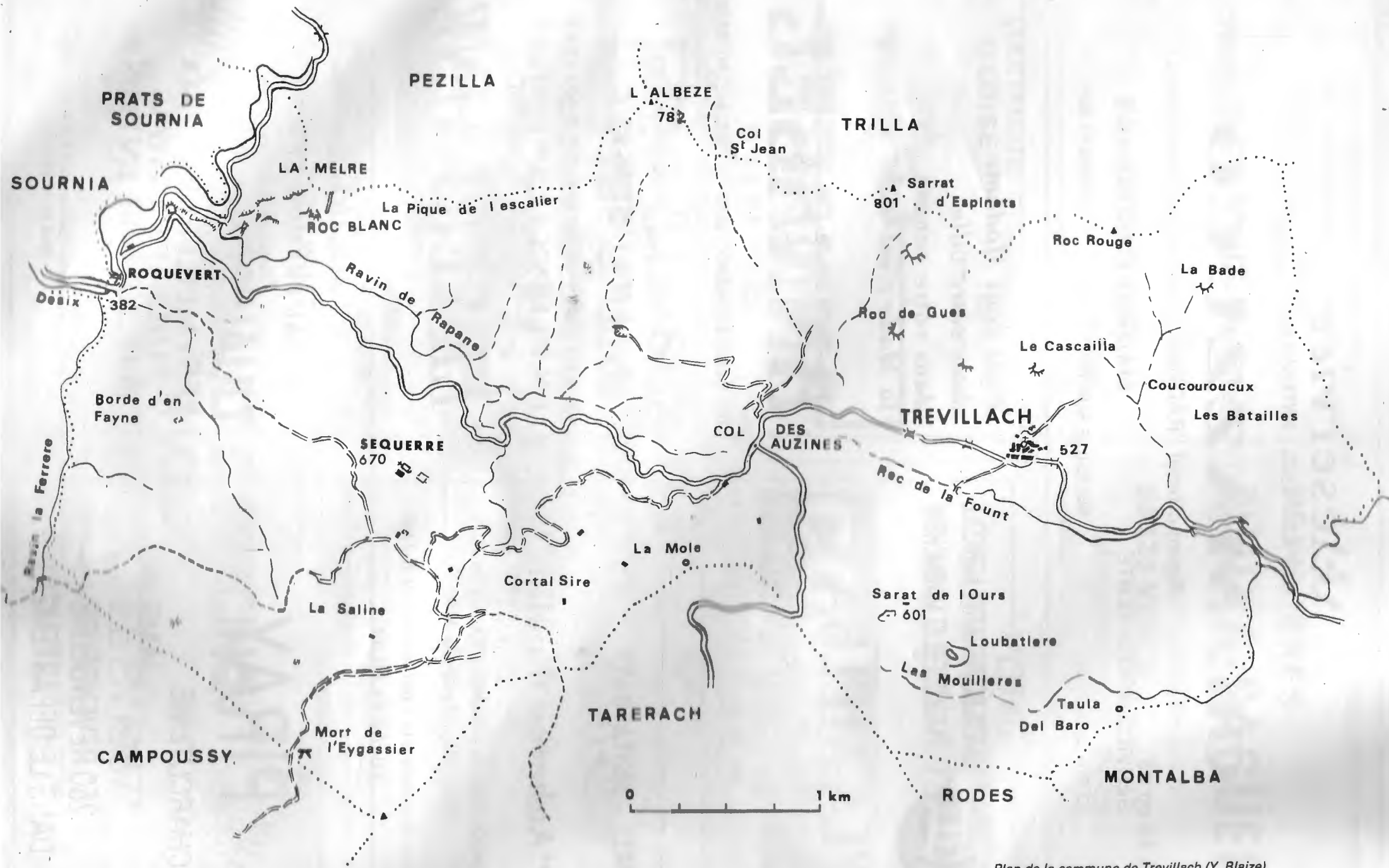
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1988

Commission paritaire n° 68 325 - ISSN 0764-390

Photocomposition et impression : Imprimerie St André, 10 rue Gustave Flaubert, 66000 Perpignan.

Photo de couverture :

"Un viticulteur en pleine opération de taille, devant le village de Trevillach"
(cliché J. Monier)



Plan de la commune de Trevillach (Y. Blaize)

Un village, une histoire **TREVILLACH**

1724 hectares, 109 habitants, ces deux chiffres nous permettent déjà de nous faire une idée sur le village auquel nous avons consacré cette fois-ci nos recherches : il s'agit en effet d'une très vaste commune qui s'étend bien au-delà du seul village, puisque sa limite occidentale se situe à Roquevert et qu'il faut descendre les nombreux lacets de la route de Sournia pour y arriver. Cette importante superficie est aujourd'hui envahie par les landes et par la garrigue; 300 hectares sont encore cultivés, surtout à l'est du territoire, livré tout entier à la monoculture viticole. Seules quelques ruines rappellent le souvenir des villages médiévaux de Sequera et de Roquevert. Quant à la population, elle a subi les conséquences de cet exode rural commencé au XIX^e siècle, et Trevillach manque aujourd'hui de jeunes qui pourraient assurer la relève des anciens : le plus jeune viticulteur du village a déjà atteint la quarantaine, et l'on se demande avec inquiétude qui s'occupera des vignes lorsque chacun aura pris sa retraite. Il faut dire que la vigne n'est plus rentable : on doit pour s'en sortir accumuler les hectares et multiplier les jours de travail, sans espoir d'atteindre cette richesse promise il y a quelques décennies par les économistes qui préconisaient alors de planter des vignes dans tout le midi.



Le village de Trevillach (cl. J. Tosti)

N'allons pas pour autant sombrer dans un pessimisme exagéré : même si son école a dû fermer il y a une dizaine d'années, Trevillach n'est pas du tout décidé à se laisser mourir, et saura trouver les solutions pour franchir le cap du XXI^e siècle. Pour l'instant, c'est surtout à son passé que nous allons nous intéresser, et le lecteur ne sera pas déçu tant sont nombreux les vestiges de la préhistoire. Comme pour beaucoup d'autres communes que nous avons déjà étudiées, nous avons souhaité faire l'histoire de Trevillach, tâche d'autant plus ardue que les documents d'archives sont peu nombreux et que les textes imprimés sont quasiment inexistantes. Même s'il reste de nombreuses lacunes, nous pensons y être en grande partie arrivés, aidés par nos collaborateurs habituels, mais aussi par d'autres qui, de près ou de loin, sont attachés à Trevillach, à son passé et à son avenir.

Nous pensons notamment à monsieur Jean Sire, qui fut maire de la commune de 1937 à 1983, ou encore à monsieur Joseph Deixonne, instituteur du village dans les années 50, marié à une habitante de Trevillach, qui a pendant de nombreuses années accumulé des renseignements historiques auxquels nous avons eu souvent recours. Nous pensons surtout à monsieur Yves Bourreil, l'actuel maire de Trevillach, et à toute sa famille qui a collecté sans relâche pour nous des renseignements et des documents auprès des habitants. Nous ne connaissons pas les noms de ceux qui nous ont prêté des photographies, mais qu'ils soient ici tous remerciés pour leur gentillesse.

Quand à nos élèves de cinquième 5, que je n'aurais garde d'oublier d'autant qu'il y a parmi eux David Bourreil, fils du maire et fidèle messager entre le village et le collège, ils se sont cette fois-ci surtout intéressés à la vinification, guidés par monsieur Christian Portal, un excellent caviste qui aurait pu faire un très bon pédagogue. Quelques photos sont également signées Jean-Marie Monier, digne fils de son père, auquel nous devons une fois de plus notre photo de couverture et plusieurs autres documents remarquables.

Voilà, bonne lecture et rendez-vous à l'été, pour découvrir ou redécouvrir avec nous les sites remarquables et les monuments d'Ille-sur-Têt.

Jean TOSTI

MAISON DE LA PRESSE
G.CALMON

LIBRAIRIE - PAPETERIE - PHOTOCOPIE - TABACS - LOTO

61, avenue Pasteur - 66130 ILLE-SUR-TET

TREVILLACH :

Aperçu géographique

Le territoire de la commune de Trévillach s'ordonne en symétrie quasi parfaite selon deux axes perpendiculaires. Le premier, orienté est-ouest, matérialisé par le sillon Adesig (Désix)-Crabayrisse, individualise deux formations géologiques différentes : au nord une bande de calcaire métamorphisé du Crétacé surmonté d'une strate de cornéennes redressées par la tectonique pyrénéenne; au sud les granites porphyroïdes du massif de Quérigut-Millas. Le second, à la charnière du col des Auzines, le partage en deux secteurs d'étendue sensiblement égale. Le village est implanté sur le secteur oriental, en bordure d'une cuvette drainée par le rec de la Font, dont la jonction avec le ravin des Mouillères est à l'origine de la rivière Crabayrisse. L'activité agricole réduite à la monoculture de la vigne se focalise sur les faibles déclivités et les cuvettes ensablées de ce terroir favorablement exposé au soleil levant. Le secteur occidental est profondément entaillé par le ruisseau de Rapane qui dégage au nord le serrat de l'Albèze et les escarpements du Roc Blanc, au sud le plateau de Sequera.

La rivière, depuis sa source au Serrat de la Margarido, tranchait son cours primitif d'ouest en est dans le granit du socle primaire à travers les territoires de Rabouillet, Sournia, Trévillach, Montalba et Belestia jusqu'à son confluent avec la Tet, aux confins de la plaine du Roussillon. Au temps du soulèvement général des reliefs, au plio-quaternaire, la rivière a fait sauter le verrou calcaire

à la trouée de Roquevert, pour infléchir son cours du sud au nord. L'ouverture de cette cluse a tronqué les cavités fossiles du karst en conduits horizontaux et verticaux. Le creusement karstique reste très actif au niveau de la rivière, avec la perte qui, sur la rive gauche et en aval du pont de Roquevert, capte la totalité des eaux en période d'étiage. La résurgence est située 300 mètres en aval, au vieux moulin. L'eau sourd en un fort débit, et en implantant le bâtiment près de cette chute pour en utiliser l'énergie, on a fait l'économie de la construction d'un bassin et d'un canal d'amenée. Deux pertes dans le ruisseau de Rapane restent des phénomènes très limités et sporadiques, le ruisseau ne coulant qu'en période de pluie. La fissure dans le ravin proche du château, qui absorbe l'effluent de la font del Castell, source pérenne, a moins d'une dizaine de centimètres de large.

C'est en face du vieux moulin, sur un plat circonscrit par un méandre de la rivière, que se situerait l'ancien village de Roquevert. Une pauvre agglomération de quelques maisons, la faible étendue des plats et le relief accentué du site n'ont jamais favorisé l'expansion d'un habitat déserté d'ailleurs à la fin du Moyen-Age. Quelques vignes sont entretenues près de la rivière et au col des Auzines. Cette faible activité ne fait pas illusion, tout le secteur occidental du territoire de Trévillach est marqué par un abandon généralisé des terres, et, sur les sols libérés de l'emprise humaine, la nature reprend ses droits.



Un paysage envahi par la vigne (cliché J. Tosti)

L'ENVIRONNEMENT VEGETAL

A la **soulane** au substrat calcaire, tout comme à l'**ombrière** sur sol **siliceux**, les formations végétales de ce terroir sont caractérisées par la pauvreté ou l'absence d'espèces arborées. Sur le versant sud règne la **garrigue** méditerranéenne aux espèces xérophiles toujours vertes. Au col Saint-Jean, sur les **corniches**, la lande de buis et d'ajoncs épineux dispute la place aux maigres taillis de chênes verts. Sur la **bande** de calcaire dolomitique le cyprès, le **cade**, l'**arbousier** des Alpes ou buixerolle s'ancrent dans les fissures qui drainent un peu d'humidité. Dans les creux de la roche qui retiennent un peu de terre, l'**asphodèle**, le glaïeul commun et le narcisse survivent en temps de sécheresse sur les réserves de leurs **bulbes**. L'**arbousier** du Midi, les pistachiers **nébithes** ou lentisque se réfugient dans le creux abrité de Roquevert.

Sur le versant nord, le ciste à feuille de laurier **régnait** sans partage et les formations serrées, dominées par les **genévriers**, regagnent sur les friches du plateau de Sequera. Le ciste colonise le bac de **Rapane**, où on note la présence insolite de quelques **sapins** nés des graines apportées par les vents d'ouest depuis les crêtes de Boucheville. De maigres **bouquets** d'aulnes et de peupliers végètent dans les **rocs** plus humides ou près des sources, tandis qu'un **peuplement** clairsemé de chênes pubescents et quelques érables de Montpellier s'accrochent avec **peine** sur ce versant battu de plein fouet par la tramontane.

Les associations végétales de ce terroir, à une altitude moyenne de 600 mètres, appartiennent à l'étage sub-méditerranéen et sont adaptées à une climatologie caractérisée par une pluviométrie irrégulière, aux précipitations souvent violentes en automne et au printemps, séparées par de longues périodes de sécheresse. De telles conditions fragilisent ce milieu sur lequel l'intervention de l'homme a eu des conséquences catastrophiques. L'exploitation millénaire du sol et surtout la pratique de l'élevage ont eu raison du couvert forestier primitif. L'abandon des terres au terme de l'exode rural amorcé au XIX^e siècle, et qui s'achève au lendemain de la seconde guerre mondiale, marque l'arrêt de l'emprise négative de l'homme sur l'environnement et du processus de désertification propre aux régions méditerranéennes.

Le couvert végétal actuel de Trévillach se définit comme un ensemble botanique dégradé avec prééminence d'espèces arbustives. Sur les replats et les pentes décapées par l'érosion comme sur les îlots **granitiques** négligés par la culture de la vigne, les cistes et les ajoncs se développent par croissance naturelle et spontanée. Au cours de cette première étape de la reconquête végétale, ces arbustes, par l'action mécanique et chimique de leurs racines, reconstituent un maigre sol à partir duquel peuvent s'implanter les espèces arborées; et à très long terme permettent le rétablissement de la forêt. La régénérescence du couvert végétal s'est amorcée sur ce terroir dès les années 60, à partir du moment où le troupeau de chèvres du village a été vendu, le chevrier communal Antoine Vidal, dit "Licou", prenant sa retraite.

Vingt-cinq ans ont suffi pour reconstituer la strate buissonnante, mais aussi pour créer les conditions les plus favorables aux incendies. Ils éclatent périodiquement; ils ont dévasté les landes du col Saint-Jean, en 1973 le plateau de Sequera. D'autres, de portée plus limitée, sont survenus au col des Auzines. Les grands incendies des Albères et de Sournia en 1976, dont l'ampleur a été répercutée

par les médias, ont largement sensibilisé l'opinion et les pouvoirs publics pour que des efforts financiers importants soient consentis au titre de la lutte contre le feu. On a pris conscience que les chances de succès de ce combat résident plus dans une politique qui développe les mesures préventives que dans l'importance des moyens mis en oeuvre (1). Dans le canton de Sournia, l'installation d'une tour de guet à Roque Jalère, l'ouverture de pistes coupe-feux morcelant les secteurs à risque et facilitant l'accès des intervenants sur les lieux, les opérations de reboisement menées par l'O.N.F à Sournia, Campoussy et Sequera concrétise cette action.

Une autre solution consisterait à éliminer la strate buissonnante, cause première des sinistres, mais le débroussaillage des terrains au vu de la surface à traiter exigerait des investissements financiers et en main d'oeuvre démesurés. Lors du grand incendie qui en 1976 dans les Albères ravagea 17 000 hectares, J. Becat avait observé à Oms que les cultures bien entretenues freinent la progression du feu et que "quelques îlots de cultures et de bois pacagés et exploités ont bloqué l'incendie, sans intervention extérieure... au total les vignes de trois mas et 150 chèvres ou moutons ont été plus efficaces que tous les moyens utilisés" (2). Par le biais de la remise en culture des sols le nettoyage du terrain se ferait à moindres frais, mais force est de constater que les tentatives de reprise d'exploitations à caractère agro-pastoral en zone de moyenne montagne sont autant d'échecs, à de rares exceptions près, malgré les aides et subventions allouées.



Un mouton sur le plateau de Sequera : faut-il ou non encourager la reprise de l'élevage? Yves Blaize pose le problème et apporte sa propre réponse. (cliché J. Tosti)

Les années 70 ont vu une arrivée à la terre de gens séduits par le climat et la beauté de notre pays. Lassés de la ville et poussés par un désir légitime de changer d'existence, les nouveaux venus avaient une conception bien idyllique de la vie à la campagne, l'illusion d'une certaine facilité. Ils furent rapidement confrontés avec la réalité : ces terres ingrates n'assurent au mieux que le minimum vital, et au prix d'un labeur harassant. La plupart ont abandonné et les exemples ne manquent pas de ces retours à la terre sans lendemain. Près du Canigou, au mas d'en Tournon, un couple de "parisiens" s'était reconverti dans l'élevage. Au cours d'une randonnée au col de Palomera avec Alain Taurinyà, maire de Ballestavy, celui-ci manifesta le désir d'acheter du fromage. Notre ami descendit au mas mais revint sans fromage. Le propriétaire des lieux

n'en avait pas, les chèvres n'étaient pas rentrées depuis deux jours. Sa femme les avait cherchées en vain... autour du mas. Nous les avons trouvées à moins d'une heure de marche, perchées sur un rocher, la mamelle énorme et distendue par la poussée de lait. Il fallait les traire d'urgence pour les soulager. Nos apprentis bergers n'ont tenu que quatre ou cinq ans.

Au cours d'une conversation avec un nouveau colon installé à Arboussols, près de Vinça, celui-ci nous affirmait que "si les gens avaient quitté le pays, c'est qu'ils n'avaient pas compris le problème... la solution était dans l'élevage des chèvres et la

commercialisation du fromage". Il y a belle lurette que le nouvel implanté s'est envolé sous d'autres cieux avec ses illusions. D'ailleurs, l'encouragement à la reprise des élevages d'ovins capridés en zone de moyenne montagne nous paraît une erreur, dans la mesure où elle favorise le retour du facteur premier qui a enclenché le processus de désertification propre aux zones méditerranéennes, un phénomène qui a débuté voici quatre millénaires au moins à Trévillach, nous en avons les témoins archéologiques.

Yves Blaize.

Notes

(1) J.J Amigo, "Contribution à l'étude des feux de forêts", revue CONFLENT, Prades, 1978-79.

(2) J. Becat, "Atlas de Catalunya Nord", revue TERRA NOSTRA, pp. 188-89, Prades 1977.



Un des derniers chevaux à Trévillach.

L'ENVIRONNEMENT VEGETAL

A la soulane au substrat calcaire, tout comme à l'ombrée sur sol siliceux, les formations végétales de ce terroir sont caractérisées par la pauvreté ou l'absence d'espèces arborées. Sur le versant sud règne la garrigue méditerranéenne aux espèces xérophiles toujours vertes. Au col Saint-Jean, sur les cornéennes, la lande de buis et d'ajoncs épineux dispute la place aux maigres taillis de chênes verts. Sur la bande de calcaire dolomitique le cyprès, le cade, l'arbousier des Alpes ou buixerolle s'ancrent dans les fissures qui drainent un peu d'humidité. Dans les creux de la roche qui retiennent un peu de terre, l'asphodèle, le glaïeul commun et le narcisse survivent en temps de sécheresse sur les réserves de leurs bulbes. L'arbousier du Midi, les pistachiers térébinthe ou lentisque se réfugient dans le creux abrité de Roquevert.

Sur le versant nord, le ciste à feuille de laurier règne sans partage et les formations serrées, dominées par les genévriers, regagnent sur les friches du du plateau de Sequera. Le ciste colonise le bac de Rapane, où on note la présence insolite de quelques sapins nés des graines apportées par les vents d'ouest depuis les crêtes de Boucheville. De maigres bouquets d'aulnes et de peupliers végètent dans les recs plus humides ou près des sources, tandis qu'un peuplement clairsemé de chênes pubescents et quelques érables de Montpellier s'accrochent avec peine sur ce versant battu de plein fouet par la tramontane.

Les associations végétales de ce terroir, à une altitude moyenne de 600 mètres, appartiennent à l'étage sub-méditerranéen et sont adaptées à une climatologie caractérisée par une pluviométrie irrégulière, aux précipitations souvent violentes en automne et au printemps, séparées par de longues périodes de sécheresse. De telles conditions fragilisent ce milieu sur lequel l'intervention de l'homme a eu des conséquences catastrophiques. L'exploitation millénaire du sol et surtout la pratique de l'élevage ont eu raison du couvert forestier primitif. L'abandon des terres au terme de l'exode rural amorcé au XIX^e siècle, et qui s'achève au lendemain de la seconde guerre mondiale, marque l'arrêt de l'emprise négative de l'homme sur l'environnement et du processus de désertification propre aux régions méditerranéennes.

Le couvert végétal actuel de Trévillach se définit comme un ensemble botanique dégradé avec prééminence d'espèces arbustives. Sur les des replats et les pentes décapées par l'érosion comme sur les îlots granitiques négligés par la culture de la vigne, les cistes et les ajoncs se développent par croissance naturelle et spontanée. Au cours de cette première étape de la reconquête végétale, ces arbustes, par l'action mécanique et chimique de leurs racines, reconstituent un maigre sol à partir duquel peuvent s'implanter les espèces arborées; et à très long terme permettent le rétablissement de la forêt. La régénérescence du couvert végétal s'est amorcée sur ce terroir dès les années 60, à partir du moment où le troupeau de chèvres du village a été vendu, le chevrier communal Antoine Vidal, dit "Licou", prenant sa retraite.

Vingt-cinq ans ont suffi pour reconstituer la strate buissonnante, mais aussi pour créer les conditions les plus favorables aux incendies. Ils éclatent périodiquement; ils ont dévasté les landes du col Saint-Jean, en 1973 le plateau de Sequera. D'autres, de portée plus limitée, sont survenus au col des Auzines. Les grands incendies des Albères et de Sournia en 1976, dont l'ampleur a été répercutée

par les médias, ont largement sensibilisé l'opinion et les pouvoirs publics pour que des efforts financiers importants soient consentis au titre de la lutte contre le feu. On a pris conscience que les chances de succès de ce combat résident plus dans une politique qui développe les mesures préventives que dans l'importance des moyens mis en oeuvre (1). Dans le canton de Sournia, l'installation d'une tour de guet à Roque Jalère, l'ouverture de pistes coupe-feux morcelant les secteurs à risque et facilitant l'accès des intervenants sur les lieux, les opérations de reboisement menées par l'O.N.F à Sournia, Campoussy et Sequera concrétise cette action.

Une autre solution consisterait à éliminer la strate buissonnante, cause première des sinistres, mais le débroussaillage des terrains au vu de la surface à traiter exigerait des investissements financiers et en main d'oeuvre démesurés. Lors du grand incendie qui en 1976 dans les Albères ravagea 17 000 hectares, J. Becat avait observé à Oms que les cultures bien entretenues freinent la progression du feu et que "quelques îlots de cultures et de bois pacagés et exploités ont bloqué l'incendie, sans intervention extérieure... au total les vignes de trois mas et 150 chèvres ou moutons ont été plus efficaces que tous les moyens utilisés" (2). Par le biais de la remise en culture des sols le nettoyage du terrain se ferait à moindres frais, mais force est de constater que les tentatives de reprise d'exploitations à caractère agro-pastoral en zone de moyenne montagne sont autant d'échecs, à de rares exceptions près, malgré les aides et subventions allouées.



Un mouton sur le plateau de Sequera : faut-il ou non encourager la reprise de l'élevage? Yves Blaize pose le problème et apporte sa propre réponse. (cliché J. Tosti)

Les années 70 ont vu une arrivée à la terre de gens séduits par le climat et la beauté de notre pays. Lassés de la ville et poussés par un désir légitime de changer d'existence, les nouveaux venus avaient une conception bien idyllique de la vie à la campagne, l'illusion d'une certaine facilité. Ils furent rapidement confrontés avec la réalité : ces terres ingrates n'assurent au mieux que le minimum vital, et au prix d'un labeur harassant. La plupart ont abandonné et les exemples ne manquent pas de ces retours à la terre sans lendemain. Près du Canigou, au mas d'en Touron, un couple de "parisiens" s'était reconverti dans l'élevage. Au cours d'une randonnée au col de Palomera avec Alain Taurinyà, maire de Ballestavy, celui-ci manifesta le désir d'acheter du fromage. Notre ami descendit au mas mais revint sans fromage. Le propriétaire des lieux

LES TEMPS DE LA PREHISTOIRE

LE DOLMEN DE LA MORT DE L'EYGASSIER

Il est situé sur la bordure ouest du plateau de Sequera, à la limite des communes de Campoussy et de Trévillach. Il a été signalé par Lucien Piéchon et répertorié dans l'inventaire comptant 32 mégalithes et transmis par Pierre Ponsich en 1950 à L. Pericot Garcia pour la seconde édition de sa thèse "Los Sepulcros Megalíticos Catalanes y la Cultura Pirenaica". Il est implanté sur un tumulus ovalaire remanié par les travaux agricoles et qui se prolonge par un muret de construction récente.

La chambre rectangulaire, large de 0,95 mètres, orientée au sud-est, est circonscrite par trois dalles de granit dont la hauteur moyenne s'établit à un mètre. Le support ouest, épais de 40 à 50 cm, long de 2,30 m, est incliné vers l'intérieur. L'autre support latéral, long de 2,60 m, d'une épaisseur variant de 20 à 30 cm, est fendu verticalement en son milieu, l'extrémité sud portant à faux. Une dalle couchée à l'entrée pourrait avoir servi de fermeture. Le chevet est une dalle brute longue de 1,20 m, épaisse de 20 à 30 cm. Il a perdu sa dalle de couverture dont les fragments gisent épars dans l'empierrement du tumulus, ce qui prouve la destruction volontaire du monument qui a été vidé de son contenu comme tous les mégalithes roussillonnais. (fig 13)

L'absence de la table accentue l'aspect d'une tombe, les anciens ne s'y sont pas trompés ; mais pour quelle raison en ont-ils fait la tombe d'un eygassier, c'est-à-dire un gardien de juments ? Par ses dimensions, ce tombeau collectif appartient bien à la "famille" des dolmens roussillonnais, dont les dalles sont généralement inférieures à deux mètres, à l'exception de rares unités aux tables dépassant les trois mètres. Tel est le cas de la Balma de Na Christiana à St Jean de l'Albère et de la "Barraca" à Tarerach-Marcevol. Leurs proportions étaient en rapport avec la main d'oeuvre disponible pour le transport des dalles (1). Ces monuments, bien modestes en comparaison des mégalithes du littoral atlantique (Normandie, Bretagne, Charentes et Portugal), qui relèvent du colossal, sont aussi plus récents. Certains indices ont permis à Jean Abelanet de les dater du néolithique final (2200 av J.C). Ce même chercheur, après plusieurs années de longues et patientes investigations dans les montagnes du département, en a répertorié plus d'une centaine. Ils se répartissent en trois concentrations sur les Albères, le piémont du Canigou et le secteur oriental des Madres. Ces tombeaux de pierre sont les seuls témoins de l'implantation de petites communautés de bergers dans un biotope favorable à l'élevage, une zone comprise entre 500 et 1000 mètres d'altitude.

On n'a pas encore localisé les habitats à proximité des dolmens, de petits "villages" groupant quelques cabanes qui ont le plus souvent disparu. Mais leur densité relative induit une croissance démographique constante depuis les temps du néolithique. Cette augmentation de population engendre des tensions et des rivalités, sources de conflits locaux épisodiques. Dans le secteur objet de notre propos, la présence d'au moins trois oppidums ou villages fortifiés, situés sur des reliefs difficiles d'accès, prouverait ce climat d'insécurité.

Ce sont le Tarter del Moro à Trévillach, l'oppidum de Saixà à Prats-de-Sournia (situé à quelques centaines de mètres du précédent, mais sur la rive gauche de l'Adesig) et le roc del Moro à Tarérach.



Le dolmen et son tumulus (cl. Y. Blaize)



Le dolmen après débroussaillage par Y. Blaize (cl. J. Tosti)

L'OPPIDUM DE LA MELRE (AL TARTER DEL MORO)

Il est situé à l'extrémité ouest de la crête qui s'érige depuis le col Saint-Jean jusqu'à la trouée de Roquevert. Il se classe dans le type de l'éperon barré; l'accès en était défendu à l'est par un mur en pierre sèche long de 72 mètres. Les restes de parement permettent d'évaluer une largeur variant de 2,50 à 3 mètres. La hauteur pouvait avoisiner les 2 mètres si on juge à l'importance de la masse de pierres éboulées que les gens du pays dénomment "al tarter". Du nord à l'ouest, il était défendu par des escarpements naturels. Au sud, la position était plus vulnérable, même si la déclivité des pentes et les couloirs d'éboulis en rendaient l'approche malaisée.

L'aire ainsi délimitée avoisine un hectare et les cabanes se localisaient près du mur, dans un creux de terrain où les tessons sont très abondants. Cependant, si au Roc del Moro, à Tarérach, les fonds de cabanes sont bien délimités par des alignements de murets ruinés, ici les structures ne sont guère apparentes. La présence de meubles de granit, d'un gobelet à fond ombiliqué, d'une fusaïole (fig 12) d'une perle d'ambre (fig 11) ou d'une pointe de fibule dénonce l'emplacement de l'habitat. C'est là que Jean Abelanet a aussi découvert un bol et une fibule en bronze, un matériel qui permet de dater l'occupation du site au Bronze final.

LE SITE DE ROQUEVERT

FIG.1

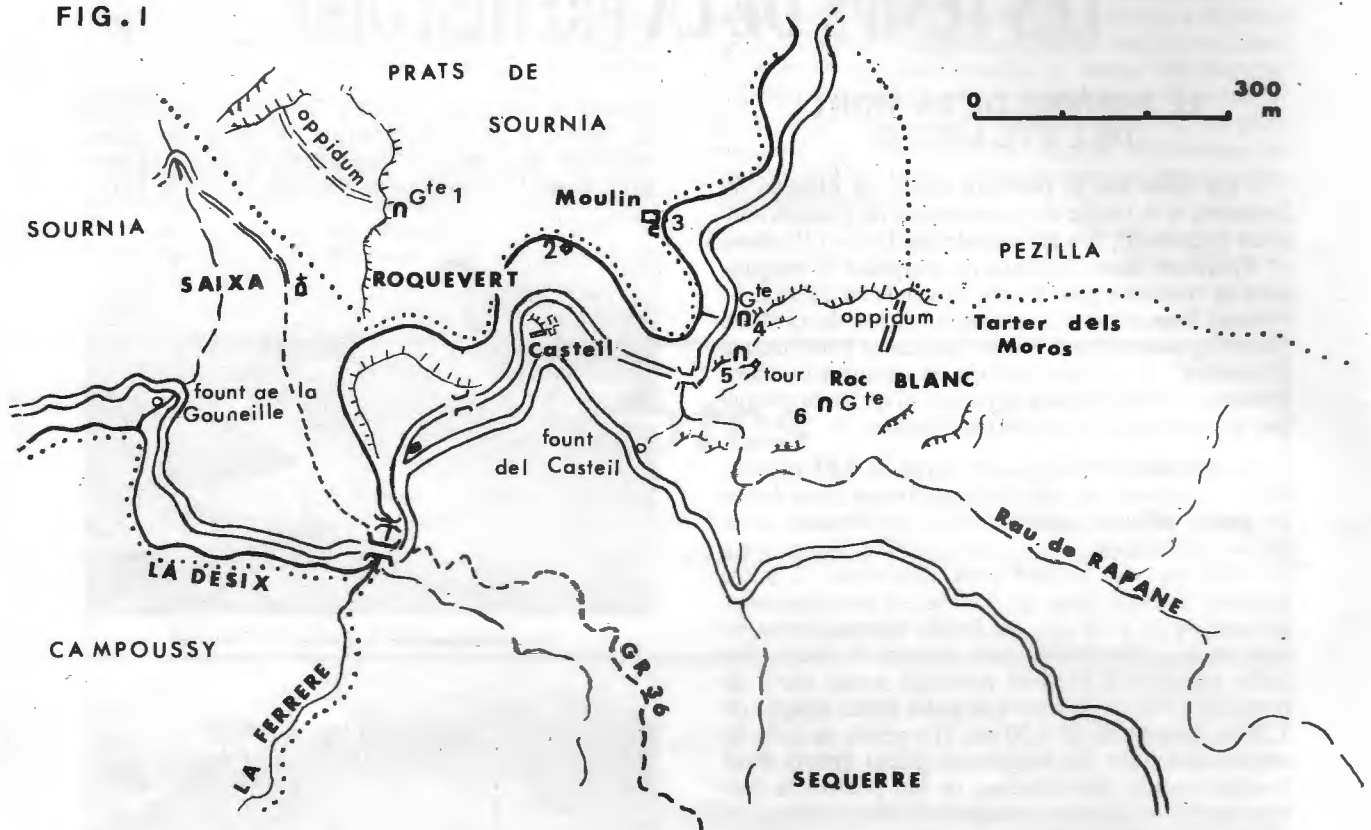


Fig.1 : Le site de Roquevert (1-Grotte de Saixa ; 2 et 3-perte et résurgence de l'Adesig ; 4-grotte de la maison cantonnière ; 5-Cova d'en Calès ; 6-grotte de Rapane)

FIG.2

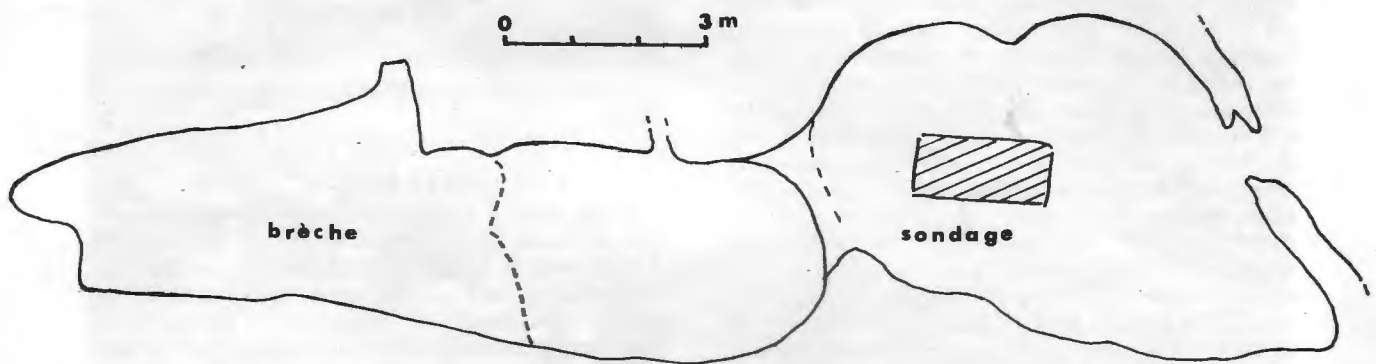


Fig.2 : Grotte de Rapane (plan)

FIG.3

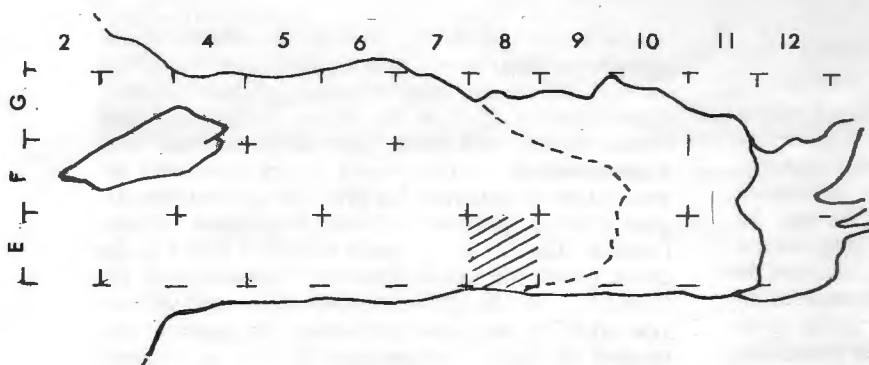


Fig.3 : Cova d'en Calès (plan)

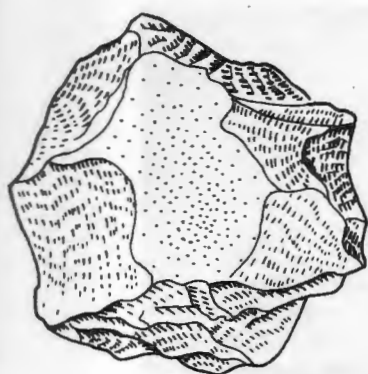


FIG 4

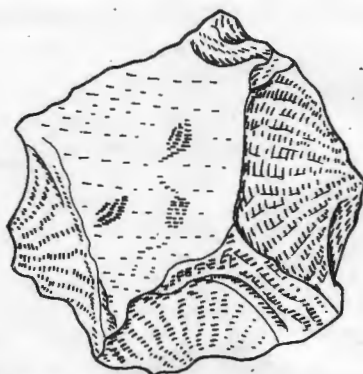
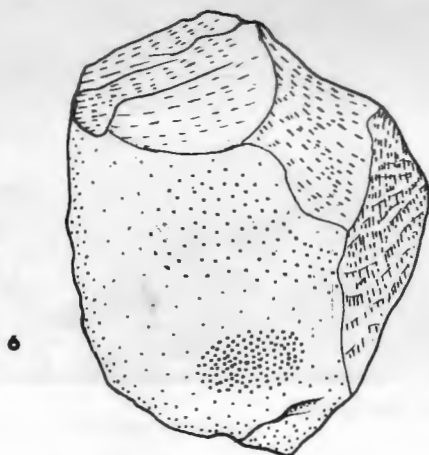
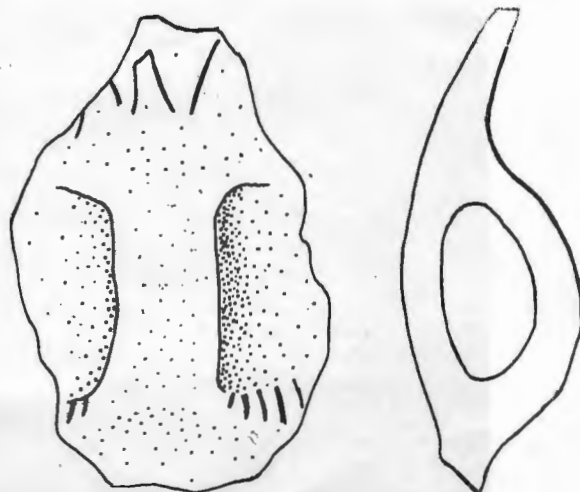


FIG 5

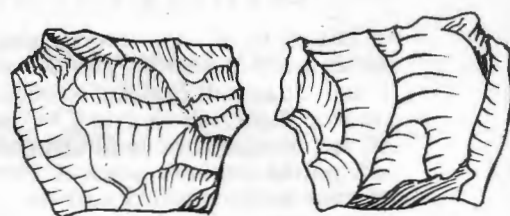
0 5cm



6



7



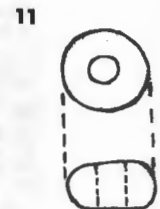
8



9



10



11

0 3 cm

12

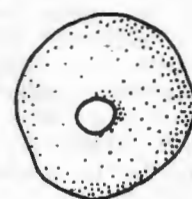
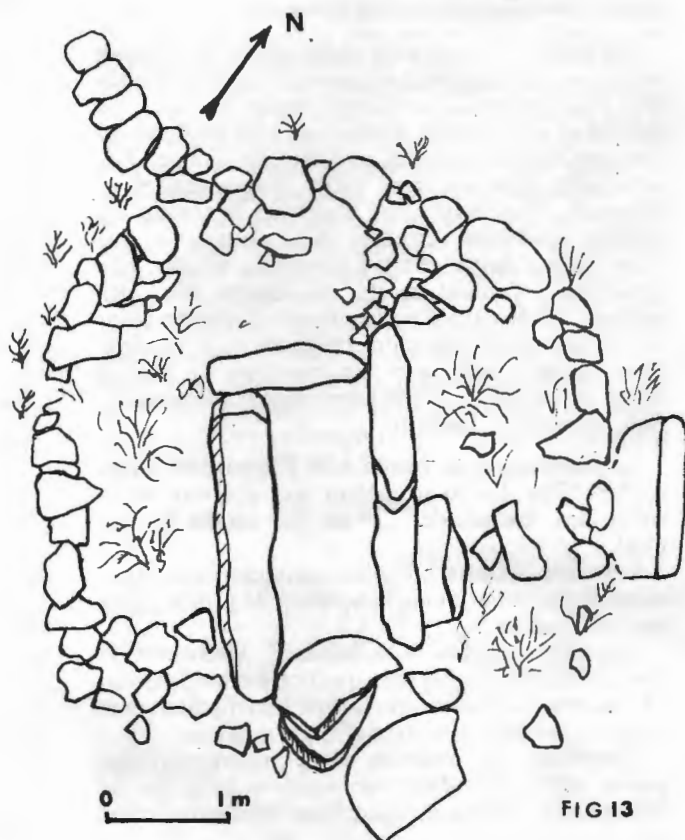


FIG 13



0 1 m

9 Cova d'en Calès fig 4, nucléus discoïde; fig 5, vase à décor incisé; fig 6, chopper; fig 7, perceur grossier; fig 8, nucléus lamellaire; fig 9, lamelle; fig 10, éclat retouché. Tarter del Moro : fig 11, perle d'ambre; fig 12, fusaïole en terre cuite. Dolmen de la mort de l'Eygassier : fig 13.



Le "Tarter del Moro" (cl. Jean Monier)

LA COVA D'EN CALÈS (fig3)

Elle est mentionnée comme abri à moutons à la fin du siècle dernier par l'abbé Oriol, qui la situe à l'ouest du bois de la Melre, au pied de la petite tour du Roc Blanc. elle s'ouvre à 440 mètres d'altitude, 60 mètres au-dessus du lit actuel de l'Adesig, sous un porche régulier masqué par la végétation, orienté au couchant. La grotte, profonde de 11 mètres, comporte un couloir long d'une dizaine de mètres, large de 1,50 mètres, et une petite salle très basse de plafond, délimitée par une arête rocheuse, en fait l'amorce d'un puits comblé.

Le sondage de 1 mètre carré pratiqué en zone E8 a mis en évidence un remplissage non consolidé de cailloux et de grands blocs anguleux de structure polyédrique. Il a livré en surface quelques tessons et un rebord de vase tournés d'époque médiévale et, à 30 cm de profondeur, un nucléus discoïde en marne noire de type paléolithique, objet manifestement déplacé (fig 4). Des fragments de poterie non tournée, très réduits et fragmentés, apparaissent dans la couche suivante qui inclut des foyers. Elle peut se reporter à l'âge de Fer ou au Bronze final.

Dans la strate sous-jacente, l'industrie lithique est relativement abondante. On note la présence d'éclats en quartzite, de silex, et d'un éclat de roche brune jaspée présente en Conflent. L'outillage est très rare : il compte un chopper sur galet de marne noire (fig 6), une lamelle brute en silex (fig 9) et à la base un grossier perçoir sur silex (fig 7). La céramique se raréfie, un tesson inorné, brillant, appartenant à un vase de morphologie globuleuse, gisait à côté de deux fragments de meule.

Au plus profond du sondage, à 1,60 m, un nucléus quadrangulaire de débitage lamellaire croisé a été découvert en position isolée, hors

contexte archéologique (fig 8).

Les restes de faune sont rares : dans les niveaux supérieurs, les éléments dentaires d'ovins capridés sont relativement abondants ; seules une dent de cervidé et une cheville osseuse au plus profond du sondage témoignent des activités de chasse. Les ossements humains sont rares, fragmentaires et dispersés. On compte une diaphyse de fémur, un cubitus, quelques vertèbres dont deux axes, des dents isolées appartenant à l'individu adulte ; une mandibule d'enfant a été découverte dans les niveaux supérieurs. Des fragments de crâne associés à une mandibule d'un très jeune sujet gisaient dans l'arrière-salle, avec un morceau de vase à décor incisé (fig 5) du Bronze moyen (détermination Françoise Claustre).

Le remplissage de cette cavité s'apparente à une coulée d'éboulis où se mêlent aux niveaux supérieurs des vestiges de l'âge du Fer ou du Bronze final.

Les restes osseux humains semblent contemporains de l'occupation de l'oppidum, la grotte ayant servi d'ossuaire.

Dans les couches sous-jacentes, l'industrie se replace au néolithique sans que l'on puisse différencier les horizons culturels : la série est trop pauvre et se distribue dans une stratigraphie confuse.

Toutefois, la présence d'un macro-outillage plaide en faveur d'une occupation à la fin du Néolithique ancien, au quatrième millénaire avant J.C.

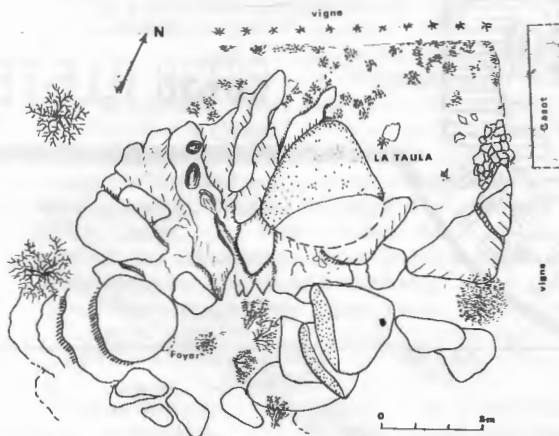
En aucun cas la grotte ne paraît avoir servi d'abri permanent ; ce fut un abri temporaire, au moins pendant la préhistoire récente. Le gisement peut receler en profondeur des vestiges plus anciens, certains arguments comme la situation de la grotte autorisent cette hypothèse.

Elle s'ouvre en effet au confluent du ruisseau de Rapane et de l'Adesig, un lieu géographique favorable à la communication, le point de convergence de trois axes de pénétration : le thalweg du ruisseau de Rapane s'oriente vers le col des Auzines, le plateau de Montalba et le Roussillon ; la vallée de l'Adesig, par son cours supérieur, permet de gagner au-delà de Rabouillet le col de Pla Lloubi et la vallée de la Bolzane ; son cours inférieur conduit à Ansignan, jusqu'à la gouttière de l'Agly. Les chasseurs nomades de la préhistoire ancienne, par ces voies naturelles, ont pu pénétrer au coeur de cette région aux biotopes variés, offrant les meilleures conditions au développement des espèces animales. Seule une fouille complète de la cavité peut en apporter les preuves, c'est un projet qui se réalisera dans un proche avenir.

La TAULA DEL BARO(u) (fig 14)

C'est une curiosité naturelle : d'une formation granitique en chaos émerge un grand rocher au sommet plan dont la forme pouvait évoquer autrefois celle d'une table. La pierre est actuellement mutilée, réduite d'un tiers : le propriétaire des lieux, de crainte que la roche ne s'effondre sur le casot attendant, l'a faite sauter à l'explosif. Un rocher en contrebas porte deux marmites éoliennes. La première est un bassin large et profond d'une quarantaine de centimètres creusé par les effets conjugués de la dissolution chimique des eaux de pluie et mécanique du vent. La seconde se prolonge d'une gouttière qui s'amorce sous un arceau de granit. Ces cavités ne sont en aucune sorte "des trous pour y mettre les assiettes", selon un villageois porte-parole actuel de la tradition orale, mais bien un curieux effet de l'érosion naturelle.

Le chaos réserve un espace ouvert au sud, limité à l'arrière par le rocher aux marmites et à l'ouest par le pan d'une grande dalle. On peut observer à sa base une concavité, manifestement l'emplacement d'un foyer, car la roche est rougie et écaillée par le feu. Ce réduit a été utilisé par les bergers ou les cultivateurs à une époque récente mais peut-être plus ancienne, car Jean Roigt avait découvert sur les lieux un nucléus à lame de silex. Il avait signalé le site à Jean Abelanet qui, vers 1965, y recueillit un fragment d'anneau disque en pierre verte. Cette "trouvaille fortuite devait le mettre sur la piste d'un petit artisanat d'anneaux disques" : plusieurs exemplaires récoltés au dolmen de la Barraca à Tarerach, associés à du matériel archéologique, devaient confirmer leur attribution "à la préhistoire avec de fortes présomptions d'un âge néolithique final, 2600 à 2200 av J.C". (2)



La Taula del Baro(u), dessin Y. Blaize.

LA GROTTE DE RAPANE (fig 2)

Elle est située en pleine paroi rocheuse, à deux cents mètres de la Cova d'en Calès, à l'est du piton de la tour. On pénètre par une étroite fenêtre dans une première salle longue de 6 mètres ; au milieu un sondage a été pratiqué par des inconnus. La coupe de l'excavation dévoile un remplissage stérile à éléments fins pulvérulents ; ces produits de la corrosion emballent quelques cailloux très altérés. Ces dépôts, comme tous les entassements de la cavité, sont surmontés d'une couche de guano de chauves-souris qui atteint par endroits 20 cm d'épaisseur. Les parois portent quelques inscriptions, notamment les inévitables "Lulu" et "Maurice" ; 1937 est la date la plus ancienne que l'on peut relever.

La seconde salle, longue d'une quinzaine de mètres, se termine par un puits comblé au-dessus duquel se déverse un énorme bouchon d'un très vieux colmatage. Il forme un plancher épais de 2 mètres et plus, suspendu au-dessus du sol à hauteur d'homme et sous lequel on peut aisément parvenir au fond de la grotte. Il est constitué de gravier, de plaquettes calcaires et de blocs de dimensions moyennes (inférieurs à 10 cm) cimentés par la calcite. Cette brèche a filtré par la diaclase qui se prolonge par les pertuis inaccessibles de la voûte. Ce conduit fossile ne fonctionne plus, il n'y a pas eu de circulations actives des eaux, même après les pluies abondantes de cet hiver.

La cavité ne recèle aucun vestige préhistorique. Ce n'est qu'à une époque récente et accidentellement qu'elle a été mise en communication avec le jour par l'érosion externe qui décape le versant de la montagne. Elle n'offre qu'un intérêt spéléologique dans la mesure où elle met en évidence l'existence d'une karstification dans le massif.

LA GROTTE DE LA MAISON CANTONNIERE

C'est sous ce terme qu'elle est mentionnée par H. Salvayre dans son Inventaire Descriptif des Cavités des Pyrénées Orientales, où elle figure sous le numéro 605. Elle est située une dizaine de mètres en amont de la route de Pézilla. On accède par une vire à un puits d'une quinzaine de mètres qui débouche sur les éboulis d'une grande salle longue de 40 mètres. La pente très déclive descend au niveau de l'Adesig jusqu'à une voûte battue par les eaux de la rivière. A cet endroit réurgit un ruisseau qui sord de l'amoncellement de pierres. Cette cavité humide et inconfortable, d'accès malaisé, n'a certainement jamais servi d'habitat aux temps préhistoriques. Pourtant, A. Lachambre y a découvert un beau percuteur en quartz, indice qui justifierait qu'on y entreprenne quelques recherches.

Avec cette grotte est clos le recensement des sites préhistoriques de la commune de Trévilach. Il a pu être dressé grâce aux efforts des pionniers de la recherche préhistorique dans le département, parmi lesquels nous citerons L. Piéchon, J. Roigt et J. Abelanet. Il met en évidence une occupation humaine sur ce terroir depuis au moins six millénaires et il ne fait aucun doute que des travaux soutenus dans un programme de recherche bien défini permettraient une meilleure exploitation de ce potentiel archéologique et développeraient nos connaissances sur cette période. En ce qui concerne les temps ultérieurs, l'époque médiévale a légué ses témoins, qui méritent tout notre intérêt. C'est le sujet traité dans les pages qui suivent.

Yves Blaize.

NOTES

(1) J. Abelanet, "Dolmens et rites Funéraires en Roussillon", revue CONFLENT, Prades, 1987.

(2) J. Abelanet, "Un petit artisanat d'anneaux disques en pierre d'époque néolithique dans la région de Tarérach-Montalba", Etudes Roussillonnaises offertes à P. Ponsich, LE PUBLICATEUR, Perpignan, 1987.

Christian
DELHAYE

LUNETTES

Christian Dior-Silhouette
Emmanuelle Kahn-Cacharel
Yves St Laurent-Charles Jourdan
Ray Ban-Porsche
Carrera-Vuarnet-Daytona-Lacoste...

Lentilles de Contact
Jumelles SBS
NIKON
Photos Identité Minute

 **68.84.74.48**

Parking marché de gros

 **68.84.74.48**

66130 ILLE-TÊT

OPTICIEN

Quelques notions de toponymie

QUE SIGNIFIE TREVILLACH ?

La toponymie est une science, hélas très imprécise, qui s'efforce de découvrir l'origine des noms de lieux. On a coutume de distinguer les macro-toponymes, noms de villes et de villages, et les micro-toponymes, qui font référence à de simples lieux-dits. La commune de Trevillach comporte donc un macro-toponyme, (Trevillach) et deux macro-toponymes devenus micro-toponymes, Sequera et Roquevert. Nous nous proposons ici de préciser la signification de chacun d'eux, et de dissiper ainsi certaines erreurs commises par la tradition populaire et véhiculées par des érudits du siècle dernier.

Une tradition solidement ancrée voudrait que "Trevillach" signifie "les trois villages", ce qui est une vérité historique mais une profonde erreur linguistique. De la même manière, d'autres ont voulu que "Nefiach" signifie "neuf feux", c'est à dire neuf foyers d'habitation, preuve que le village aurait été très peu peuplé à l'origine. En fait, pour Nefiach comme pour Trevillach, nous avons affaire à des villages qui ont en commun la terminaison AC(H), originaire de suffixe latino-celtique

-ACUM fréquemment utilisé pour désigner des domaines gallo-romains ou wisigothiques. On utilise pour cela le nom du propriétaire de ce domaine (la "villa"), auquel on ajoute le suffixe -ANUM, qui donne la plupart des noms de villes ou de villages terminés par un A : Sournià, Pesillà, Cornellà, Pià, Rià, Vinça, etc... Le suffixe -ACUM paraît plus tardif, et pourrait désigner des domaines postérieurs à l'occupation romaine.

Donc, "Trevillach" désigne le domaine ayant appartenu à un nommé Trebellius. De la même manière, "Tarerach" évoque le domaine d'un certain "Teresius", "Nefiach" celui de "Necfidus", ou encore Saint-Arnac (autrefois "Centernach") celui de Centernius. On retrouve le suffixe -AC pour désigner de nombreuses communes du Massif Central et des environs (Aurillac, Chirac, Figeac, Cransac, Mauriac etc...). Bref, aucune incertitude sur ce point.

Pour Sequera, beaucoup ont pensé à l'idée de sécheresse, joliment exprimée par un dicton en forme de malédiction : "Sec eres, sec ets, sec seràs". Cependant, les premières mentions écrites du lieu laissent apparaître des formes comme "Saccaria", "Sachera", qui nous semblent exclure un quelconque rapport avec l'adjectif "sec". Nous sommes sans doute en présence d'une racine pré indo-européenne dont nous avons déjà parlé lors d'un numéro consacré à Caramany, CAR, QUER, avec le sens de "rocher", "endroit rocheux".

Nous avons dans notre région de nombreux villages qui comportent cette racine, par exemple Bolquère, La Tour-de-Carol, Caramany ou encore Quéribus, où le sens de "rocher" est particulièrement évident. Plus nombreux encore, les lieux-dits appelés tout simplement "la Quera", les "Queres", auxquels nous rattacherons "Sequera", puisque la forme ancienne "Saquera" indique la présence d'un article fréquent en catalan ancien, SA, issu de l'adjectif démonstratif latin IPSA. On retrouve cet article dans des noms qui sont parfois des toponymes, mais le plus souvent des anthroponymes (noms de personnes) : Safont, Sacarrera, Sagarriga, Sacases, Saporta etc... Autrement dit, "Sequera" signifierait "le rocher", et c'est en effet sur la partie rocheuse du plateau que l'on a édifié l'église et le château de Sequera.

Roquevert pose a priori moins de problèmes : d'une part, on trouve la forme "Roque", mot-à-mot "roche", mais qui à l'époque médiévale désigne le plus souvent une roche fortifiée d'importance plus ou moins grande. D'où les noms de "La Roque", si fréquents

pour désigner des châteaux-forts. Quant à la deuxième partie du mot, le plus élémentaire bon sens nous invite à y voir l'adjectif "vert", qui désignerait la végétation proche du château de Roquevert, par opposition au Roc Blanc, situé à quelques dizaines de mètres de là, sur la garrigue pelée, et qui comporte les restes d'une tour de guet quadrangulaire.



Archères du château de Roquevert (cl. J. Tosti)

Cependant, dans la mesure où le "v" intervocalique peut avoir des origines diverses, signalons deux autres hypothèses : d'abord l'adjonction au mot "roque" d'un prénom germanique "Bert", que l'on trouve fréquemment en composition dans les prénoms français terminés par -BERT : Albert, Norbert, Robert etc... Cette hypothèse permettrait d'expliquer la présence au Moyen-Age d'une famille de seigneurs appelée "Rocaberti" dans les chartes, et qui pourrait être celle des anciens seigneurs de Roquevert, avant le XIV^e siècle.

Dernière possibilité, une forme originelle "Roquefert", où l'adjectif masculin "fert" serait en liaison avec l'actuel adjectif "fier", dont on sait qu'il a été fréquemment utilisé au Moyen-Age pour caractériser des forteresses : La Fère, La Ferté, Roquefère, sont autant de lieux-dits courants qui désignent chaque fois d'anciens châteaux médiévaux.

Pour conclure ce bref aperçu, même si la toponymie offre matière à des interprétations divergentes et souvent passionnées, elle nous permet d'éliminer certaines erreurs grossières, et d'avancer, avec prudence, quelques hypothèses historiques. C'est déjà beaucoup, sachons nous en contenter.

Jean Tosti

Trevillach au Moyen-Age

LES TROIS VILLAGES

Nous l'avons vu, une fausse étymologie voudrait que le nom de "Trévillach" signifie "les trois villages". Ce qui est vrai, pourtant, c'est qu'au Moyen-Age il y avait bien trois villages sur le territoire actuel de Trevillach. Sequera, Roquevert, et Trevillach étaient trois agglomérations différentes, groupées chacune auprès de leur château. Il faudra attendre la Révolution et la formation des municipalités modernes pour que ces trois lieux soient effectivement réunis. Cependant, on est en droit de penser que, dès la fin du XIV^e siècle, les habitants de Sequera et de Roquevert ont abandonné leur village décimé par les pestes et l'insécurité permanente.

QUELQUES CONSIDERATIONS GENERALES

Comment ces villages se sont-ils constitués ? La réponse n'est évidemment pas facile. Yves Blaize nous a montré que l'occupation des lieux remontait aux temps préhistoriques, et nous sommes persuadés qu'une fouille systématique de la Cova d'en Calés nous réserverait bien des surprises. Sur les chemins empruntés par les éleveurs, puis par les guerriers venus du nord ou du sud, un certain nombre de points stratégiques ont favorisé l'implantation de groupements humains et de fortifications.

L'exemple le plus frappant est sans doute Roquevert, confluent de routes importantes : à cet endroit, la vallée de l'Adesig (la Désix), descendant de Sournia, forme un coude qui va la diriger vers Pezillà et Ansignan, où elle rejoindra l'Agly ; elle reçoit aussi les eaux de la Ferrère, ruisseau venu des plateaux du sud (là où se trouvent les lieux de Palmes, Campoussy et Sequera) ; elle reçoit enfin les eaux du ruisseau de Rapane, venu de Trévillach. Bien entendu, ces vallées sont autant de chemins empruntés par les troupeaux, les voyageurs et les guerriers. On ne s'étonnera donc pas de trouver à Roquevert deux lieux fortifiés destinés au guet et à la défense : le château de Roquevert et la petite tour du Roc Blanc ; on ne s'étonnera pas non plus d'y trouver un village que les anciennes cartes situent dans un des méandres de l'Adesig, sous la protection du château. La succession de vallées qui mène de Sournia à Ille est d'ailleurs jalonnée de lieux d'habitation et de surveillance : avant d'arriver à Roquevert, on trouve l'ancienne fortification de Saixà. La vallée de Rapane est surveillée à droite par le château de Sequera, à gauche par l'oppidum de la Melra ("le Tarter-del Moro"). Toujours sur la gauche, au-dessus du ruisseau de la Font, se trouve Trévillach ; puis l'on descend vers Ille par deux chemins : l'un, passant par Montalbà et son château, plonge sur Casesnoves ; l'autre, par Belestà, aboutit à Reglella.

N'oublions pas enfin le rôle essentiel des vastes plateaux et des chemins de transhumance (les carrerades). Là encore, joue le souci de protection, qui entraîne la construction de châteaux qui sont aussi, au besoin, des bergeries fortifiées : Palmes et Sequera en sont les meilleurs exemples.

A partir du VIII^e siècle, tout ce petit monde va subir les assauts des invasions : invasion arabe

d'abord, avec une occupation qui dure une trentaine d'années ; invasion franque, surtout, avec l'expansionnisme carolingien créateur d'un vaste empire qui sera divisé en trois parties à la mort de Charlemagne. L'empire avait eu auparavant le temps de mettre en place le système des comtés, et l'on considère généralement qu'un certain Guillem, seigneur de l'entourage de Charlemagne, aurait été le premier comte royal régnant sur l'ancienne Septimanie. Ensuite, alors que le système royal perd presque toute influence réelle sur la région, le pouvoir des comtes devient de plus en plus conquérant, avec des noms aussi célèbres que Guifred "le Velu", Oliba "Cabreta" ou encore Bernat "Taillefer".

Avec ce dernier personnage, nous sommes arrivés au début du XI^e siècle. Comte de Besalù, il disposait d'un vaste territoire englobant notamment la vicomté de Fenolledès, dont faisaient partie Trevillach, Sequera et Roquevert. En 1020, peu avant sa mort, il rédige son testament et divise son domaine entre ses divers enfants. Cependant, un siècle plus tard viendront de nouveaux comtes qui édifieront un domaine plus vaste encore. Avec Ramon-Berenger IV (1130-1162), qui épouse la fille unique et héritière du roi d'Aragon, le comté devient royaume, un royaume qui va préoccuper les rois de France, qui en sont à la fois les suzerains et les adversaires (paradoxe de la féodalité). Sous le règne de Pere I^{er} d'Aragon, le pape Innocent III lance la Croisade des Albigeois (1208) destinée à vaincre l'hérésie cathare. Très vite, cette croisade devient politique, et se transforme en un affrontement entre les royaumes de France et d'Aragon. Pere I^{er} est tué en 1213 au siège de Muret. Ensuite, après plusieurs années de confusion, le roi Louis IX ("Saint-Louis") finit par imposer sa supériorité, qui se traduit par le traité de Corbeil (1258).

Ce traité rend la situation plus claire, puisqu'il met un terme aux liens féodaux qui soumettaient les rois d'Aragon à ceux de France. Il met aussi un frein à l'expansionnisme aragonais, en annexant définitivement le Fenolledès aux terres de France. Dorénavant, même si dans les premiers temps elle demeure assez floue, c'est une véritable frontière qui va séparer le Roussillon des villages voisins que sont Montalbà, Belestà, et, bien sûr, Trevillach. Cette frontière durera jusqu'en 1659 (Traité des Pyrénées). Pourtant, même après le traité des Pyrénées, elle continuera de jouer un rôle assez important, puisqu'elle séparait les provinces du Languedoc et du Roussillon. Il faudra en fait attendre 1790 pour que la création des départements renoue des liens rompus au XIII^e siècle, alors que les gens d'Ille et de Trevillach habitaient la même terre et parlaient au départ exactement la même langue.

D'ailleurs, au XIV^e siècle, les relations entre Ille et Trevillach sont loin d'être coupées : beaucoup d'actes notariaux concernant des habitants du village, ou de Sequera et de Roquevert, sont passés devant un notaire illois, Ramon Sabater, qui se dit aussi "notaire de Roquevert". On voit des mariages se nouer entre gens d'Ille ou de Nefiach et gens de Trevillach : ainsi, en 1319, la fille de Guillem



Le château de Roquevert ; il ne se limite pas à ce pan de muraille que l'on aperçoit au bord de la route ; sur un versant du rocher, enfouis sous une épaisse végétation, apparaissent des vestiges que Roquevert était un château d'une relative importance, lié à un village qui devait se situer à ses pieds (cl. J. Tosti)

Manent, de Trevillach, est l'épouse de Pere Barrera, de Nefiach (1) ; en 1329, Francesca Esteve, de Roquevert, est la femme de Ramon Codalet, d'Ille (2). On note aussi de fréquentes relations financières entre Ille et nos trois villages. Bref, l'appartenance des uns ou des autres à tel ou tel pays n'a pas encore vraiment changé les comportements sociaux.

SEQUERA

Le lieu de Sequera apparaît pour la première fois dans les textes en 1011, dans la fameuse bulle du pape Serge IV qui énumère les possessions du monastère de Cuixà : l'alleu de "Villa Saquaria", y est mentionné aux côtés de Palmes et de Campoussy (3). Nouvelle mention en 1023, et toujours à propos de St Miguel de Cuixà : un certain Seguiér lègue à Cuixà ses biens de Palmes, comprenant aussi Sequera. En 1026, Sicart (son frère) et Adaliz (son épouse) confirment la donation, à condition de rester possesseurs de ces biens toute leur vie durant (4). Le texte de 1026 nous donne les confronts de l'alleu légué au monastère : de deux côtés le "terme" de Tarerach et de Trevillac ; d'un troisième côté la "serra de Codaria", et enfin la "villa Sorna" (Sournia) jusqu'au territoire de Favers. L'alleu est appelé "alodem Sachera sive Camporsino", ce qui suppose à l'époque des liens étroits entre ces deux plateaux séparés par le ruisseau de la Ferrère.

L'église, sur laquelle nous reviendrons plus loin, est mentionnée beaucoup plus tardivement, puisqu'il faut attendre l'année 1298 pour voir Viadera Raolf, d'Sequera, léguer dans son testament 2 sous à l'église St Vincent (5). Bien entendu, l'édifice est très antérieur à cette date, mais nous manquons d'archives qui nous permettraient une datation précise. La plupart des documents que nous possédons sur Sequera datent en effet du XIV^e siècle.

Bien que peu nombreux, ces textes nous appren-

nent à connaître un peu quelques habitants de Sequera, et notamment la famille Pesillà, qui semble l'une des plus importantes de ce petit village. En 1334, Philippe Pesillà reconnaît devoir de l'argent à Mabelia, femme de Pere Constans, de Latour-de-France (6). Son frère, Guillem Pesillà, est sans doute plus riche et plus important que lui : en effet, il a épousé Brunissende, soeur du noble Guillem de Sournia, et le seigneur Ramon d'Illa (seigneur de Casesnoves) lui doit une somme de 119 sous. En 1347, à la mort de Philippe de Pesillà, son fils prénommé lui aussi Philippe, lègue 12 deniers aux églises de Montalba, Corbous (près de Sournia) Arsa et Sequera. Lui-même épouse une nommée Boneta, fille de Pere de Hospitali, noble d'Ille. En 1375, Boneta est veuve ; elle vend pour deux ans les rentes et dîmes qu'elle et son mari percevaient sur le territoire de St Miquel le Lloies. Nous trouvons enfin un Berenger Pesillà en 1383 : Guillem de Sournia lui vend une terre située sur le territoire de Sequera, au lieu-dit "Quer de Pou" (le rocher du puits) ; la terre est appelée "la Plana d'en Huget", et se trouve à la limite des territoires d'Arbussols et de Tarerach. Le prix de vente est fixé à 55 sous, monnaie de Barcelone. Il s'agit d'une tenure appartenant au seigneur de Trevillach, qui est en même temps le seigneur de Sequera : son nom, Guillem de Perapertusa, mais nous aurons l'occasion d'en reparler à propos de Trévillach.

Parmi les autres personnes importantes du village, signalons aussi un certain "Dona" ou "Madona" Fina : en 1355 elle doit à Esclarmunda, veuve de Huguet de Tarerach, 70 sous, à savoir 2 aymines d'avoine et une aymine de seigle. En 1366, elle fait partie de la longue liste des gens qui doivent contribuer financièrement à la confection de la muraille de Vinça (car elle possède une bâtisse à l'intérieur de la ville). Au total, nous ne disposons que de six noms de famille différents : Pesillà, Geli, Madona Fina, Gualart, en Guifre, Pueg. Nos recherches n'ont pas été très fructueuses.



Les "Demoiselles", d'étranges piliers qui se dressent au centre du château de Sequera (cl. J. Monier)

Reste à savoir qui fut seigneur de Sequera avant que le village ne tombe sous la coupe des Perapertusa. Certes, Cuixà avait des possessions, mais la seigneurie ne dépendait sans doute pas du clergé. Là encore, aucune certitude. Nous savons toutefois qu'il existait une famille "de Sequera", qui pourrait bien avoir été maîtresse de ce territoire autrefois. En 1245, Arnau de Saquera est membre de l'Hôpital des Pauvres de Perpignan ; en 1256 Joan de Saqueria fait partie des frères de l'Hôpital d'Ille (7). En 1329 enfin, un nommé Pere de Saquera habite Montbolo (8).

La tradition orale veut que l'église de Sequera ait été fondée par les moines de Cuixà ; c'est possible dans la mesure où l'abbaye possédait au moins un alleu sur le territoire. Cette église, dédiée à St Vincent, fut construite à la fin du XI^e siècle ou au début du siècle suivant. Elle offre la plupart des caractéristiques des édifices romans bâtis à cette époque dans les petites agglomérations : abside semi-circulaire tournée vers l'est, petit clocher-mur à l'ouest (dont il reste peu de choses aujourd'hui), nef voûtée en plein-cintre. Les ouvertures sont toutes au sud : le portail présente un arc assez haut à l'intérieur, et un arc plus bas vers l'extérieur ; deux fenêtres, l'une dans la nef, l'autre dans le chœur (plus grande que la première), toutes deux à double ébrasement, offrent en façade trois archivoltes décorées par des moulures et peintes. L'ensemble est composé de blocs de granit soigneusement équarris.



Le Château de Sequera (Cl. Y. Blaize)

A l'intérieur, tout autour du chœur et de la nef, des corbeaux rectangulaires soutiennent une corniche, moulurée au niveau de l'abside. La nef est séparée du chœur par deux arcs, qui pourraient avoir délimité une travée du chœur par deux arcs, qui pourraient avoir délimité une travée du chœur, un peu comme à Vallestàvia. Au sommet des piliers qui soutiennent ces arcs, des modillons grossière-

ment sculptés présentent des motifs fruitiers (sans doute des pommes de pin). On note les restes d'un banc de pierre sur le côté droit. La plus grande curiosité de l'église est sans doute sa tribune soutenue par un arc en plein-cintre, à laquelle on accédait par un escalier dont il ne reste rien aujourd'hui.



L'Eglise de Sequera aujourd'hui (Cl. J. Tosti)

En effet, Sequera fait depuis de nombreuses années la joie des pilliers d'églises, ces charognards qui n'ont aucune honte à dépecer des édifices qui avaient pourtant su résister au fil des siècles à tant de guerres et de pillages. Un premier arrachement, au moins antérieur à 1930, est visible sur la façade méridionale au-dessus du portail : il s'agissait sans doute d'un ensemble de blocs destinés à embellir le portail sous forme d'un fronton rectangulaire. Puis ce fut au tour de l'escalier de la tribune. Enfin, il y a quelques années à peine, on s'est attaqué aux blocs sculptés qui décoraient les deux voussures du portail, aux marches de l'entrée, et à la fenêtre de l'abside. Précisons que l'église est actuellement la propriété de l'évêché, à qui l'a léguée un curé de Campoussy qui l'avait lui-même achetée à des agriculteurs de Trevillach. Au siècle dernier, le bâtiment avait été transformé en bergerie, formant avec le cortal qui lui fait face au sud un ensemble entouré d'une enceinte. Son utilisation à des fins agricoles l'avait protégé de la ruine et du pillage qui ont suivi son abandon. Heureusement encore qu'en 1973 un groupe de jeunes gens (appartenant à une association curieusement nommée le GIBS) avaient opéré un sauvetage évitant l'effondrement de la nef. Mais l'abside continue de s'effondrer, et de nouveaux chantiers seraient les bienvenus, à condition toutefois que leurs efforts ne soient pas réduits à néant par quelques imbéciles désireux d'orner leur résidence secondaire à moindres frais.

L'autre monument important de Sequera, c'est le château, parallélépipède d'environ 13 mètres sur 20, haut d'une dizaine de mètres. Ceux qui l'ont décrit auparavant ont préféré emprunter à son sujet le terme de "grange fortifiée", alors que la population locale a toujours parlé de "château". C'était le cas en 1700, lors de l'élaboration du registre-terrier de Trevillach (9), où l'on précise qu'il y a à Séquera une église et un château ruinés. Nous pensons pour notre part que cette bâtisse a dû servir à la fois d'habitation à un petit châtelain local et de refuge

pour les bêtes et les gens en période d'insécurité. Ce qui fait inévitablement penser à une grange ou à une bergerie, ce sont ces deux étonnants piliers, hauts de plus de douze mètres, qui dressent leur stature à la fois frêle et robuste au centre du bâtiment. Déjà, au siècle dernier, les gens de Trevillach avaient pris l'habitude de les surnommer "les demoiselles", et cette appellation amusante leur est restée. Par contre, d'autres détails nous invitent à voir dans ce château une habitation occupée par des personnages relativement importants : par exemple, la présence à la fenêtre méridionale (elle aussi saccagée par des pillards contemporains) de deux bancs appelés romantiquement "fastejadors" en catalan, ou encore la porte en plein-cintre à l'est, dont la plupart des blocs de granit ont également disparu.



Fenêtre méridionale près du portail (Cl. J.M. Monier)

En tout cas, la vocation défensive de l'édifice est indéniable. A l'est et au sud, on devine encore les vestiges de ce qui fut un chemin de ronde. Chaque face porte des rangées d'archères, notamment au sud et au nord. Celles du sud, qui donnent directement sur le plateau, sont situées au rez-de-chaussée, alors que celles du nord, qui surplombent la pente et ses rochers, ont été construites à l'étage supérieur. Les blocs d'angle sont larges et soigneusement équarris, tandis que les autres pierres, plus grossières, sont disposées en assises assez régulières, parfois avec des traces d'opus spicatum. Nous aurions tendance à faire remonter la construction au XIII^e siècle, peut-être après le traité de Corbeil.

Aux alentours du château, et notamment sur le chemin de l'église, de nombreuses ruines attestent la présence d'habitations et de cortals. La tradition populaire veut que le village et le château aient été détruits par les Grandes Compagnies, dont on aime à préciser qu'elles venaient d'Espagne.

Il est vrai que ces routiers recrutés par Du Guesclin ont fait de nombreux ravages dans la



L'église de Sequera vers 1930 (cliché Glaser, tirage moderne Jean Monier) : l'abside est en meilleurs état ; on remarque à l'entrée les blocs du portail et, entre les deux bandes de l'abside, la fenêtre intacte.



On montait à la tribune par un escalier qui a disparu vers 1970



La corniche soutenue par des corbeaux (cl. J. Monier)



Des modillons grossièrement sculptés (cl. J. Monier)

région, alors qu'ils allaient en Castille et surtout lorsqu'ils en sont revenus. Selon Bernard Alart, ils avaient établi leur quartier-général à Tarerach. En 1364, comme ils multipliaient leurs attaques en Conflent, Vinça et les villages environnants avaient constitué une armée qui les avait assiégés victorieusement (10). Leurs ravages en Fenolledes datent surtout des années 1370, et on leur attribue notamment la destruction du Château d'Arsa, entre Sournia et Rabouillet.

ROQUEVERT

Les grandes compagnies pourraient bien aussi avoir achevé de ruiner le château de Roquevert, dont il ne reste aujourd'hui pratiquement plus rien, sinon un pan de muraille avec quelques archères. Construit sur un petit éperon calcaire dominant la vallée de l'Adesig, il occupait une position stratégique que nous avons déjà évoquée plus haut. Rappelons aussi la présence à quelques centaines de mètres, au Roc Blanc, d'une petite tour de guet quadrangulaire qui pouvait communiquer par des signaux avec Sequera. Aucun vestige par contre ne nous indique la présence d'un village, dont on sait pourtant qu'il a existé au Moyen-Age, et dont le cadastre impérial, dressé en 1813, signale les ruines dans un des méandres de l'Adesig. Nous allons y revenir, mais rappelons d'abord la présence à Roquevert, près de l'actuel pont de la route de Sournia, d'un très joli petit pont à deux arches, qui, sans forcément remonter à l'époque romaine comme certains le disent parfois, pourrait très bien être d'origine médiévale. (voir photo p. 22)

Le village est mentionné tardivement dans les textes. Il faut attendre 1329 pour lire que Francesca, fille de Bernat et d'Escarmunda Esteve, du lieu de ROCHAS VIRIDI, a épousé Ramon Codallet, d'Ille (11). Le ruisseau de Rapane devait servir de limite entre les territoires de Roquevert et de Sequera : c'est ce que nous apprend une charte de 1344 qui donne à Esteve Royre, de Roquevert, l'autorisation de faire des fours à chaux et d'utiliser à cet effet le bois de Rapane. Il faut pour cela d'une part l'accord des consuls de Roquevert, de l'autre celui du seigneur de Trevillach et de Sequera. Le contrat signé avec Esteve Royre sera valable pour deux ans. Notre homme décide de s'associer à Bernat Fabre, d'Ille, et Ramon Mathey, afin de faire "autant de fours à chaux qu'il nous sera possible" (12). Autre texte intéressant, en 1363, Pere Egidi, de Sequera, vend à maître Ramon Sabater, notaire de Roquevert, un cortal avec maisons, ferratials et aire, ainsi que d'autres possessions, l'ensemble étant situé à la limite de Sequera et de Roquevert, près du village de Roquevert. Le prix

de vente est fixé à 19 florins d'or, et on nous précise qu'il s'agit d'une tenure pour laquelle on doit verser chaque année un cens de deux "punyeres" de blé au seigneur Bernat-Berenger de Perapertusa. Parmi les confronts, on trouve des terres exploitées par des habitants de Roquevert : Perpinyà Esteve, Perpinyà Royre et Esteve Rochas. (13)

Aucun des textes que nous avons pu trouver ne fait mention d'une église. Par contre, le moulin de Roquevert existe déjà au XIV^e siècle, puisqu'en 1379 il fait mention d'un sentier qui va du moulin de Roquevert à Sournia, en traversant la "rectorie" de Ste Félicité (14). En 1700, ce même moulin était appelé "moulin de Ste Marie", ce qui peut laisser supposer l'existence à proximité d'une chapelle dédiée à la Vierge.

TREVILLACH

Le village est cité pour la première fois en 1026, sous la forme "Tivilanum", nous l'avons déjà vu. Quant à son église dédiée à St Martin, elle pourrait être mentionnée en 1109, parmi les diverses possessions de l'abbaye de la Grasse, où apparaît une église St Martin de "Triviaco" (15). Notons cependant que les chartes énumérant les biens de cette abbaye sont souvent des documents auxquels il faut accorder une confiance limitée. Pour le reste, nous avons été frappés de voir combien Trevillach apparaissait peu dans les actes médiévaux. Seuls deux noms d'habitants au XIV^e siècle nous sont connus : d'abord Guillem Manent, dont la fille, mariée à Pere Barrera de Nefiach, fait don dans son testament de dix deniers à l'église St Martin. Elle donne également du blé pour les pauvres de Nefiach et une cape à sa soeur Guillem (16). L'autre est Guillem Dotre, qui était en 1344 le fermier des rentes perçues par le seigneur de Trevillach (17).

Nous sommes un peu mieux renseignés sur les seigneurs du village, qui sont déjà au XIV^e siècle les Perapertusa. On peut penser que, comme pour Sequera, il y eut auparavant une famille "de Trevillach", connue notamment par un nommé Guillem de Trivilacho, qui au milieu du XIII^e siècle frère à l'Hopital d'Ille. Le premier Perapertusa à être officiellement cité comme seigneur de Trevillach est Guillem, dont le fils Seguer hérite en 1335 du titre de seigneur du "Castri de Trevillach". Ce dernier terme suppose l'existence d'un château, dont c'est la première et pratiquement la seule mention au Moyen-Age. Seguer de Perapertusa a en même temps hérité des dettes de son oncle Berenger, ainsi que le lui rappelle Arnau, seigneur du château de Corbera, qui lui envoie une copie de l'acte :



L'ancien pont de Roquevert vers 1930 (cl. Glaser)

"Moi, Berenger de Perapertusa, chevalier, reconnais devoir à toi, Arnau de Corbera, damoiseau, seigneur du château de Corbera, mon gendre, 15 000 sols de Barcelona, pour sode de la dot promise à toi pour ton mairage avec Hugueta, ma fille." (18)

En 1344, Seguer meurt ; sa veuve Boneta semble abandonner la seigneurie au profit d'un certain Guillem Sabater, de Rabouillet. Suit une période assez obscure, et nous retrouvons en 1356 la nommée Fina, "femme du vénérable Guillem de Perapertusa, seigneur de Trivilacho", qui destitue son frère Guillem de Sornia du rôle de procureur de ses bien (19). En 1363, Bernat-Berenger de Perapertusa est à la fois seigneur de Rabouillet, Prats,

Sequera et Trevillach. En 1369, cet ensemble est déjà appelé "la baronnie" et a pour seigneur Guillem de Perapertusa, qui réside en terre catalane et n'a pas pu prêter hommage au roi de France pour les diverses possessions que nous venons de mentionner. Mais le sénéchal du roi demande qu'on ne lui cause aucun tracass à ce sujet (20).

Nous avons déjà évoqué dans d'autres numéros (21) comment la famille de Perapertusa, tout en conservant la baronnie de Rabouillet et donc de Trevillach, allait s'implanter en Conflent, héritant au XVe siècle de la seigneurie de Joch. Nous n'y reviendrons pas, et nous contenterons de rappeler que Trevillach restera aux mains de Perapertusa jusqu'à la Révolution.

Notes

- (1) Alart, *Cartulaire Roussillonnais*, ms, XIII, p. 42
- (2) C.R, XIII, 334
- (3) *Marca Hispanica* et Alart, C.R, I, 360
- (4) B.N, Fonds Moreau, cité par A. de Pous, "Le Pays et la Vicomté de Fenollède", ed. Roudil, 1973.
- (5) C.R, XII, 159 ; cité par l'abbé Cazes, "Roussillon Sacré", ed. Conflent, 1977.
- (6) Les textes mentionnés dans ce paragraphe sont extraits du *Cartulaire Roussillonnais* d'Alart, vol. 13 à 16.
- (7) C.R, X, 54 et 294
- (8) C.R, XIII, 343
- (9) *Papier-terrier de Trevillach*, Archives Départementales des P.O, 3E 34/138

- (10) Bernard Alart, "Première apparition des Routiers dans le Conflent", bulletin de la SASL, 1854
- (11) C.R, XIII, 344
- (12) C.R, XIV, 66
- (13) C.R, XV, 60
- (14) C.R, XV, 645
- (15) C.R, III, 2
- (16) C.R, XIII, 42
- (17) C.R, XIV, 52
- (18) C.R, XIII, 542 et 564
- (19) C.R, XIV, 52, 66, 505
- (20) C.R, III, 240
- (21) numéros 3, 5, 7, consacrés à Rigardà, Rodès, Joch.

TREVILLACH EN 1700

Si nous avons choisi cette date de 1700 pour parler longuement de la situation de Trevillach sous l'Ancien Régime, ce n'est pas par hasard: 1700 est l'année choisie par Messire François de Bournonville de Peyrepertuse, seigneur et baron de Rabouillet, Prats, Trebilhac, Sequera, Roquebert et leurs dépendances, pour faire dresser le capbreu ou papier-terrier de Trevillach. A cette occasion, chaque chef de famille devra passer devant le commissaire-délégué, le représentant du seigneur et le notaire pour établir la reconnaissance des possessions qu'il tient en emphytéose et pour lesquelles il doit verser un cens annuel et acquitter des redevances en cas de mutation.

On devine tout l'intérêt qu'un semblable document, conservé au Archives Départementales des P.O (1) présente pour l'historien. Nous n'avons pas ici le temps ni l'intention d'en faire une analyse exhaustive, mais simplement de mieux comprendre, grâce à lui, comment on vivait à Trevillach une centaine d'années avant les bouleversements entraînés par la Révolution.

LE CEREMONIAL

L'élaboration d'un capbreu est un acte important, qui demande une assez longue préparation et la présence de plusieurs personnages qui en assureront la légalité. Si le seigneur a pris la décision de confectionner ce registre, c'est, dit-il, parce qu'il a constaté que ses vassaux avaient profité de son éloignement (le vicomte de Joch et le baron de Rabouillet habitent à Barcelone) pour usurper une partie de ses droits seigneuriaux, lui en dissimuler d'autres, et refuser de "les lui avoir restituer, découvrir et déclarer". Son représentant en France, Raphael Molins, batlle de Joch, a donc fait convoquer le premier février de l'an 1700, à huit heures du matin et dans le château de Trevillach "les sieurs baille, consuls, habitants et particuliers possédant biens, maisons, terres et héritages dans le dit lieu et terroir du dit Trebilhac". L'annonce a été faite par criée publique à la place du village et par copie affichée à la porte de l'église, une autre copie ayant été remise à Pierre Soulère, baille de Trevillach.

Comme Trevillach appartient à la terre de France, et à la province du Languedoc, il a fallu prévenir d'autres autorités, ce qui explique la présence de Charles Grussan, "commissaire délégué pour la confection du papier terrier dans les lieux de la Baronnie de Rabouillet, par ordonnance rendue par requête par Mgr le Sénéchal de Limoux le 26 mai de l'année 1699". Charles Grussan est assisté de Pierre Faure, notaire à Caudiès-de-Fenouilhèdes. Pendant une heure, les deux hommes attendent en vain les habitants du village. Ils se sont en effet trompés d'endroit, et les attendent à l'auberge de Pierre Soulère, alors que Molins les a rassemblés à l'intérieur du château. A 9 heures, la cérémonie peut enfin commencer.

Les principaux habitants réunis au château sont Pierre Soulère et Jean Marie, les deux consuls, Jean Olive Guillo, l'actuel baille, Jean Grieu, Antoine Ville, Jacques Ville, Raymond Bourrel et Jean petit Larrieu. Ils communiquent au notaire le compoix (ancêtre de la matrice cadastrale) et lui déclarent ne

posséder aucun autre acte dans le village. Puis ils passent à la cérémonie du serment :

"Sur quoy de notre mandement les dits baille consuls et habitants, leur main levée a la passion figurée de Nostre Seigneur ont promis et juré estre bons et fidelles vassaux envers leur seigneur, n'en recognoistre dautre que luy et ses successeurs ou ayant droit et cause, garder et conserver son droit, ne conspirer en foi, vie, honeurs, profits et revenus, ains le garder et défendre..."



Le "château de la Place" (aujourd'hui maison Jean Sire)

LE PREMIER QUESTIONNAIRE

Avant de faire venir les chefs de famille un par un, il est nécessaire de réaffirmer nettement l'ensemble des droits seigneuriaux. C'est pourquoi les responsables du village doivent répondre à un questionnaire d'ensemble, qui est assez utile pour en savoir plus sur Trevillach. Et d'abord les limites du village, qui ne sont pas les mêmes aujourd'hui, puisqu'alors Roquevert et Sequera étaient séparés de Trevillach.

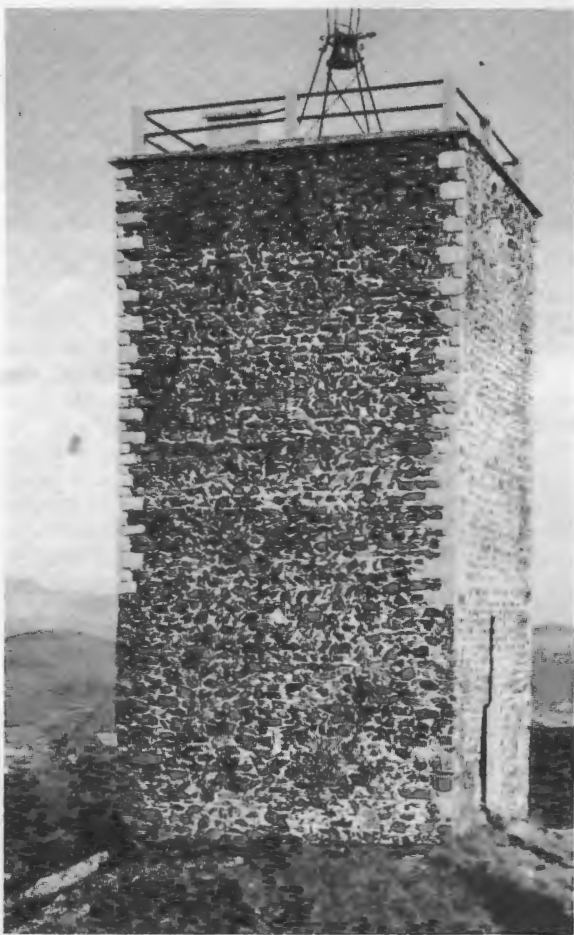
Le "consulat terroir de tailhable" de Trevillach occupe une superficie de 650 sétérées. En principe, il s'agit de la sétérée de St Paul-de-Fenouillet, qui équivaut à 41,9 ares. Mais la sétérée est une mesure qui ne veut pas dire grand-chose pour nous, car elle varie en fonction des terres. Un questionnaire réalisé en l'an X de la république (1802) nous apprend que la sétérée de terres "bonnes" est de 1500 cannes carrées (environ 30 ares), celle de terres "médiocres" de 2400 cannes (48 ares), et celle de terres "faibles" de 3000 cannes (56 ares) (2). Le terroir commence au Pas d'en Gazeil, à la limite de Montalbà, s'en va vers le nord à la Coume de Boynès et monte au Pech de la Mort d'en Descaus, limite de Caramany. Puis il suit la serre vers l'ouest, jusqu'au Camp de les Colomines, limite avec Trilhà, au lieu-dit le Pinatell, et au Col St Jean. Là se trouve le terme de Sequera, et notre limite va maintenant vers le sud, vers le col de l'Auzina et le col de la Mole ("où l'on trouve la terre d'Espaigno") suit la serre pour aller au Prat de Lauquo, au Prat de Vignouzeres (limite avec Ropidera), au Rec del Roumengà et enfin au Pas d'en Gazeil.

Quelques renseignements complémentaires nous apprennent que Trevillach ne possède aucune forge, aucun four banal ni aucun moulin. Chaque maison ou presque a son four particulier. Le seigneur possède pour sa part un moulin à deux meules, appelé Ste Marie et situé sur la rivière de Roquevert, au territoire de Prats. Ce n'est pas un

moulin vassal, mais *"les habitants de Trebilhac y vont tous moudre leurs grains, en considération et reconnaissance de la permission que le dit seigneur leur donne d'extirper des terres et faire depaistre leurs bestiaux dans le territoire de Sequera"*.

ADMINISTRATION ET JUSTICE

Le préambule du capbreu rappelle que le seigneur de Bournonville est le seul à pouvoir exercer dans le village les droits de haute, moyenne et basse justices. La justice est exercée par les officiers qu'il nomme et crée à cet effet, et qui sont ressortissants du sénéchal de Limoux. Ces officiers sont le baille et le sous-baille. Le premier veille à ce que les actes de justice et ordres du seigneurs soient exécutés. Le second *"veille notamment à ce qu'aucune sorte de bétail ne porte dommage ni préjudice"* : lorsqu'il trouve des bêtes en infraction, il peut exiger de leur propriétaire, sans autre forme de procès, une amende de 3 deniers pour une bête à laine (un sol pour une bête grosse) et 2 sols 6 deniers pour un cochon.



La Tour de Prats de Sournia, où étaient éventuellement enfermés les prisonniers.

Il n'y a point de prison. Si nécessaire, les prisonniers sont conduits à la tour de Prats-de-Sournia, seule prison pour l'ensemble de la baronnie. Chaque épanchement de sang est passible au minimum d'une amende de 3 livres 10 sols. Le village ne possède pas de fourches patibulaires, mais seulement un poteau attaché à la muraille du château, du côté de la place, qui permet d'exposer (*"mettre sur le carreau"*) les condamnés à la vindicte populaire. Il y a aussi des fers, qui sont aux mains du baille.

La communauté villageoise est représentée par deux consuls *"non chaperonnés"*, nommés chaque année par les précédents consuls après avoir été élus

par les habitants. Ils prêtent serment en principe devant les officiers de la justice du seigneur ; mais cette année-là les choses ont changé : leur serment a été recueilli par le maire, Jean Vidal, originaire de Belestia. Ce maire est apparemment un officier nommé par le pouvoir royal pour contrebalancer l'autorité excessive des seigneurs. La nomination de maires, dont nous avons peu d'exemples en terre roussillonnaise, était sans doute aussi pour le roi un moyen parmi tant d'autres d'arrondir le budget de l'état (il fallait acheter cette charge), mais nous reconnaissons que nos connaissances à ce sujet demeurent très fragmentaires.

LES DROITS ET LES POSSESSIONS DU SEIGNEUR

Ne l'oublions pas, le capbreu a pour but essentiel de réaffirmer les divers droits seigneuriaux, et au premier rang les redevances auxquelles sont soumis les emphytéotes (c'est-à-dire les tenanciers bénéficiant d'un bail perpétuel). Ces redevances peuvent être versées en argent, et sont alors perçues à la Toussaint. Le plus souvent, il s'agit de redevances en nature, des poules pour les possesseurs de maisons, et l'agrier pour ceux qui exploitent champs, vignes et prés. Le seigneur a droit au onzième de la récolte, que son représentant ira chercher au champ et au pré pour les grains et le foin, alors que les raisins doivent être portés au château. Le seigneur perçoit en outre un droit d'entrée. Pour le reste, les habitants de Trevillach jurent solennellement qu'il n'existe aucun droit particulier : pas de corvée, pas d'affouage (taxe sur le bois), pas de droit d'albergue, pas d'obligation de laisser le seigneur vendre son vin en priorité. Ils admettent toutefois que la pêche et la chasse leur sont interdites, mais précisent que personne ne les a jamais empêchés de se livrer à ces deux activités. Autrement dit, et l'éloignement du seigneur y est sans doute pour beaucoup, les gens de Trevillach n'ont pas jusqu'à présent souffert de la tyrannie seigneuriale.

Le vicomte de Perapertusa possède en outre des biens en propre, dont le texte nous donne la liste. Et d'abord un château ou *"maison logeable"* avec une basse-cour sur la place du village : il s'agit vraisemblablement de la maison de monsieur Sire, l'ancien maire, que les gens de Trévillach appellent communément *"le château"*. Le seigneur possède aussi une petite maison découverte et un patu (sorte de cour) à la sortie du village, sur le chemin de Latour-de-France. Il a deux grands champs de plus de deux hectares chacun, l'un au chemin de la Font, l'autre au chemin de Sournia. Parmi ses biens, n'oublions pas l'ensemble des vacants et des pâturages, ainsi qu'un bois-taillis de chênes verts appelé le Matassé.

Enfin, le seigneur possède l'ensemble de la terre de Sequera, *"avec un vieux château et une église ruinée, et où les habitants de Trebilhac et des autres lieux ne peuvent aller travailler ny mener despaistre les bestiaux sans la permission du seigneur"*. Nous le voyons, le village de Sequera n'existe plus depuis fort longtemps, puisque l'église est déjà en ruine. Sequera possède cependant un baille, qui est Jean Grieu, de Trevillach, et un sous-baille, qui est le même que celui de Trevillach. Le seigneur autorise les paysans à cultiver les terres du plateau, à condition de recevoir l'agrier onzième de tous les fruits, et le cinquième des champs entourant le château.

Nous n'avons par contre aucune précision sur Roquevert, sinon la présence du moulin que nous

avons signalé plus haut. Considérées comme biens nationaux, les diverses possessions du Baron seront vendues après la Révolution.



Sans doute cédée par le seigneur au clergé, la maison Grieu-Cante servait de presbytère au XVIII^e siècle. (cl. J. Tosti)

LES HABITANTS

L'ensemble du capbreu contient soixante déclarations, dont 59 de chefs de famille habitant le village. Le soixantième déclarant, François Cambrils, est de Montalba. Cela fait grosso modo, si l'on considère qu'il y a en moyenne entre 4 et 5 personnes par foyer, une population que l'on peut évaluer à 250 habitants minimum. D'autres dénombrements réalisés au cours du XVIII^e siècle aboutissent à des résultats à peu près identiques : 50 feux (foyers d'habitation) en 1762, 55 en 1789. Malgré de nombreuses naissances, la population n'augmente pas, et cette stagnation s'explique par les épidémies et la forte mortalité infantile. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que l'on dépassera les 300 habitants, avec un maximum de 365 personnes en 1834.

L'année 1700, qui nous occupe surtout ici, est pourtant une année prolifique : 18 naissances contre seulement 9 décès. La lecture des registres paroissiaux contient toujours quelques détails sans grands intérêts historiques, mais qui donnent un aperçu de la vie au village à l'époque. Nous parlons de la mortalité infantile, importante dans les premiers mois qui suivent la naissance. Ces enfants qui n'avaient pas encore vécu, on les enterrait anonymement, dans une partie du cimetière appelé "le lieu des petit enfants". C'est le cas pour Marie Genit, morte deux mois après sa naissance. Il y avait aussi les enfants trouvés, fruits d'accouchements clandestins souvent loin du village où résidait

Les chefs de famille à Trevillach en 1700

François Benet	Jeannet Marie
Jean Bourrel	Jean-Antoine Mailhart
Jean-Pierre Bourrel	Pierre Marty
Pierre Bourrel	Jean Olive
Raymond Bourrel	Thomas Olive
Antoine Brie	Jean Pons
Bartélémy Brie	Antoine Roux
Bernard Brie	Michel Sire
Anne Daloune	Jean Sire
Jean Davateau	Jean Sire petit
Bernard Debat	Pierre Soullère
Gabriel Essens	Jacques Soullère
Jean Dauriac	Joame Soullère
Louis Delacour	Jacques Soullère (n°2)
André Faiou	Jean Soullère
François Gateau	Henry Soullère
Laurent Gateau	Marie Soullère
Antoine Gateau	Jean Soullère (n°2)
Jean-Pierre Garrigue	Louis Soullère
Michel Garrigue	Jean-Andrieu Rouger
Pierre Garrigue	Antoine Vals
Marc Grieu	Pierre Vabichou
Jean Grieu	Louis Vergnier
Jean-Andrieu Grieu	Jean Vidal
Guillaume Grieu	Jacques Ville
Antoine Larrieu	Antoine Ville
Jean Larrieu	Bernard Ville
Mathieu Latapie	Pierre Ville
Jean Marie	André Ville
Sebastià Marie	

normalement la mère. Ainsi les gens de Trevillach sont-ils tout surpris de trouver, dans une maison en principe abandonnée, un certain Jean Larrieu, se disant chirurgien, qui vient d'accoucher une femme de Cortsavi nommée Anns Just. L'enfant sera baptisé à Trevillach et sera prénommé Jean, mais le curé prend soin de consigner dans son registre tous les détails de cette naissance insolite.

Louis Delacour, curé de Trevillach en 1700, n'aimait apparemment pas l'intolérance : il accepte d'enterrer religieusement une jeune femme muette et légèrement débile bien que celle-ci n'ait pas reçu le sacrement de la confirmation. La pauvre n'y était en effet pour rien, puisque l'intransigeant Nicolas Pavillon, qui fut évêque d'Alet de 1637 à 1677, avait refusé de lui donner cette confirmation lors de son passage à Caramany, vers 1675.

Si nous regardons la liste des chefs de famille que nous publions en annexe, nous constatons que les familles GRIEU et SIRE ne sont pas comme aujourd'hui les plus importantes du village : certes, il y a 4 GRIEU et 3 SIRE, mais ce n'est rien en comparaison des 9 familles SOULERE. Pour le reste, le capbreu nous donne peu de précisions : nous savons que Marc Grieu exerce la profession de marechal-ferrant, et que Thomas Olive vient de quitter le village pour résider en Roussillon.

L'ACTIVITE AGRICOLE

Bien entendu, le principal intérêt du capbreu est de nous renseigner sur la nature du parcellaire : quelle est l'étendue moyenne des champs, des prés, des vignes ? que possède l'agriculteur moyen de Trevillach en 1700 ? Cela suppose une étude détaillée que nous n'avons pas menée jusqu'au bout, faute de temps et de courage. Heureusement, une étude de ce type a été faite il y a quelques années à propos du Capbreu de Rabouillet (3) par Pierre Clinquart, qui a eu la bonne idée de comparer les chiffres de Rabouillet à ceux de Trevillach.

Quelques sobriquets du XVIII^e siècle

Le sobriquet, fréquemment utilisé encore de nos jours dans nos villages, était souvent une véritable nécessité administrative : nous le verrons au XIX^e siècle, lorsqu'il s'agit de distinguer les uns des autres tous les Grieu. Dans les années 1700, ce sont surtout les Soulers et les Ville les plus nombreux. C'est donc à eux que nous nous intéresserons ici, en mentionnant tous les surnoms relevés dans les registres paroissiaux du XVIII^e siècle :

SOULERE : Poubil, Courdounier, Gastou, Courtes, Setième, Montalbane, Falguère, la Fosse.

VILLE : Mouril, Esquerrot, Valent, Calès, Jaumet, Rifaille, Taliol, Bessou, Martin, Contiol, Bourrel.

Nous avons là des exemples de toutes les façons dont peuvent naître les surnoms. Il y a bien sûr ceux qui sont liés à des anecdotes, et qui nous demeurent forcément obscurs. D'autres mettent en valeur le prénom d'un chef de famille, qui demeure attaché à toute sa descendance : MARTIN, JAMET, GASTOU. Souvent, le surnom est le nom de famille de l'épouse : CALÈS, BOURREL par exemple. Plus amusantes, des caractéristiques liées à la naissance : BESSOU (jumeau) et surtout SETIEME, terme qui désigne le septième enfant mâle d'une famille, dont on sait que la tradition voulait qu'il ait des pouvoirs de guérisseur. Les détails physiques ne sont pas négligés : MOURIL (noiraud comme un maure), ESQUERROT (gaucher), et peut-être COURTES (jambes ?). Le métier apparaît aussi avec le surnom COURDOUNIER. Quant à des surnoms tels que MONTALBANES ou LA FOSSE, eux aussi font sans doute allusion à l'épouse, plus précisément à son village d'origine.

Notons enfin les surnoms des autres familles dans les mêmes registres :

GRIEU : Incuste, Just, Baille, La Mousse.

GATEU : Gallardet, Clery, Colombel, Maurissot.

GARRIGUE : Picardie.

BOURREL : Peyret, Marti.

LARRIEU : Caze, Contiol.

SIRE : Caze.

MARIE : Thècle, Rey.

BRIE : Bessoune.

DAURACH : Milliet, Bondou.

SIBIEUDE : Pradel.

(d'après les recherches de M. Joseph Deixonne)

Nous utiliserons donc les données qu'il a recueillies, en précisant toutefois que les conversions en hectares qu'il a opérées ne sont pas forcément exactes puisque, nous l'avons déjà dit, la sétérée (divisée en quarterées et en coupes) est une mesure variable selon la nature des terres et que de toute façon les reconnaissances indiquent chaque fois des superficies approximatives. Cette précision faite, les chiffres recueillis sont tout de même assez proches de la réalité.

Nous passerons assez vite sur les maisons (66 en tout) qui sont parfois accompagnées d'un "patu", petite cour le plus souvent contigue à la maison. Pour ce qui est des terres cultivées, le capbreu recense un total de 616 parcelles, qui se décomposent ainsi :

- canevas : 5 (le canevas est un champ ou un jardin planté de chanvre)
- champs, terres : 338
- ferratials : 46 (il s'agit, selon P. Clinquart, de petites pièces de terre jardinée, fertile, enclose, proche du village, où l'on cultive du fourrage)
- jardins : 72
- près : 38
- vignes : 110
- mailhols : 10 (le mailhol, en catalan "mallol" désigne en principe une jeune vigne).

L'analyse des surfaces cultivées présente une apparente contradiction avec des chiffres fournis lors de diverses enquêtes menées au XVIII^e siècle, notamment en 1750 (4) : si l'on en croit les réponses fournies alors, sur les 252 hectares de terres de toute espèce, il n'y en aurait que 46 de bonnes et cultivables. Pourtant, les totaux du capbreu de 1700 donnent des résultats inverses : 180 hectares sont cultivés, et 72 seulement demeurent incultes. Que faut-il en penser ? Deux choses : la première, et nous l'avions déjà vu pour Caramany dans un précédent numéro, lorsque l'on fait des déclarations auprès des autorités chargées de lever l'impôt, on a toujours tendance à minimiser les chiffres. Par contre, lorsque le seigneur, appuyé par son baille, tient à mettre les choses au clair, la dissimulation est beaucoup plus difficile. La deuxième chose, c'est que les terres cultivées ne sont pas forcément des terres jugées "bonnes" selon les normes agricoles d'alors : une bonne terre, c'est une terre irriguée sur laquelle on peut cultiver le blé : et là, c'est vrai, la plupart des terres de Trevillach ne peuvent pas être considérées comme bonnes.

En pourcentage, les champs ou "terres" occupent 76,1 % de la surface cultivée ; les ferratials, représentent 1,9 % et les jardins 0,9 %, tandis que les prés couvrent 2,1 % ; la vigne recouvre 18,2 %, et enfin il reste 0,07 % pour les canevas. C'est dire que, contrairement à aujourd'hui, la vigne, malgré son importance, reste largement minoritaire face à la culture céréalière. Les parcelles sont dans l'ensemble assez petites : 40 ares pour un champ en moyenne, 10 ares pour un pré, 27 ares pour une vigne. La moyenne toutes parcelles confondues est de 29 ares. Ce chiffre est malgré tout supérieur à celui de Rabouillet à la même époque (19 ares par parcelle)

Pour avoir des chiffres plus précis au niveau de la répartition exacte des cultures, il faut attendre l'enquête économique de l'an X. Nous y apprenons que le village ne produit pas tellement de blé-froment ; la céréale essentiellement cultivée est le seigle (110 sétérées), alors 5 sétérées sont consacrées à l'orge. Les rendements sont de 5 pour 1. La plupart des terres sont labourées à l'aide de mulets ou de boeufs (3 charrues tirées par des mulets et 18 par des boeufs). A noter l'absence totale de l'olivier, tandis que la vigne occupe des surfaces à peu près semblables à celle de 1700 : 80 sétérées, soit environ 32 hectares. Le rendement est de 4 charges par sétérée (12 hectos/hectares). Au niveau des légumes, on en voit apparaître un que les villageois de 1700 ne pouvaient évidemment pas connaître : la pomme de terre. Notons enfin une production de foin relativement modeste.

Le complément indispensable de l'agriculture, c'est bien sûr l'élevage ovin. Des chiffres datant

1700 : les possessions de Raymond Bourrel

La famille Bourrel (ici Bourrel) est présente depuis plusieurs siècles au village. En 1700, elle comportait quatre chefs de famille. Raymond, que nous étudions ici, est à l'origine des Bourrel "tisserands", dont descend l'actuelle famille Bourrel. Il fait partie des agriculteurs relativement prospères, avec des terres dont la superficie totale atteint 3,5 hectares environ, chiffre très respectable à l'époque. Il possède une maison dans le village, à la Grand Rue, d'une superficie au sol évaluée à 12 mètres carrés, pour laquelle il donne chaque année au seigneur un geline "bonne et de recette". Il partage avec Pierre Ville un patu contigu à sa maison, avec une redevance annuelle d'un quart de geline. Avec ce même Pierre Ville, sans doute son beau-frère, il partage un petit pré au Chemin de Tarerach. Il n'a qu'une petite vigne d'une vingtaine d'ares au Rec des Mailhols. Pour le reste, un jardin au Rec de la Font, un ferratiau al Pla, mais surtout des champs.

En effet, Raymond Bourrel a huit champs, pour lesquels il donne chaque année au seigneur le onzième de sa récolte (l'agrier), redevance à laquelle s'ajoutera la dîme perçue par le curé. Voici la liste de ces champs avec leur superficie :

Font d'en Teulet, 20 ares.
Chemin de la Teulière, 60 ares.
Chemin de la Teulière, 40 ares.
Prat de Lauque, 80 ares.
Al Perilhounié, 50 ares.
Prat del Jounquà, 40 ares.
La Loubatière, 20 ares.
Vigne de la Font, 4 ares.

Autrement dit, assez peu de parcelles (l'héritage paternel a été partagé avec son frère Jean-Pierre), mais des superficies relativement vastes. Certes, on est loin des 10 hectares que possède à la même époque Jean Marie, l'un des consuls du village, mais cela devait suffire pour subsister sans trop de problèmes.
(A.D.P.O, 3E 34/138)

de 1795 signalent un cheptel de 1104 brebis et moutons. Le troupeau de chèvres est également important, avec 600 bêtes. Notons aussi une

soixantaine de cochons. Le fromage de chèvre et la laine figurent au rang des productions de Trevillach, mais en quantités très faibles.

Notes

(1) Archives Départementales des P.O, 3E 34/138.

(2) A.D.P.O, série O, Trevillach.

(3) Pierre Clinquant, "Le Terrier de RAbouillet" (faculté des Sciences de Poitiers, octobre 1978).

(4) A.D Hérault, C. 2115.

Un personnage d'une grande importance économique et sociale LE CURÉ DU VILLAGE

Au moins jusqu'en 1789, il est difficile d'évoquer la vie quotidienne d'un village sans faire référence à la religion : c'est elle qui jalonne de ses fêtes le calendrier des paysans ; elle aussi qui leur prend chaque année une partie de leurs récoltes. C'est en son nom qu'on édifie sur chaque chemin, à la sortie du village, de modestes oratoires si nombreux autour de Trevillach. C'est pour elle enfin qu'on aménage églises, chapelles et presbytères. Nous avons eu la chance de pouvoir consulter plusieurs documents réunis par l'abbé Oriol, qui fut nommé curé de Trevillach en 1894. Beaucoup d'entre eux concernent la fin du XVIII^e siècle, et avaient été rédigés par Louis de Lapeyrouse, qui occupa la cure du village jusqu'à la Révolution. D'autres, rédigés par Oriol, constituent le préambule à ce que ce dernier aurait voulu être le "Livre Historique de Trevillach". Nous remercions la famille perpignaise qui nous a permis de consulter ces divers manuscrits.

LE COUTUMIER (*mémoire des usages de la paroisse de Trevillach, fait le 9 janvier 1784 par M^{re} Louis de Casis Lapeyrouse, Curé*)

Destiné à être transmis par le curé à ses successeurs, le coutumier est pour nous une source de renseignements souvent très intéressante. Que le lecteur se rassure, nous ne lui infligerons pas le détail des divers offices, et nous contenterons d'évoquer les cérémonies importantes pour une meilleure connaissance du village et de ses traditions. Sachons ainsi que le catéchisme avait lieu pendant toute la durée du Carême, au rythme de trois séances par semaine (lundi, mercredi et vendredi). Cet exercice réservé aux enfants était en principe suivi d'explications données aux adultes sur les commandements de Dieu et sur la confession. Le curé précise que "Le peuple a soin d'y assister pourvu qu'on choisisse une heure compétente."

Parmi les cérémonies essentielles aux yeux des villageois, figurent toutes celles qui ont pour but de protéger du malheur leurs maisons et leurs cultures. La bénédiction des maisons se déroule le Samedi Saint, à deux heures de l'après-midi. Le curé parcourt toutes les demeures de la paroisse, après avoir averti les habitants une demi-heure auparavant par une sonnerie de cloches. Les Rogations s'accompagnent de processions aux quatre coins du territoire pour attirer la bénédiction divine sur les champs: le jour de la St Marc on se rend à l'oratoire du chemin de Sournia ; puis les Rogations proprement dites conduisent aux oratoires des chemins de Trillà, Belesta et Vinça.

Il faut dire que les processions sont alors très à la mode, et on les multiplie tout au long de l'année. Certaines se contentent de faire le tour du bénitier, d'autres le tour de l'église. Plus importante, la procession du Corpus Christi parcourt tout le village, selon un itinéraire bien précis. Partie de

l'église, elle passe à la rue de la Citadelle, descend droit au chemin de Belesta, tourne à droite jusqu'à la "boutique du maréchal de Trarac", puis à gauche jusqu'aux aires, à nouveau à droite dans la rue des bailles jusqu'à la place. On va ensuite à gauche dans la rue d'Antoine Cante, et au bout de cette rue à droite dans celle de Pierre Fajou. On fait le tour de la maison du "Case vieux", et enfin on entre dans l'église. On suivait le même itinéraire pour la procession du Roi et pour toutes les cérémonies extraordinaires.



La porte de l'église
(cf. J. Tosti)

Si le clergé était friand de processions, il n'appréciait que très modérément les fêtes patronales. Le 11 novembre, la Saint-Martin était l'occasion de danses et de beuveries que le curé réprouvait, se réservant le droit de refuser la bénédiction du St Sacrement lorsque la liesse populaire était trop grande. On célébrait aussi à Trevillach quatre saints secondaires : les traditionnels Sébastien et Roch, invoqués contre les épidémies dans la plupart des paroisses, mais aussi Saint Vincent, patron de

Sequera, et une certaine Ste Astrucie, dont nous ne savons pas grand-chose, sinon qu'un texte médiéval fait mention d'une église Ste Astrucia sur le territoire de Pézillà-de-Conflent (1). Cette église pourrait très bien, selon nous, être celle du village de Roquevert, qui devait bien avoir lui aussi un petit édifice réservé au culte.

LES REVENUS DE L'ÉGLISE

Nous reviendrons plus loin sur la dîme, la plus importante source de revenus. Pour le reste, l'église possède une vigne d'environ 50 ares, close d'une muraille et située al Rumengà, "dont les fruits suffisent à peine pour la faire travailler". Chaque année, les raisins en sont vendus aux enchères quelques jours avant la vendange. Sont également vendus aux enchères de nombreux sarments que les paroissiens rassemblent sur la place du village. Autre possession, un champ au chemin de Montalbà, affermé aux enchères pour six ans (régi par Mathieu Vile au moment de la Révolution, il fut vendu 240 livres comme bien national) (2).

Comme dans beaucoup d'autres villages, c'est l'église qui possède et entretient à ses frais les deux pressoirs à vin, eux aussi affermés aux enchères. La "migère" est prêtée gracieusement aux paroissiens qui désirent vendre leur vin à des "gens de l'endroit". Par contre, elle est louée deux sous six deniers la charge aux voituriers et autres personnes étrangères. Le prêt d'un setier pour mesurer le seigle produit un revenu "en forme de mont de piété" (chaque famille l'utilisant paye trois coupes par setier). Notons aussi le produit de la vente de gâteaux lors de la St Martin. Enfin il y a les aumônes facultatives ou obligatoires recueillies dans les bassins de Notre-Dame, de St Sébastien, du Purgatoire, des Morts et du Pain Bénit.

Nous avons été frappés par l'importance du pain, considéré à la fois comme aumône et comme monnaie d'échange. Le bassin des morts "consiste en pain donné à titre de justice par chaque famille". Il permet au curé d'acheter de la cire et de payer les fossoyeurs (20 sous pour les gros corps et 10 sous pour les petits). Le curé reçoit pour son propre compte les honoraires de la messe d'enterrement, et un pain tout les dimanche pendant un an : c'est ce que l'on appelle "suivre le deuil". Les villageois qui ne désirent pas suivre le deuil sont cependant tenus de donner un peu de seigle. Cette mesure ne touche pas les parents d'enfants décédés avant la première communion : l'enterrement est pour eux gratuit, à l'exception des honoraires de la messe.

Le bassin du pain bénit fonctionne selon un rite très précis : ses marguilliers sont un jeune homme et un homme marié. Il consiste en pain donné tour à tour par chaque famille les dimanches et les jours de fêtes. Le pain est présenté à la sacristie avant la messe pour y être béni. Ensuite, une partie est distribuée à la porte de l'église par le jeune marguillier, et le restant vendu aux enchères. Le produit de cette vente va à la caisse de l'église. Notons qu'il existe aussi une caisse des pauvres, gérée conjointement par le curé, les consuls et un syndic : lorsque la nécessité le demande, elle fait des distributions en pain, en grain ou en argent.

LA DÎME

Lourd tribut versé chaque année à l'église, objet dans l'histoire de nombreuses révoltes, la dîme est prélevée à Trevillach selon une réglementation très stricte. A la lecture de certains des éléments ci-dessous, on comprend mieux la fureur révolutionnaire contre l'Eglise dans de nombreux villages.

La dîme de la paroisse est prélevée sur tous les

fruits de la terre, à l'exception des "esparsets" (le sainfoin), des choux, des citrouilles et des pommes de terre (nous sommes en 1784, et cette nouvelle culture est déjà implantée à Trevillach). Pour toutes les autres productions, le curé fait prélever un dixième de la récolte, soit sur le champ du paysan, soit chez lui ; les produits ainsi taxés sont appelés "quérables". C'est le cas pour les fourrages et les légumes. Pour les céréales, le curé doit éviter qu'on lui donne la part la plus médiocre de la récolte, et tout un système a été mis au point à cet effet :

"Les gerbes de bled, de seigle, paumelle, orge, avoine sont dimés au jour fixé par Msr le Curé, et en la manière suivante. Lorsque les monts, vulgairement appelés vingtins ou quarantins, sont formés, le commis passe à l'insu du possesseur du champ qui, quoique non averti, a droit d'y assister, et prend son droit en choisissant le côté par où il veut commencer le mont... Si les gerbes ne sont pas d'une égale grosseur ni d'une égale bonté, le commis prend son droit sur le bon et le mauvais."

La règle, dans sa rigueur, accepte cependant une tolérance dont le curé Lapeyrouse déclare qu'il est nécessaire de la maintenir :

"Comme la plupart des paroissiens est pressée de dépiquer pour sa nourriture, avant que le jour du dîme général soit échu, et que mes prédécesseurs n'ont pas voulu introduire l'usage d'aller dîmer à reprises sur les champs des particuliers qui auroient besoin de dépiquer quelques gerbes avant que le commis fut passé pour dîmer toutes celles de la communauté, ils ont toléré que les personnes qui seroient dans le cas les portassent à leur aise, et vinssent avertir pour les dîmer. Tel est l'usage qu'il est essentiel de maintenir."

La lecture des autres articles nous permet de faire l'inventaire général des diverses cultures pratiquées à Trevillach en 1784, sans pour autant connaître leur importance : barranières, gros millet, millet des jardins, lin, haricots, oignons. La dîme des raisins est portable dans le fouloir. Le curé doit donner aux bêtes qui les transportent une poignée d'avoine ou d'autre grain à chaque voyage.

Les cochons sont également dîmables, mais le curé précise qu'ils sont rares à Trevillach. Ce n'est pas le cas pour les moutons et brebis. Leur laine se dîme "à poids" le jour même de la tonte. On n'oublie pas non plus de dîmer au prorata de la laine des bêtes vendues depuis Noël, ou celle des bêtes de passage. Le curé a droit aussi à un agneau ou un chevreau sur dix parmi les animaux nouveaux-nés. Voici comment se déroule le cérémonial :

"Les animaux sont enfermés avec une brebis dans la bergerie dans laquelle le commis a droit d'entrer et le particulier aussi ; après quoi on ferme à demi la porte. Tout le monde étant sorti, le particulier choisit un agneau en sortant, les autres passent, et le dixième, bon ou mauvais est pour Msr le Curé."

D'autres articles évoquent des points particuliers qui montrent que rien n'est laissé au hasard, par exemple des pièces de terre à cheval sur les paroisses de Ropidera et de Trevillach. Quant aux bêtes dépaissant à Sequera, malgré les tentatives faites par les paysans pour échapper à la dîme, elles sont elles aussi dîmables par le curé de Trevillach.

L'ÉGLISE DE TREVILLACH

L'église du village fait partie d'un ensemble plus connu à Trevillach sous le nom de "Citadelle". S'agit-il au départ d'une église fortifiée ou d'un



Les oratoires, construits vers le XVII^e ou le XVIII^e siècle :
 A - Oratoire du chemin de Pezilla
 B - Oratoire du chemin de Vinça
 C - Oratoire du chemin de Trilla
 (clichés J. Tosti)



*Le clocher, avec ses trois cloches
du XIX^e siècle (cl. J. Tosti)*

château médiéval ? Nous pencherions pour la seconde solution, car si l'on ajoute à l'église proprement dite la vaste demeure qui fut autrefois celle de la famille Grieu-Cante, avec un pigeonnier, une grange, des voûtes en plein-cintre et des murs d'une épaisseur considérable, nous avons un bâtiment suffisamment important pour avoir été dans des temps très anciens une demeure seigneuriale. Des textes d'archives nous apprennent qu'au XVIII^e siècle, la maison des Grieu-Cante était le presbytère: en plus de la maison, il comportait un grenier à foin, un local appelé "le Tinà" (ou las Tinas) avec une écurie et un pigeonnier. Le curé Lazeu avait acheté le tout en 1734, puis en avait fait don à la commune en 1741. Apparemment, la commune avait oublié que les lieux lui appartenaient, et ils furent vendus comme bien nationaux aux Grieu-Cante. Par la suite. (7 nivôse an 11), le maire Escoffet essaiera d'empêcher les nouveaux propriétaires de jouir de leur bien, mais un peu trop tard, selon la préfecture, qui donnera raison à Jean Grieu-Cante (3).

Revenons à l'église : d'origine sans doute romane, elle fut profondément remaniée au XVI^e siècle ou au XVII^e siècle. C'est à cette époque que l'on construisit le portail en plein-cintre, surmonté d'une niche et d'un blason qui aurait été martelé pendant la Révolution. Toujours à l'extérieur, le mur occidental présente un beau corbeau de marbre rose, qui pourrait figurer une chouette. On dit au village qu'il provient de l'église de Sequera, et qu'il aurait été mis là pour servir de porte-bonheur à l'édifice, après l'abandon de Sequera. A l'intérieur, les fonts baptismaux seraient eux-aussi originaires de Sequera, tandis que le bénitier de marbre rouge porte une date plus tardive : 1759. Le maître-autel porte la marque de cette sculpture baroque si répandue en Roussillon et en Conflent, avec ses quatre colonnes torse agrémentées de grappes de vignes (l'une d'entre elles a été confiée pour restauration à l'atelier du Palais des Rois de Majorque il y a quelques années ; il serait temps

qu'elle trouve sa place dans le retable, et que le Conseil Général se préoccupe de la faire revenir). A l'origine, il n'y avait pas trois niches comme aujourd'hui, mais un tableau au centre, entouré de deux niches contenant les statues de St Martin et de St Sébastien. Ces deux statues sont encore présentes aujourd'hui, et on leur a ajouté au siècle dernier une niche centrale avec le Sacré-Coeur, ainsi que deux autres statues (Jeanne d'Arc et St Pierre.)

La chapelle de la Vierge remonte au milieu du XVIII^e siècle, voire aux années 1780, avec des boiseries qui mêlent les ornements du style rocaille à des décors beaucoup plus sobres. Elle constitue un ensemble assez harmonieux, avec son confessionnal qui n'a pas changé depuis cette période, et ses arcs de style gothique. Nous savons qu'en 1790, peint en "gris doré", son retable comportait une statue de la Vierge entourée de Saints Jean et Roch. L'autre chapelle, dédiée à St Vincent, est de construction plus tardive. Elle fut commandée en 1887 par l'abbé Caseponce, et abrite aujourd'hui des statues des Saints Jean-Baptiste, Antoine Ermite, Vincent, Norbert et Roch. L'église a été un peu agrandie au XIX^e siècle, la famille Grieu-Cante ayant abandonné pour cela une partie de son salon. Des vitraux colorés, eux-aussi du siècle dernier, représentent Ste Julie, N.D de Lourdes et des sujets eucharistiques.

Un dernier mot pour le clocher, dont l'abbé Oriol nous précise qu'il était avant le XIX^e siècle tout-à-fait à l'ouest du bâtiment et comportait deux cloches, dont l'une fut revendiquée en 1791 par l'état pour battre monnaie. Le clocher actuel fut édifié en 1830 "en touyne tirée de Val d'Herbe". Les cloches ont été achetées en 1830, et furent portées à bras par "un groupe d'hommes de bonne volonté" depuis Rodès jusqu'à Trevillach, toujours si l'on en croit le curé Oriol. Soyons plus précis : la plus ancienne date de 1834 et provient, tout comme la seconde (1835) de l'atelier des frères Criballer,

membres d'une importante dynastie de fondeurs perpignanais. La première porte gravée la figure d'un évêque ; toutes deux sont dédiées à la Vierge et indiquent les noms des parrain et marraine, du maire et de ses adjoints. Quant à la troisième, sans doute endommagée, elle fut remplacée en 1898 par une cloche commandée à un fondeur de Marseille, Eugène Baudouin.

En liaison avec l'église, même s'il n'y était plus accolé, un nouveau presbytère fut édifié en 1824. Les quatre murs et la toiture furent construits aux frais des habitants, et le préfet accorda une subvention de 600 francs pour l'aménagement de l'intérieur. Vers 1865, le presbytère faillit changer d'emplacement, mais c'est une histoire dont nous reparlerons de façon plus détaillée dans les pages suivantes.

Notes

(1) Alart, cartulaire roussillonnais, III, 2

(2) A.D.P.O, Q, 166

(3) A.D.P.O, O, Trevillach.

Quelques précisions complémentaires

Une fois notre travail sur l'Ancien Régime de Trevillach terminé, nous avons eu l'occasion de consulter un manuscrit rédigé en 1939 par Lucien Piéchon, alors maire de Sournia, et intitulé "La Corbière de Sournia". L'ouvrage se présente comme un dictionnaire dont les articles évoquent Sournia et les villages voisins. Nous y avons trouvé quelques renseignements éclairant certains points obscurs de notre présentation. Les voici par ordre alphabétique.

BARRAGNERES : *Pathyrus cicera*. Il s'agit d'une variété de gesse appelée "gessette" ou "jarosse". Elle diffère de la gesse par ses graines teintées de brun et ses fleurs rouge brique.

CHAPERON : nous avons vu que Trevillach possédait deux consuls "non chaperonnés". Le chaperon était l'insigne des consuls sous l'Ancien Régime. En languedocien il s'appelait "castet" ; c'était un manteau à capuchon en drap rouge et noir, que les consuls sortants transmettaient chaque année à leurs successeurs. Le fait de n'être pas chaperonné indique peut-être un statut spécial, mais nous n'avons pas réussi à en savoir plus.

MAIRE : un édit du mois d'août 1692 créa, dans chaque ville ou communauté, des maires perpétuels qui avaient le titre de Conseillers du Roi. Cette charge était la propriété du titulaire, qui l'achetait au roi. L'un de ses buts était de contrebalancer le pouvoir du seigneur et de son baille, et aussi celui des consuls. En 1700, Jean Vidal est maire de Trevillach. A la même époque, Henri Péprax est à la fois maire de Caudiès et de Sournia.

MOULIN DE ROQUEVERT : le moulin de Ste Marie était actionné par les eaux d'une source très abondante qui jaillit de la montagne au pied de laquelle est édifié le bâtiment. En 1747, il fut affermé par le vicomte de Joch à Jean Martre, meunier de Niort (Pays de Sault) pour une redevance annuelle de 30 cestiers de seigle, évalués à

135 livres à raison de 4 livres 10 sols le cestier. La redevance était payable à André et Jean Griou, de Trevillach, fermiers généraux du seigneur.

Le 4 décembre 1797, Jean-Baptiste Soulère, de Sournia, meunier au moulin de Ste Marie, fut accusé d'assassinat non consommé sur la personne d'Antoine Baillelte, de Sournia. Il fut traduit devant le tribunal criminel des P.O, qui l'acquitta le 31 mars 1803, six ans après la tentative de meurtre.

Déjà abandonné en 1939, ce moulin servait alors de refuge aux pêcheurs.

TINA : à Trevillach une partie du bâtiment joignant l'église, presbytère sous l'Ancien Régime, s'appelait le Tina ou les Tinas. On retrouve le même mot à Sournia pour désigner deux constructions contigües au presbytère. Il y avait là, avant la Révolution, les cuiviers (tines) dans lesquelles le chapitre St Just et St Pasteur de Narbonne emmagasinait les fruits de la dîme qu'il percevait sur Sournia et Arsa, conjointement avec le curé de Sournia. C'est bien entendu le même usage que remplissait à Trevillach le bâtiment du Tina.



Le moulin de Roquevert (cl. J. Tosti)

Sequera, objet de convoitises

Nous avons dit plus haut que le village de Sequera avait été abandonné sans doute dans la seconde moitié du XIV^e siècle, sous le poids de la peste et des Grandes Compagnies. Certains pensent que l'abandon s'est fait plus tard, vers la fin du XVI^e siècle, et que les Huguenots en auraient été les principaux responsables. Ce qui est certain, c'est que, même après la disparition du village, la terre de Sequera demeure sillonnée de nombreux troupeaux et que l'on-y cultive beaucoup de céréales. Elle est d'ailleurs l'objet de multiples controverses qui prouvent son importance économique.

AVANT LA REVOLUTION...

Le peu que nous savons concerne les difficultés du seigneur, qui souffre de son éloignement pour faire valoir ses droits sur Sequera, objet de nombreuses convoitises, dont celle des seigneurs de Sournia. Ces derniers, qui possèdent aussi le territoire de Palmes, aimeraient bien accroître leur domaine, et les incidents sont nombreux. Pourtant, en 1585, un accord avait été signé entre Antoine de Perapertusa et Louise de Montesquieu, soeur héritière d'Antoine de Montesquieu, seigneur de Sournia : au terme de celui-ci, on avait vérifié les bornes et croix des deux domaines et établi le tracé des limites de façon précise. Mais en épousant Louise de Montesquieu, Jean-Pierre de Castera devient seigneur de Sournia et emploie des méthodes moins pacifiques. En 1612, il n'hésite pas à usurper les droits d'agrier du baron de Rabouillet sur les terres de Sequera. Pour se défendre, Pere de Perapertusa qui, ne l'oublions pas, vit en territoire espagnol, appelle à l'aide Gaston de Niort, seigneur de Caramany, et lui demande d'exercer en son nom toute juridiction sur la baronnie. En même temps, il poursuit le seigneur de Sournia devant les tribunaux.

L'insécurité est grande dans la baronnie, sillonnée par de nombreux "bandouliers" armés de "pétrignals" (sortes de tromblons) afin d'intimider les paysans. Le seigneur du Vivier joint sa voix à celle de son voisin de Sournia pour déclarer que *"le sieur vicomte de Joux ne jouira jamais de son bien en France"*. Jean-Pierre de Castera est condamné par le tribunal de Toulouse, mais passe outre, et Pere de Perapertusa devra encore l'assigner devant le sénéchal de Carcassonne (1).

De semblables incidents ont dû se reproduire plusieurs fois, notamment dans les années qui ont suivi le Traité des Pyrénées. Malgré tout, le vicomte a réussi à conserver l'intégralité de son domaine, et nous avons vu qu'en 1700 il y avait encore un baille de Sequera. D'autres problèmes se posent cependant à notre "Grand d'Espagne" lorsqu'il désire faire valoir ses droits auprès des habitants de Trevillach, habitués à utiliser le plateau de Sequera en toute liberté et qui regroupent leurs forces devant les menaces seigneuriales. En 1750, 48 chefs de famille se réunissent solennellement, et mettent au point une délibération qui sera consignée par le notaire de Sournia : face au seigneur qui veut les empêcher de faire paître leurs bêtes à Sequera, ils déclarent que si l'un d'entre eux est poursuivi en justice, les autres s'uniront pour payer les frais du procès, et qu'il en sera de même pour chaque action intentée par le seigneur. Dans ces conditions, on devine que la Révolution fut un soulagement pour

les gens de Trevillach, qui pouvaient alors se croire entièrement libérés du fardeau seigneurial. (2)



Un cortal en ruine sur le chemin de dolmen de la Mort de l'Eygassier (cl. J. Tosti)

...ET APRES

Ce n'était pourtant pas le cas, nous allons le voir. Sachons d'abord que la baronnie de Rabouillet, avec Trevillach et Sequera, fut vendue peu de temps avant la tourmente révolutionnaire au "sieur Cabarrus", mentionné comme seigneur de Rabouillet dans une matrice cadastrale de fin 1790. François Cabarrus, puis "de Cabarrus" (1789), nommé comte en Espagne en 1792, était le frère de Madame Tallien (Thérèse Cabarrus), la célèbre Notre-Dame de Thermidor, née à Carabanchel Alto, près de Madrid. Le 28 messidor an VII, il vend au citoyen Pierre-Etienne Cabarrus, son frère puîné, négociant en vins, "divers biens-fonds, immeubles... formant la baronnie de Rabouillet" pour une somme de 25 000 francs. A son tour Pierre-Etienne Cabarrus cède le 5 mars 1818 au sieur Louis Bataillé, négociant à Perpignan, *"tous les biens et droits quels qu'ils soient, sans autres exceptions que ceux aliénés par acte public, qu'il tient, possède et a le droit de jouir..."* Or, même si les terres de Sequera sont considérées comme vacants communaux par la municipalité de Trevillach, elles n'ont jamais figuré au rang des biens nationaux et sont donc depuis 1818 la propriété de Louis Bataillé (3).

En 1820, la commune souhaite mettre en vente "quelques lambeaux de prairie communale" dont elle destine le produit à l'acquisition ou à la construction d'un presbytère. Il s'agit des prés de Sequera, et Louis Bataillé rappelle que ceux-ci lui appartiennent, chose que la commune ne veut pas admettre. Une longue procédure commence, jusqu'en 1828, où sera signé un compromis : la commune cède à Bataillé la pleine propriété et jouissance de neufs prairies ou pâtures, et s'engage à lui payer une indemnité de 400 francs. Moyennant quoi, elle pourra conserver la propriété pleine et entière de tous les autres biens litigieux situés à Sequera, Roquevert et Trevillach. Les propriétés de Bataillé sont des mouillères, c'est-à-dire des prés où l'herbe pousse grâce à l'importante stagnation des eaux de pluie : ce sont les plus beaux prés de Sequera : Lastyny, les Gourgas, la mouillère del Rey, celle des Pradets, la mouillère Redouno, l'Axatou, les Boudets, le Campà et la mouillère de Dejou de Prat et de la Font. Dans les années qui

suivront, les gens de Trevillach les achèteront peu à peu. (4)

Autre conflit, qui était à prévoir, celui qui oppose en 1836 la commune de Trevillach à celle de Campoussy. Les gens de Campoussy estiment en effet avoir le droit de faire dépaître leurs animaux, y compris les chèvres, sur le territoire de Sequera. Ils s'appuient pour cela sur un acte passé le 30 mai 1768 devant Me Trullès, notaire à Ille.

Il ont notamment le droit d'utiliser les parcelles défrichées et détenues par "les sieurs Parie et Brie" de Trevillach. Là encore, les choses ont débouché sur un procès, mais nous ne savons pas comment celui-ci s'est terminé. (5)

Il faut dire que l'enjeu est d'importance, Sequera étant devenu le véritable "grenier à blé" de Trevillach. Sachons d'ailleurs que ce plateau a été cultivé jusqu'aux années 1960, et qu'il a fallu le boom viticole pour que, souvent avec regret, on abandonne ce plateau trop froid pour que la vigne y pousse sans inconvénients (même si un texte médiéval relevé par Pierre Ponsich signale la présence de la vigne à Sequera au XI^e siècle). On disait couramment que celui qui n'avait pas de terres à Sequera était bien à plaindre car il lui était difficile de subsister. Les cultures les plus importantes étaient le seigle, le maïs, la betterave, mais aussi l'avoine, le tournesol, les choux, les navets, sans oublier la luzerne et les prés. Aujourd'hui, Sequera est pratiquement désert, même si l'on y voit encore un troupeau de moutons appartenant à un propriétaire qui s'est installé il y a quelques années. La plupart des cortals sont en ruines, mais chacun à Trevillach se rappelle avec émotion ces temps difficiles où il faisait bon vivre, même si l'on n'était pas bien riche.



Le ferrage de l'un des derniers chevaux, vers 1960.

Notes

(1) Archives Départementales des P.O, 1J. 275

(2) A.D.P.O, 3E. 41/11

(3) Renseignements communiqués par monsieur Joseph Deixonne.

(4) A.D.P.O, série O, Trevillach

(5) *ibid.*

Manuel Metzinger Maître-verrier à Sequera



Sequera à travers un vitrail (cl. J. Tosti)

Nous avons dit plus haut que le plateau de Sequera, battu par les vents, était aujourd'hui quasiment abandonné. Un berger y exploitait pourtant un troupeau de mouton à la laine épaisse, et un artiste a choisi de venir y installer son atelier. Il s'agit de monsieur Manuel Metzinger, que nous avons rencontré lors de nos fréquentes randonnées à Sequera. Spécialisé dans la création de vitraux modernes, celui-ci a eu le coup de foudre pour Sequera, où il s'est installé après un séjour de deux ans à Ille. Son travail : réaliser, en général pour des particuliers, des vitraux qui viendront embellir leur résidence.

Manuel Metzinger s'est en effet aperçu qu'il existait dans ce domaine une demande importante, qui ne pouvait être satisfaite faute d'exécutant. Il a donc cherché à se faire connaître, en participant à plusieurs expositions dans notre département (Elne, Vernet, Ille notamment). Depuis, sa renommée grandit, et plusieurs particuliers l'ont contacté pour réaliser des créations originales. Dans une demeure, le vitrail peut en effet trouver sa place en de nombreux endroits, de tailles et de dimensions très variables. Baies vitrées et fenêtres sont des supports privilégiés, mais il ne faut pas oublier les éléments de portes, les impostes au-dessus des portes d'entrée, les vitrines de meubles, les plafonniers (et autres éléments éclairés par la lumière artificielle). Répétons-le, il s'agit de vitrail contemporain, pour un habitat d'aujourd'hui, même si l'artiste utilise une technique pratiquement inchangée depuis des siècles. L'essentiel demeure en effet le jeu de la lumière dans le verre, dont il faut répartir avec soin les formes et les coloris.

Supposons maintenant que vous ayez décidé d'installer un vitrail dans votre maison, et voyons comment les choses vont se passer. L'artiste va d'abord venir sur place pour étudier soigneusement l'emplacement et sa position par rapport au soleil. Puis il va dessiner une maquette, un dessin à l'échelle qu'il vous présentera accompagné d'un devis. Si vous êtes d'accord, le travail

proprement dit va commencer. Et d'abord, la réalisation du dessin grandeur nature sur un carton : chaque élément est numéroté (numéro de la pièce, code de la couleur), puis découpé. vient ensuite le découpage du verre, Manuel Metzinger utilise des verres colorés commandés chez un industriel (généralement les "Verreries St Just", filiale de Saint-Gobain, le plus gros fournisseur du marché). Il souhaiterait arriver à faire lui-même son verre, mais ce n'est pour l'instant qu'un rêve, car il faut de gros investissements et la certitude d'un marché rentable. Une fois le verre découpé, on passe à la mise en plomb sur la table de montage. La dimension des plombs varie selon la grandeur des pièces et la structure de vitrail. Le plomb est ensuite rabattu sur le verre, puis chaque intersection est soudée à l'étain, et ce des deux côtés du vitrail. La dernière opération est le masticage, indispensable pour l'étanchéité ; on passe un mastic liquide à l'aide d'un pinceau.

Il reste maintenant à poser le vitrail. Echaudé par d'anciennes expériences, c'est Manuel Metzinger qui viendra lui-même procéder à cette délicate opération. Une fois installée, l'oeuvre saura résister aux outrages du temps, et apportera à la maison un "plus" que beaucoup, notamment à Ille, apprécient déjà. Alors, pourquoi pas vous ? (tél. 68-84-05-80)

LE VILLAGE DE LA REVOLUTION A NOS JOURS

La perte des premiers registres de délibérations nous prive d'une précieuse source de renseignements, notamment sur la période révolutionnaire. Quelques éléments, çà et là, nous permettent toutefois d'avancer des hypothèses et de découvrir une faible partie de l'histoire de Trevillach à cette époque. Plus tard, et notamment à partir des années 1840, les précisions se font plus nombreuses, surtout lorsqu'il s'agit de problèmes qui ont mis le village en émoi.

LES PREMIERS MAIRES ET LEURS PROBLEMES

Pendant toutes les années révolutionnaires, le maire fut André Marie, ce qui est la preuve d'une assez rare stabilité dans des temps très troublés. Le village a cependant perdu son curé, Jean-Louis Lapeyrouse, qui refuse de prêter serment et quitte la paroisse au mois d'octobre 1791. Il vivait avec sa soeur qui, héritière du précédent curé, était propriétaire des meubles. Il possédait à Trevillach une maison, une vigne et un petit champ, qui furent vendus respectivement à Jean Grieu-Cante, Dominique Vignaut et Pierre Dauriac (1).

1793 est l'année où l'on recrute à tout va pour grossir les armées de la République. Trevillach doit fournir 4 soldats, qui sont désignés le 30 mars par tirage au sort. Il s'agit de Jean Fillol, François Grieu, Marc Grieu et Mathieu Solère. Mais ces derniers n'ont nullement envie d'aller mourir pour la France, et lorsque le premier avril le garde-champêtre vient les chercher, ils se sont évanouis dans la nature. Leurs pères s'en prennent violemment au maire, estimant ne pas se sentir concernés par ce prétendu tirage au sort. Finalement, les familles devront céder, et nos quatre jeunes gens revêtiront l'uniforme.

A partir de l'an 8, Etienne Escoffet, un chirurgien qui a vraisemblablement racheté le "château de la Place", remplace André Marie dans la fonction de premier magistrat. C'est lui qui refuse de donner à Jean Grieu-Cante les clés de "Las Tinas" que celui-ci a pourtant acheté régulièrement à l'administration centrale le 9 frimaire an 5. Nous avons déjà évoqué ce problème plus haut. Rappelons que Grieu aura finalement gain de cause (2).

En 1810, on trouve à la mairie Antoine Grieu-Faure, qui démissionne bientôt au profit de son fils, lui aussi prénommé Antoine : ce dernier dirige la commune de 1812 à 1816, année où il offre sa démission au préfet, car, dit-il, *"mes faibles moiens et mes occupations journalières m'empêchent d'exercer plus longtemps cette place."* (3) Il propose pour le remplacer Joseph Escoffet, *"chirurgien et propriétaire de la ditte commune, et d'un véritable dévouement à l'auguste famille des Bourbons."* Nous sommes en effet au début de la Restauration, et il est nécessaire, même si cela n'est pas forcément vrai, de signaler qu'on a tourné la page, et que l'Empire n'est plus qu'un mauvais souvenir. Joseph Escoffet sera remplacé en 1822 par Jean-Antoine Parie, auquel succédera un Soulère de 1825 à 1827.



L'ancienne mairie, sur la place, sera l'objet d'un virulent conflit sous le Second Empire.

LE XIX^e SIECLE ET LES VACANTS COMMUNAUX

On le sait, le XIX^e siècle est celui où l'on défriche, où l'on clôture. Les communes en manque d'argent cèdent parfois volontiers de larges morceaux des vacants à des agriculteurs soucieux d'élargir la superficie de leurs terres. En même temps, l'élevage subit quelques contraintes, qui ne sont pas du goût de tous : ainsi, à Trevillach, l'arrêté interdisant le troupeau communal de chèvres est très mal pris et suscite des pétitions signées par le maire Escoffet et de nombreux habitants : à l'époque, le village comporte environ 70 familles, et possède un troupeau de 200 chèvres (4).

L'inconvénient des défrichements incontrôlés, c'est d'abord le déboisement, d'autant plus important que le bois est utilisé à de multiples fins, par exemple le chauffage et, en particulier pour Trevillach où le calcaire abonde, l'alimentation des fours à chaux. D'où cette délibération municipale prise le 18 mai 1858, qui parle déjà de reboisement :

"Considérant que pour la fabrication de la chaux des abus se sont introduits dans la commune, que d'un autre côté on transporte journellement dans les communes voisines le bois de chauffage provenant, comme celui employé pour la fabrication de chaux, des vacants communaux.

Considérant qu'il appartient au Conseil chargé

de régler l'usage des biens communaux de faire cesser de pareils abus.

Considérant que la prudence exige d'enlever à la dépaissance et aux usages du pignorage la partie des vacans la plus susceptible de reboisement.

Après mûre délibération et conformément à la proposition du Maire qu'il adopte, (le conseil) a été unanimement d'avis que :

1° La chaux sera comme par le passé fabriquée avec les bois qui seront pris sur les Vacans communaux par les propriétaires qui s'associeront pour cette fabrication qui devra se borner aux besoins des habitants, et sans qu'aucun d'eux puisse plus d'une fois par an faire partie des sociétés formées à ces fins...

2° La chaux fabriquée devra toujours être employée dans la commune et il est formellement interdit d'en vendre au dehors.

3° Le bois de chauffage nécessaire aux habitants sera aussi pris dans les Vacans communaux, et il est fait défense d'aller en vendre ailleurs.

4° Pour la fabrication de la chaux, le chauffage et toutes autres causes il est expressément défendu de couper les arbres ou arbustes, essence de chêne blanc, chêne vert, garrouille, genièvre, aladern, pudeng et bruc, leur renouvellement étant toujours long et souvent impossible.

5° Le terrain communal appelé La Melre, à demi boisé, et celui appelé Matassé, Cascailla, Sarrat de la Bade, Roc Rouge, Pas de les Crabes, Vigne des Clots... sera mis en réserve pour faciliter son reboisement ; il est en conséquence formellement interdit d'y faire dépaître des troupeaux de toute nature et d'y couper les arbres et arbustes quels qu'ils soient. Néanmoins la dépaissance des bêtes à laine et chèvres... est autorisée du onze novembre au huit mai de chaque année inclusivement. "(5)

Précisons que la garrouille est le chêne-kermès, le bruc la bruyère, l'aladern le nerprun alaterne, et le pudeng vraisemblablement le tétébinthe. Une loi de 1860 invite les communes à reboiser leurs vacants et leur promet des aides pour cela. Aussi songe-t-on en 1861 à reboiser une centaine d'hectares qui seront soumis au domaine forestier. Il s'agit de terres situées à Sequera, à la limite de la commune de Campoussy :

"Considérant que les terrains vacants du coté de la commune de Campoussy, sur le terrain de Séquère terroir de Trevillach, terrains d'une nature

granitique et la plupart exposés au nord, ne gêneraient pas trop la dépaissance des troupeaux et qu'on pourrait sans inconvénient soumettre cent hectares de terrain au régime forestier reboisables dans une période de cinq années.

Considérant que le châtaignier et chêne blanc réussiraient parfaitement.

Le Conseil Municipal est d'avis à l'unanimité de soumettre au régime forestier cent hectares de vacants communaux en prenant du coté de Campoussy, lieux dits le Roc de Moréba, les Rives de Ferrères, les Cabanes d'en Galet, Rec de les Counques, La Falgarouse...

Le Conseil Municipal demande à l'administration forestière de permettre la dépaissance des troupeaux de la Commune dans les terrains boisés quand les arbres seront défensables, qu'elle veuille bien nous accorder des fonds pour pouvoir exécuter cette année le reboisement de vingt hectares à tire de prime d'encouragement, et en outre que le garde soit de la Commune et payé par l'Etat. "(6)

Toutes ces considérations n'empêchent pas les particuliers de continuer les défrichements et usurpations des vacants communaux, qui semblent se multiplier après 1870. Une délibération de 1874 cherche à faire payer les détenteurs de terres usurpées. En 1878, le Conseil Municipal se fait plus pressant :

"M. le Maire ouvre la séance et expose... que tous les jours des dévastations ont lieu. Que des individus défrichent sans payer aucune redevance à la commune. Que des usurpateurs vont défricher sur des passages nécessaires à la circulation des troupeaux et à l'emplacement des chemins et sentiers. Que d'autres enfin vont défricher sur l'emplacement des fours à chaux ou les environs... En conséquence il propose au Conseil de défendre désormais aux usurpateurs de défricher sur des lieux nécessaires à la circulation des troupeaux, sur les chemins et fours à chaux et enfin sur n'importe quel lieu sans en demander l'autorisation au Maire..."(7)

Cette décision apparemment très sage suscite un tollé de protestations dans le village, et une pétition est envoyée au préfet pour demander la suppression de la phrase évoquant l'autorisation préalable. A la suite de quoi, le conseil municipal doit refaire son texte, supprimer l'article incriminé par les plaignants, mais maintient son interdiction pour le défrichement des passages de bestiaux, le terrain de Rapane au-delà du ravin de l'Armourière, et enfin le lieu appelé le Devès, qui comme son nom

SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION BATIMENT T.P.

VALLS et BONNEFOY

✍ PLANS-DEVIS-ETUDES de FINANCEMENTS GRATUITS ✍

✍ TRAVAUX SUR ANCIENS ✍

✍ VILLAS CLÉS EN MAINS-S.A.V. ✍

✍ Réparations et petits travaux sous huitaine ✍

66320 RODÈS
☎ 68.05.81.17

66320 VINÇA
☎ 68.05.92.98

l'indique a toujours été réservé. (8)

On le voit, l'administration d'une petite commune comme Trevillach n'était pas toujours chose facile, et les conflits semblent de plus en plus nombreux à partir des années 1850. Beaucoup d'entre eux, même si les textes ne le disent pas toujours clairement, paraissent liés aux luttes politiques, notamment lorsqu'il s'agit des relations entre le clergé et la commune.

UNE MAIRIE REPARÉE A PEU DE FRAIS

Située sur la place du village et au nord de celle-ci, la mairie était en 1862 dans un grand état de délabrement. Une délibération demandant l'autorisation d'exploiter pour le compte de la commune le bois de la Melre précise qu'elle "est en ruine depuis plusieurs années et menace chaque jour de tomber". Le maire, Jean Grieu-Faure, prend alors un curieux engagement avec le curé et le conseil de la paroisse. Ces derniers participeront financièrement aux travaux de reconstruction, et lorsque l'édifice sera rénové, il sera échangé contre le presbytère. Le curé se plaint en effet d'avoir un presbytère trop grand, trop froid, trop difficile à entretenir. Ce local pourrait par contre très bien convenir à un ensemble mairie-école, car il faut bien un jour se décider à engager un instituteur et à rouvrir l'école, fermée depuis de nombreuses années (c'est le curé qui reçoit les enfants dans son presbytère transformé en école libre depuis 1850).

Ainsi, grâce à la bonne volonté des habitants, à l'argent de la paroisse, et aussi à de menues ressources telles que la vente de bois ou celle du fumier déposé sur la place par les troupeaux et les chèvres chaque matin lors de leurs rassemblement, notre mairie est refaite à neuf en 1865. Mais le maire revient alors sur ses engagements, et refuse l'échange dont le curé se réjouissait déjà. En 1866, Jean Grieu-Faure a été remplacé par Edouard Fillol, qui souhaite réaliser l'échange. Pour lui, les choses sont claires : d'abord la mairie sera trop petite pour accueillir une école et loger un maître, et on ne revient pas sur une promesse :

"Considérant que l'ex-maire avait déjà promis à la commune le dit échange ; considérant que tous les habitants de la commune ont fait des sacrifices dans ce but ; considérant que tous les curés se fâchent du presbytère à cause de la grandeur des appartements... le Conseil Municipal est d'avis à l'unanimité que l'échange se fasse." (9)

A la demande de la préfecture, une enquête est effectuée. A la lecture des avis fournis par les chefs de famille, on s'aperçoit que le village est partagé en deux : les uns, derrière le maire et son Conseil, souhaitent que l'échange se fasse ; les autres, plus nombreux et plus décidés, font tout pour maintenir une situation qui conservera à la mairie sa position privilégiée au centre du village. Voici les arguments développés par Antoine Sire à la fin de l'année 1866 :

"Le curé peut parfaitement habiter au presbytère actuel qui est neuf et très commode pour un curé ; ce presbytère est vaste, d'une grandeur d'un ar 69 centiares. Il contient de nombreux appartements pour accueillir les collègues du curé, une jolie cave, une basse-cour, une treille, un cortal touchant à l'église à quatre mètres de la maison curiale, où il offre pour remiser des chevaux, des chèvres, du bois..."

La mairie est sur la place publique beaucoup moins grande que le presbytère (60 centiares non

embellis), mais le curé actuel a seulement pour ambition de se rapprocher de sa soeur qui est en face de la mairie. Cette mairie n'offre rien de propice pour un prudent curé, qui aime le travail et la retraite... Ce n'est qu'un lieu de distraction, surtout que de cette mairie rejailit une fontaine où tous les jours il y a réunion de femmes. Tandis que pour mairie (elle) est l'orgueil des habitants en y voyant flotter le drapeau le jour de la fête patronale et nationale, où l'on entend les cris de Vive l'Empereur Vive l'Impératrice et le Prince Impérial. Il serait donc un non-sens que de placer le presbytère sur la place et la mairie au côté de l'église". (10)

Malgré tous les efforts d'Edouard Fillol, puis de son successeur Jean Sire, rien ne sera modifié à la situation, car la préfecture, après avis du sous-préfet de Prades, donne raison à ceux qui veulent conserver la mairie sur la place du village. Signalons que l'école y sera rouverte en 1868, réaménagée en 1875. A partir de 1908, devant l'exiguïté du local, on décide enfin de la déplacer et d'acheter à Antoine Grieu, dit Marc, un terrain confrontant la nouvelle route d'Ille à Sournia, pour y édifier une école mixte avec mairie. Le projet définitif est accepté en 1910 (maire : Antoine Grieu), et la construction réalisée en 1911. Quant à la mairie de la Place, elle est vendue en 1912 à Moïse Bascou pour la somme de 1033 francs, qui serviront à mettre l'eau potable au nouveau bâtiment et à acheter un jardin pour l'instituteur (11).

D'autres conflits apparaissent en filigrane à travers les délibérations, et l'on devine que les affrontements entre les cléricaux et les "Rouges" furent parfois acharnés. En 1875, ces derniers portent plainte contre le maire André Sire. Cette plainte, signée par six conseillers municipaux et inspirée par l'instituteur, reproche notamment au maire d'avoir très mal parlé "des Rouges au Conseil Général" (12).

En 1883, c'est le curé du village, Pierre Julia, qui se manifeste en confisquant aux élèves de l'école leur livre d'instruction civique, qui avait été mis à l'index au mois de janvier : les parents étaient invités à le donner ou à voir leurs enfants privés de première communion. Voici comment le sous-préfet juge l'action du curé et ses résultats :

"Dans les pays montagneux et pauvres, où les populations n'ont pas le courage de se soustraire à l'action du prêtre, une telle prédication doit porter ses fruits. C'est ce qui arriva dans la commune de Trevillach. Les parents des élèves remirent tous le manuel au curé." (13)

Ces affrontements se sont poursuivis au début de notre siècle, et chaque camp avait dans le village son propre café, à proximité de la Place, d'où l'on sortait quelquefois pour échanger quelques horions en période électorale. Les anciens de Trevillach conservent le souvenir de plusieurs beaux pugilats particulièrement "frappants".

L'EVOLUTION ECONOMIQUE

Jusqu'aux années 1950, on peut dire que Trevillach a conservé une agriculture de subsistance, traditionnelle, simplement modifiée par le développement des nouvelles cultures telles que le maïs ou la pomme de terre. Personne n'était vraiment très riche, mais personne ne mourait de faim. Les listes des 30 propriétaires les plus imposés, qui ont le droit de dire leur mot lors des décisions municipales importantes, sont révélatrices : personnes ne paie plus de 70 francs d'impôts par an en 1830, où le plus riche propriétaire est Jean Grieu-Cante



Sur la place du village en 1911 : tout le monde est réuni devant le photographe. Même les chèvres sont là.



Toujours en 1911 : on se réunit devant la nouvelle mairie-école qui vient d'ouvrir ses portes



*Un souvenir parmi tant d'autres :
Léontine Ville en 1907.*



*Pendant la première guerre mondiale :
Jean et Pierre Grieu, Maurice Gaulin.*

(68,55 francs). Suivent Joseph Escoffet et Antoine Soulère (54 francs chacun). Quatre familles paient entre 40 et 50 francs (Jean Bouchadel, Jean-Antoine Grieu-Faure, François Grieu Illot, Marie Lapeine). 10 familles sont imposées de 30 à 40 francs (André Brie, Pierre Dauriac, Jean-Justin Fillol, Jean-Pierre Foulquier, Jean Grieu dit Rey, André Marie Lapeine, Antoine Marie Rey, Antoine Soulère Falquer, Antoine Ville Calès, Antoine Ville Taillol). (14)

Le village vit pratiquement en autarcie, ce qui explique une forte endogamie : en 1880, on ne trouve pas moins de 12 familles Grieu différentes,

distinguées par leurs surnoms : Grieu Batlle, Grieu Tailleur, Majordome, Marc, Faure, Ilot, Cante, ou encore Grieu Germain, et nous en oublions peut-être. Chaque famille possède des terres à Sequera (prises sur les anciens vacants), un peu de vigne près du village, une basse-cour, un petit troupeau de moutons et deux ou trois chèvres. En 1876, le total des ovins est de 1257 têtes, les plus gros éleveurs étant Jean Grieu-Cante (150 moutons), Baptiste Délonca, originaire de Pézillà (130), Jacques Fillol (100). (15)

La matrice cadastrale de 1914, réalisée alors que le mouvement de dépopulation est déjà entamé, signale 1385 hectares de terres incultes sur les 1662 hectares cadastrés. 205,56 hectares sont des terres labourables où le seigle occupe toujours la place la plus importante. 10,62 hectares sont consacrés aux prés et herbages, et la vigne ne tient qu'une place relativement restreinte, avec 42 hectares. En 1937, alors que la population est tombée à 179 habitants, les fourrages, la paille, le blé, le seigle, l'avoine et les pommes de terre l'emportent toujours largement sur le vin : il faut dire que la crise de mévente des années 30 n'a pas encouragé la viticulture, bien au contraire.

Changement de décor après la seconde guerre mondiale : alors que la population continue de baisser (143 habitants en 1954), l'importance des terres incultes diminue : en 1951, il n'y en a plus que 1337 hectares (16). En effet, on plante des vignes sur les terrains arides, et la superficie du vignoble atteint 204 hectares, soit une surface multipliée par 5 en moins de 40 ans. Parallèlement, les terres labourables descendent à 96 hectares : 11 hectares de seigle, 8 hectares de maïs, 6,50 de betteraves fourragères, 3 hectares de pommes de terre et 3 d'avoine. Ajoutons 9 hectares de prairies artificielles et 8 de prairies temporaires, 2,70 hectares de choux fourragers et, survivance de la guerre, 4 hectares de topinambours. 40 hectares sur les 96 sont laissés en jachère. A la même époque, le village conserve un nombre important de caprins (182 officiellement), une trentaine de porcins et 22 chevaux : par contre, plus un seul mouton, preuve que les temps ont bien changé.

Le mouvement n'a fait que s'accroître par la suite, le boom viticole des années 60 entraînant l'abandon complet de Sequera. Aujourd'hui, la vigne occupe 272 hectares, pour une production annuelle de 15 à 16 000 hectolitres. Malgré la baisse du nombre d'exploitants, on vient encore de gagner 20 hectares d'encépagement ces dernières années. La vigne, il est vrai est désormais la seule richesse du village.

DE L'URANIUM A TREVILLACH

Que les amis de l'environnement se rassurent, ce titre remonte à l'année 1956, et depuis on n'a toujours pas exploité d'uranium sur le site de la commune. A certaines périodes, certains ont voulu tirer profit d'éventuelles richesses minérales de Trévillach. Nous avons ainsi lu une délibération municipale de 1839 où Antoine Grieu-Cante demandait l'autorisation d'exploiter un gisement de pyrite cuivreuse qu'il avait découvert sur un de ses terrains, au lieu-dit la Figuerasse. Plus récemment, de 1970 à 1980 environ, une carrière calcaire a fonctionné près du village. Mais revenons à l'uranium.

Le 16 décembre 1956, Pierre Gadel publie dans "La Dépêche du Midi" une page entière consacrée à ce sujet et intitulée "URANIUM en



La Place en 1936 : en bas de droite à gauche : Rosalie Marty, Pascal Sarda, Marie Sarda (derrière, Jean Bouix), Jeanne Sire tenant Pierre Sire, Rose Galobardes, Michel Malé, Marie Grieu, Antoine Delonca tenant Colette Delonca. Derrière, Honorine Sire.

Roussillon", avec un de ces sous-titres dont la presse a le secret : "Les vignerons de Trevillach vont-ils laisser le sécateur pour le compteur-geiger ?" Des recherches menées par une équipe du C.E.A (Commissariat à l'Energie Atomique) avaient en effet abouti à des résultats "encourageants, notamment "entre Montalba et Trevillach, au bord du ravin qui sépare les deux communes". L'auteur ajoute que "coïncidence ou influence des minerais radio-actifs, tout au fond de la gorge coule une source qui, d'après les vieux, aurait des vertus curatives. Elle guérirait certains maux de ventre". L'article se termine par une sorte d'appel au calme, dans la mesure où les recherches doivent encore durer très longtemps et peuvent très bien ne déboucher sur aucun projet d'exploitation :

"Il n'y a plus qu'à attendre, et c'est ce à quoi se sont résignés les vignerons de Trevillach, qui se transformeront peut-être bientôt en mineurs. Avec un peu de chance, et surtout de l'uranium, ils pensent que la fortune leur sourira. En attendant, le bon vin reste leur seule préoccupation."

Apparemment, les recherches n'ont pas abouti, même si l'on sait que nos terrains granitiques sont en effet riches en uranium ; et donc, nos viticulteurs sont restés viticulteurs, pour le plus grand plaisir de ceux qui apprécient les vins de qualité. Mais la vigne est-elle toujours rentable ? A cette question, hélas très importante, nous aurons l'occasion de répondre lors de notre entretien avec monsieur Bourreil, le maire de Trevillach.

Notes

- (1) Archive Départementales des P.O, I. 773
- (2) Ibid.
- (3) A.D.P.O, série O, Trevillach
- (4) Ibid.
- (5) Registre des Délibérations, mairie de Trevillach
- (6) Ibid.
- (7) Ibid, 18 avril 1878
- (8) Ibid, 11 mai 1878
- (9) Ibid, 14 novembre 1866
- (10) A.D.P.O, O, Trevillach
- (11) (12) Ibid.
- (13) A.D.P.O, 2V.31
- (14) A.D.P.O, O, Trevillach
- (15) Ibid.
- (16) Etat Communal de Statistique Agricole



L'école en 1916 : en haut, de gauche à droite : Joseph Bourreil, Germaine Cassi, Jeanne Sire, Jean Sire, Rachel Dauriach, Jeanne Bascou, Emile Delonca, Julienne Grieu, Rangée intermédiaire : Pauline Sire, Vincent Marty, Raymonde Cassi, Emile Sire, Henriette Dauriach, Edouard Fillol, Maurice et Hippolyte Sire, Suzanne Grieu et Marthe Macary, devant l'instituteur M. Bloc. Au premier plan : Marguerite Marty, Mimi Sire, Marie-Thérèse Vergès, Elisabeth Sire et Denis Grieu.



1934 : les enfants déguisés : En haut, de gauche à droite : Paulette Sire, Marie-Jeanne Grieu, Jacqueline Sire, Francine Grieu. En dessous, Simone Sire, Arlette Grieu, Josette Grieu, Josette et Odette Bobé, Armandine Delonca, Julienne Grieu, Arlette Cambriel. En dessous : Yvette Vergès, Eugène Sire, Henri Marty, Jean Grieu, Laurent Riera, Jean Delonca, Annie Ville.



1948 : En haut, de droite à gauche : Annie Bourreil, Henriette Galobardes, Pierre Sire, Colette Delonca et l'instituteur Joseph Deixonne.
 En dessous : Christian Grieu, Noel Sire, Suzanne Delonca, Ginette Sire, Pierrette Delonca, Georgettes Vergès.
 Au premier rang : Marie-Rose Marty, Maryse Riera, Jean-Joseph Fillol, Danièle Sire, Jean-Claude Deixonne, Nicole Sire.



1950 : Au premier plan, Michèle Sire, Charles Fillol, Pierre Tixador, Eliane Saly, Bernadette, Jean-Pierre, Bernard et Nicole Sire.
 Au deuxième rang : Danièle Sire, Maryse Riera, Ginette Sire, Georges Vidal, Jean-Joseph Fillol, Jean-Claude Deixonne et Yves Bourreil (actuel maire du village).

UN ETRANGE INSTITUTEUR

Joseph Moreu, instituteur à Trévillach en 1850 et 1870

En fouillant dans la série O des Archives Départementales, nous sommes tombés sur un étrange mémoire rédigé en 1870 par Joseph Moreu, instituteur provisoire de Trévillach, qui demandait au Recteur d'Académie son retour au grade d'instituteur titulaire, dont il avait été exclu en 1858 à la suite d'une affaire de mœurs. Désireux d'en savoir plus, nous avons consulté le dossier de Joseph Moreu (Archives Départementales, 1T. 438), et nous n'avons pas été déçus. En effet, par son comportement et sa personnalité, notre homme a eu l'occasion de faire souvent parler de lui. Voguant de scandale en scandale, il a occupé plusieurs postes dans le département, de 1848 à 1878. La courte étude que nous avons voulu lui consacrer présente à nos yeux un triple intérêt : d'abord, elle nous renseigne sur l'histoire de Trévillach, puisque Joseph Moreu y enseigna de 1849 à 1852, puis de 1868 à 1873. Elle est aussi un précieux témoignage sur les conditions de l'enseignement et des enseignants dans les villages des Pyrénées Orientales sous le Second Empire. Enfin, elle décrit un individu étrange, à la fois haïssable et profondément sympathique, en proie à des difficultés physiques, matérielles et morales qui expliquent, sans forcément les justifier, les excès de son comportement.

UN HOMME QUE RIEN NE DISPOSAIT A L'ENSEIGNEMENT

Joseph Moreu était né à Ille le 25 mai 1809, dans l'une des familles les plus fortunées de la commune. Son père exerçait en effet la triste occupation d'usurier, où il se distinguait par son âpreté au gain et son manque de cœur. Détesté par tous ses emprunteurs, il fut victime de l'un d'eux, qui l'assassina alors que le père Moreu le mettait en demeure de payer ses dettes. Joseph avait alors 18 ans, et nous ne doutons pas que l'événement l'ait traumatisé. Quelque temps après, alors que sa mère est également décédée, il reprend l'activité paternelle, mais n'y montre pas les mêmes "qualités". Il transige facilement avec ses débiteurs, ainsi qu'il le rappelle lui-même quelques années plus tard : à St Laurent de la Salanque, un nommé Sanyar lui devait 1600 francs, mais il ne se fit rendre que 400 francs, "pour ne pas mettre la famille sur le pavé"; à Cornella-de-la-Ribera, Sébastien Roig lui devait 5000 francs, mais il transigea pour 1000 francs.

D'ailleurs Joseph Moreu est beaucoup plus doué pour dépenser l'argent que pour le gagner. A la mort de son père, il disposait d'un capital de 60 000 francs qui furent rapidement gaspillés. Entretemps il s'était marié et avait eu trois enfants, mais, ne s'entendant pas avec son épouse, il s'était séparé d'elle. Une enquête menée en 1858 par l'inspecteur primaire de Thuir nous précise que la pauvre femme se trouvait alors enceinte, et que, poursuivie par la justice pour avortement, elle dut fuir en Espagne, et mourut à Barcelone. Quant aux trois enfants, le garçon, considéré comme un "mauvais sujet", est également passé en Espagne ; les deux filles sont restées en France, où elles sont domestiques. Et Joseph Moreu ? Non seulement il n'exerce plus la fonction d'usurier, mais il doit lui-même avoir recours aux usuriers pour épouser ses dettes. En 1844, alors qu'il est aux abois, traqué par un nommé Aymerich, il saisit un pistolet et tire sur son créancier. Heureusement, il ne le touche pas, ce qui lui vaudra la clémence de la Cour d'Assises.

A présent qu'il est ruiné, il faut songer à trouver un quelconque moyen de gagner sa vie, et il envisage d'entrer dans l'enseignement. Il a en effet accompli des études classiques, et un poste d'instituteur communal lui permettrait, sinon de faire

fortune, au moins de subsister. Il écrit à ce sujet une lettre en 1845 au recteur d'Académie, pour lui demander si le fait d'être passé en Cour d'Assises (mais d'y avoir été acquitté) peut être un obstacle à la délivrance d'un brevet d'instituteur public. Nous ne connaissons pas la réponse, mais nous savons que le 25 août 1848, peut-être grâce à la confusion qui suit la révolution de février, on lui décerne son brevet élémentaire. Il est nommé à titre définitif le 11 novembre 1849, et Trévillach sera son premier poste officiel. A cette époque, Joseph Moreu est déjà âgé de quarante ans !

LE PREMIER SEJOUR A TREVILLACH : 1849-1852

En vérité, Trévillach n'est pas le premier poste occupé par Joseph Moreu. Son dossier signale que, avant l'obtention de son brevet, il est engagé par la commune de Vira, où il restera huit mois, jusqu'en avril 1848. Le maire du village signale que chacun a été très content de lui, et que s'il quitte Vira, c'est qu'il n'y a pas assez d'enfants pour fréquenter l'école en été. L'une des principales ressources des maîtres est en effet la contribution mensuelle versée par les familles, en général 1,50 francs par élève. Ne sachant où aller, Moreu trouve en désespoir de cause une place à St Martin, près de St Paul de Fenouillet ; il y reste trois mois, de juin à août, et en gardera un souvenir très amer, qui nous éclaire sur les relations qui pouvaient exister alors entre les habitants des villages et les instituteurs :

"Cette commune n'a eu que des instituteurs passagers, sans brevet, des instituteurs qui cherchent à gagner leur vie, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. L'école de St Martin est composée de 4 ou 5 élèves en hiver, en été aucun. Dans cette commune, les pères des élèves traitent les instituteurs comme des mendiants... J'ai exercé trois mois à St Martin dans un appartement plein d'embarras et fréquenté par des poules..."

La nomination à Trévillach est donc un soulagement pour Joseph Moreu, mais très vite les choses se gâtent. Il faut dire que les relations de Moreu avec les curés n'ont jamais été trop bonnes, et qu'il fréquentait le moins possible les églises. Cela lui vaut la méfiance, puis la haine de l'abbé Parès qui, en accord avec la loi Falloux votée en 1850, décide

La mort du père

Au moment où je rédigeais cet article, je ne savais pas qu'un autre chercheur avait déjà rencontré Joseph Moreu et avait eu envie d'écrire sur lui. C'est pourtant ce qu'a fait Roger Rigall, dans ses publications sur l'histoire de Cameles intitulées A.M.I.C.S. J'ai eu ces publications entre les mains, et elles m'ont permis de savoir comment était mort Jacques Moreu, le père de notre "héros". Roger Rigall a consulté pour cela le "Journal de Perpignan et des Pyrénées Orientales", et ce depuis 1825, deux ans avant le drame.

En effet, le 8 juillet 1825, le tribunal correctionnel de Prades condamne Jacques Moreu, serrurier à Ille, à une amende de 4500 francs pour "délit d'habitude d'usure". Il est le cinquième individu dont le procureur du Roi obtient ainsi la condamnation en cette année 1825. L'usure est en effet un fléau dont on a décidé de se débarrasser à cette époque, quitte à passer par de longs et pénibles procès: en 1826, six nouvelles condamnations sont prononcées, dont celle de Louis Larrivé, sellier à Ille. La condamnation prononcée en 1825 n'a rien changé aux habitudes de Jacques Moreu, et c'est bien l'usurier qui sera assassiné le 15 juillet 1827, à Cornellà-de-la Ribera :

"Le sieur Jacques Moreu, propriétaire et capitaliste demeurant à Ille, était à Corneilla où il possède un moulin. Beaucoup de personnes avaient eu à se plaindre de ses spéculations usurières.. Au nombre de ses victimes était, dit-on, un habitant de Corneilla et l'on ajoute que celui-ci était tout à la fois menacé de saisie mobilière et de contrainte par corps. Il se proposait d'envoyer une certaine quantité de vin à la foire de Beaucaire. Les futailles déjà pleines se trouvaient devant la porte de son habitation.

Il est prétendu que le sieur Moreu, voulant s'assurer par lui-même de la réalité de l'expédition, visitait les lieux où les futailles avaient été déposées. Trois individus l'accompagnaient. Cette démarche, à l'heure surtout où elle était faite (10 heures du soir), a dû inspirer des craintes à l'expéditeur du vin. Assisté de ses deux fils et d'un autre habitant de la commune, il s'en est plaint avec amertume et presque aussitôt le sieur Moreu est tombé mort.

L'autopsie du cadavre, qui a eu lieu le lendemain en présence de M. le Procureur du Roi et de M le Juge d'instruction, a fait reconnaître que cet infortuné avait été frappé avec un instrument contondant et qu'il avait reçu en même temps plusieurs coups d'un instrument aigu et tranchant dont un lui avait percé le coeur.

Le plus jeune fils du principal inculpé a été arrêté et conduit aux prisons de Perpignan. Les autres, sous le coup d'un mandat de la justice, n'ont pu être encore atteints."

On remarque que ce compte-rendu paraît finalement plus favorable au meurtriers qu'à la victime. Le ton du journal changera cependant au moment du procès, et il sera alors question de "consternation", même si l'on continue à évoquer ce "créancier intraitable" qu'était aux yeux de tous Jacques Moreu. Qui sont les coupables ? Isidore Marty et ses deux fils, Baptiste et François, accompagné d'un individu "redouté tant par sa force que par sa mauvaise réputation", Jean Hongueras. Seul le jeune Baptiste Marty, âgé de 18 ans et sorti du collège deux jours avant le meurtre, vraisemblablement innocent, sera jugé en décembre 1827 par la Cour d'Assises de Perpignan. Condamné aux travaux forcés à perpétuité, il paie pour son père et les deux autres, qui n'ont toujours pas été retrouvés. Cependant, les jurés ont signé en sa faveur un recours à la clémence royale, dont nous ne savons pas s'il a été entendu.

J.T.

d'ouvrir une école libre afin de le forcer à quitter la commune. En outre, il envoie au préfet une plainte contre l'instituteur, accusé d'entretenir une liaison coupable avec une jeune fille chargée de faire son ménage. Rappelons en effet que la même loi Falloux exigeait des maîtres une moralité irréprochable, et laissait au curé le soin de surveiller leur comportement. C'est ce que précise l'inspecteur d'Académie à Moreu :

"N'oubliez pas que M. Le Curé est votre surveillant, et que vous lui devez à ce titre beaucoup de déférence."

Bref, la jeune fille a beau protester de son innocence et de celle de son présumé séducteur, le curé revient sans cesse à la charge. Moreu trouve pourtant un appui sans faille auprès du maire Jean Grieu et du conseil municipal, qui multiplie les certificats de moralité à l'égard de l'instituteur. Rien n'y fait, et l'inspecteur primaire Bureau ne peut que constater la nécessité de trouver un autre poste à Joseph Moreu :

"Cette école n'est fréquentée que par 7 élèves dont 4 gratuits appartenant à la commune et 3 payants étrangers. L'instituteur ne manque pas d'intelligence, mais, par suite du peu d'harmonie qui existe dans ses rapports avec M. le Desservant, les pères de famille lui ont retiré leurs enfants pour les envoyer à l'école libre tenue par M. le Curé. Il paraît que cet ecclésiastique n'a ouvert son école que dans l'objet de forcer le Sr Moreu à quitter la commune..."(rapport d'inspection, 22 mars 1851).

Signalons au passage que, si les élèves étaient tenus de payer leur scolarité, depuis la loi Guizot de 1833, qui avait exigé de chaque commune qu'elle ouvre une école, on permettait aux enfants des familles indigentes de fréquenter l'école gratuitement. Donc, pour en revenir au texte de l'inspecteur, aucune des familles de Trevillach en mesure de payer n'a envoyé ses enfants chez Joseph Moreu. Son départ est inéluctable, et, en 1852 il quitte le village.

DE TREVILLACH A CAMELES

Il reste maintenant à lui trouver un nouveau poste. On lui propose d'abord Saint-Martin, mais il refuse violemment : un séjour là-bas lui a suffi, et puis il prétend être fâché avec le maire du village. En juin 1852, on lui ordonne d'aller à Rabouillet, ce qu'il fait à contrecœur, ainsi que l'indique la lettre presque insolente qu'il envoie au recteur :

"Je vous ai toujours demandé une commune d'un climat tempéré ; il paraît, Monsieur le Recteur, que vous n'avez pas voulu prendre note de ma déclaration, puisque vous avez voulu m'envoyer dans une des régions les plus élevées du département, dans un pays où règne un hiver perpétuel."

Les gens de Rabouillet apprécieront... Mais Moreu a de la chance dans son malheur, car ni le maire, ni le curé de Rabouillet ne veulent de lui : ils souhaitent engager un nommé Authier, tisserand et accessoirement instituteur, sous prétexte qu'il est

intégré à la population et qu'il chante très bien à l'église. Authier n'est pas breveté, mais les autorités municipales insistent tellement, et Moreu les combat avec tant de mollesse que l'inspection académique finira par céder. Voilà maintenant Moreu nommé à Brullà, où il restera de septembre 1852 à juillet 1853. Nous ne savons pas grand-chose sur ce séjour, sinon qu'il fut inspecté juste avant son départ et que le rapport lui est relativement favorable, même s'il ne paraît pas très brillant en système métrique. Mais l'inspecteur ne lui promet pas un très long avenir dans l'enseignement, car il est atteint de surdité. Nous avons été frappés par le peu de livres utilisés par Moreu : une grammaire et un abrégé d'arithmétique. Pour le reste, trois ouvrages de religion et de morale : "l'Imitation de J.C.", "La Morale en action" et le Catéchisme du diocèse. Ce sont les mêmes ouvrages qu'il utilise cinq ans plus tard à Cameles, avec un autre livre de morale et d'histoire très apprécié à l'époque, le "Télémaque" de Fénelon. C'est dire à quel point l'enseignement qu'on entendait donner aux enfants des campagnes était limité à former de bons petits chrétiens plutôt que des petits savants.

Le 19 août 1853, Joseph Moreu est nommé à Cameles. Il va y rester cinq ans, jusqu'aux scandales qui entraîneront son déplacement à Castellnou, puis sa radiation.

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE

Même s'il a des qualités, Moreu n'est pas un homme facile à vivre : la colère et la violence dont il avait fait preuve en 1844 sont toujours prêtes à se manifester ; il fait en quelque sorte partie de ces hommes qui réagissent d'abord et qui réfléchissent ensuite. Si l'on en croit l'inspecteur primaire Poncet, qui n'avait-il est vrai aucune tendresse pour lui, il frappe très souvent les élèves avec une lourde règle. Un incident survenu en 1855 nous apporte la preuve supplémentaire des dangereuses colères de Joseph Moreu. Le 11 juillet de cette année-là, vers sept heures et demie du soir, il va chercher de l'eau à la fontaine, envahie comme d'habitude par un groupe de jeunes qui aiment bien chahuter un peu. C'est ce que fait une fillette de 11 ans, nièce de l'officier de santé de Massina. Elle se moque de Moreu, et lui donne une tape dans le dos. Moreu cherche une pierre à lui lancer et, n'en trouvant pas, jette la cruche vers l'enfant qui, touchée au dos, s'effondre dans le bassin.

Peu à peu, ses rapports avec le maire se gâtent : Moreu se plaint constamment de l'exiguïté du local mis à sa disposition, au point de fatiguer l'inspecteur d'académie Jubinal, qui déclare qu'il faut "mettre un terme aux obséquieuses réclamations du Sr Moreu". Il va même jusqu'à écrire au préfet pour lui signaler de prétendues malversations commises par le maire. Le climat se pourrit d'autant plus qu'une fois de plus le curé se plaint de l'instituteur, lui reprochant son absence de zèle religieux. Écoutez l'inspecteur Poncet (rapport du 23 février 1858) :

"M. le Curé se plaint avec raison que l'instituteur n'accompagne jamais des élèves aux offices divins le Dimanche, et qu'il est lui-même presque toujours absent ce jour-là."

Pour sa défense, Moreu signale qu'il est obligé, ce jour-là, d'aller faire ses courses à Ille ou à Thuir, "attendu qu'on ne trouve rien dans le pauvre village de Camelas". En tout cas, l'inspecteur primaire est formel, il est temps que notre ami quitte Camelas :

"Cet instituteur a une certaine capacité (il a fait des études classiques) mais il manque de méthode, de tenue et de gravité, est dur d'oreilles, n'a pas la sympathie de son curé, ni guère celle du pays, ne compte plus que 8 élèves, dont 2 payants seulement, alors que l'an dernier il en comptait 12, 6 payants et 6 gratuits."

Le 1^{er} mai 1858, voilà donc Moreu muté à Castellnou. Dans une sorte d'accès paranoïaque, il en veut à tout le monde ; il est persuadé que c'est le maire, voyant toutes ses malversations mises à nu par son flair, qui a décidé de l'éloigner de Camelas. Il a écrit à l'inspecteur d'Académie une lettre d'une telle inconvenance qu'il est suspendu de traitement pour un mois. Mais Joseph Moreu allait bientôt se trouver au centre d'un scandale plus grave, du moins à l'époque, et c'est encore une fois une histoire de jeune fille employée comme servante qui allait le perdre.

Moreu, qui vit seul depuis plusieurs années déjà, en est en effet réduit aux amours ancillaires. Il cherche bien à se remarier, essaie de faire la cour aux jeunes filles du pays, mais "elles rient de lui et le tournent en dérision". On a déjà pensé qu'il avait eu une liaison avec une fille de Cameles surnommée Ninette, mais c'est Rose Comes, une fille de Villacrose (hameau proche de Cameles, et plus connu sous le nom de "Bellecrose"), qui va déclencher le scandale. Elle est enceinte, et accuse Moreu d'être le père ; il l'aurait séduite et pratiquement prise de force alors qu'il l'employait comme servante. Après être venue dans son école lui demander d'assurer la paternité de l'enfant, et devant le refus de Moreu, elle porte plainte, si bien que notre instituteur se retrouve cité le 11 novembre 1858 devant le Conseil Départemental, qui lui notifie son interdiction définitive d'enseigner.

Bien entendu, Moreu donne une toute autre version des faits. Selon lui, le coupable est un jeune homme de Castellnou, un moment fiancé à Rose Comes, mais qui l'abandonna après l'avoir fréquentée assidument quatre mois durant. Voici ce qu'il écrit une douzaine d'années après l'incident :

"J'ai résidé à Camelas pendant environ 5 ans. Dans les 2 dernières années, j'employais pour mes commissions une fille de Villegrose, hameau de Camelas. Elle cessa de venir quand un jeune homme de Castellnou la demanda en mariage. Il furent bientôt d'accord, ils se marièrent, je pense, à la bohémienne, car ce jeune homme, sans autre formalité que la demande en mariage, s'installa immédiatement chez cette fille. Comme la maison n'était composée que d'un appartement, père, mère et fiancés couchaient à quelques décimètres les uns des autres ; je dis à quelques décimètres pour ne pas empirer la chose. Le lendemain, ils se rendaient ensemble aux travaux agricoles. Ce genre de vie dura environ 4 mois après lesquels le jeune homme délaissa la fille..."

Je fus bien surpris lorsque, au mois de septembre, je la vis entrer dans mon école dans un état qui dénotait à première vue la perte de la virginité..."

Il nous est difficile de porter un jugement, qui d'ailleurs, ne présenterait aucun intérêt. Ce qui est sûr, c'est que la jeune fille n'était pas un parangon de vertu. Moreu a-t-il profité de ses charmes ? Nous n'en serions pas surpris. Est-il le père de l'enfant ? C'est beaucoup moins sûr, et l'hypothèse d'une machination, qu'il émet lui-même pour sa défense n'est pas forcément à négliger. Se sentant abandonné de tous, notre homme se réfugia à Ille, à l'hôtel Montoussé. Il obtint d'ailleurs du maire d'Ille un certificat de bonne vie et moeurs, qui lui

décerne aussi le maire de Castellnou, après avoir enquêté sur la réputation de la jeune fille qui l'avait accusé. Cela ne change rien, d'autant que Moreu aggrave sa situation par des menaces et des insultes envers ses supérieurs. Cela lui vaut une condamnation à six mois de prison, ramenés à deux lors d'un second jugement rendu en août 1859, pour une affaire que nous allons maintenant évoquer.

LES ANNEES D'ERRANCE

Malgré la loi Guizot de 1833 obligeant les communes à avoir une école et un maître, il restait encore dans le département une cinquantaine de villages dépourvus d'instituteurs. A présent qu'il est interdit d'enseignement, c'est vers ces villages que se tourne Moreu, cherchant à y obtenir, de façon discrète, une place qui lui permettra de gagner quelques sous. En mai 1859, il est à Reynès, où l'inspecteur primaire de Céret est tout surpris de le trouver. Moreu déverse contre lui et surtout contre l'inspecteur d'Académie un flot d'injures. Tout effrayé, l'inspecteur écrit à son supérieur hiérarchique pour lui signaler que *"si ce misérable se présente quelque jour pour vous parler, qu'on ne l'introduise point, sa démarche ne saurait avoir d'autre but que la réalisation d'un crime horrible longtemps médité."*

C'est à la suite de cet épisode que Moreu est poursuivi et condamné. Il lui faut donc quitter Reynès. Nous le perdons de vue jusqu'en 1862, où on le retrouve à Fullà en tant qu'instituteur privé. Il doit quitter le village en octobre 1864, parce qu'on vient d'y nommer un instituteur communal. En 1865, il est sans doute à Vilamolaca, puis, sur les conseils de M. de Lamer, conseiller général du canton de Prats-de-Mollo, il se rend en 1866 à St Sauveur de Prats-de-Mollo pour y ouvrir une école.

La première année, tout se passe bien, et chacun paraît content de ses services. Mais Moreu est hébergé provisoirement au presbytère, sous le même toit que le curé du village. Or, le provisoire dure trop longtemps, et le curé après avoir vainement fait comprendre à son hôte que sa présence devient importune, décide de l'expulser. Aussitôt la colère de Moreu se déchaîne, et il couvre d'injures la mère du curé. Ce dernier porte plainte, Moreu décampe et reprend sa quête, de village en village. En 1868, ses pas le ramènent à Trevillach, où il n'y a qu'une école libre tenue par le curé, qui vient justement de donner sa démission. Le maire Jean Sire l'accueille avec plaisir, et, à partir du 15 août, revoilà Joseph Moreu instituteur à Trevillach.

LE SECOND SEJOUR A TREVILLACH (1868-1873)

A cette époque, les vieux conflits avec l'inspection académique semblent un peu oubliés. La commune demande l'autorisation de nommer Moreu comme instituteur provisoire, ce qui lui est accordé. Avec 1870 et la débâcle du Second Empire, Moreu sent que l'occasion est bonne pour lui de redemander sa titularisation, dans une supplique adressée au préfet le 21 octobre, et dont nous retiendrons la conclusion plein d'éloquence :

"Si vous me réhabilitez, je pourrai dire : La République de 1848 m'a mis le pain à la main, la République de 1870 m'a rendu l'honneur qu'on m'avait ôté injustement."

Effectivement, Joseph Moreu est titularisé le 21 octobre 1870, et, relativement à l'abri des soucis financiers, il va s'efforcer d'apprendre à lire aux

enfants de Trevillach. Quel enseignement leur distribue-t-il ? Les divers rapports de l'inspecteur primaire nous montrent qu'en vingt ans rien n'a vraiment évolué. En 1870, on recense 18 garçons inscrits (pour l'instant, on ne s'occupe toujours pas des filles). La tenue de la classe laisse à désirer, et les élèves ne sont pas très propres. La discipline est un peu relâchée, car le maître est sourd :

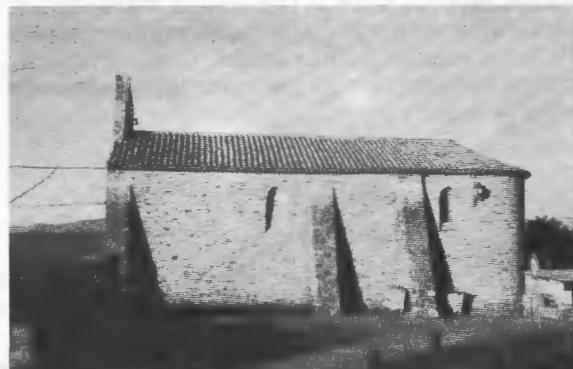
"Toute son attention se porte sur les élèves qu'il appelle auprès de lui pour leur faire la leçon ; il n'entend pas les autres qui parlent à haute voix ; il ne les voit même pas et ne peut en aucune façon s'occuper de la discipline. C'est déjà beaucoup qu'il s'occupe de l'enseignement et il le fait très consciencieusement."

Cet enseignement demeure très pauvre, limité à la lecture, l'écriture et le calcul. L'assiduité des enfants est faible, comme dans la plupart des villages à la même époque :

"Les enfants sont retirés de bonne heure de l'école et ne fréquentent pas régulièrement. Les élèves entrent à toute heure pour lire, et puis ils se rendent aux champs. A 5 h du matin même l'instituteur est en classe à la disposition des parents et des enfants."

L'inspecteur est dans l'ensemble élogieux à l'égard de Moreu, et souligne qu'il est instruit et zélé, et a de la méthode. Dernière précision, il enseigne selon la méthode individuelle, prenant chaque enfant à part des autres. Cette méthode, pourtant condamnée officiellement, était souvent la seule possible :

"Ce mode devrait être banni de nos écoles, mais il est le seul qui puisse être suivi à Trevillach à cause de l'habitude prise par les parents de ne confier les enfants à l'instituteur qu'un moment de la journée, et à des heures irrégulières."



L'église romane de Trilla (l'un des derniers postes de Joseph Moreu)

Le mobilier, très pauvre, se résume à deux ou trois tables et un tableau noir : pas de cartes, pas de tableaux de système métrique, pas de Christ, pourtant obligatoires. L'inspecteur souligne aussi la misère dans laquelle vit Moreu, ce qui nous permet de mieux comprendre à quel point l'instituteur était un être méprisé, en 1870 encore :

"La chambre de l'instituteur n'est pas fermée, et son pauvre mobilier est exposé à tous les regards. C'est pénible à voir."

La moralité de Moreu, ses rapports avec les autorités et les familles sont jugés bons. Seule inquiétude pour l'inspecteur, le curé et l'instituteur ne s'entendent guère, et des conflits sont à prévoir. En 1871, en effet, la situation se gâte et devient catastrophique en 1872. Plusieurs faits, sans doute complémentaires, traduisent cette hostilité de plus en plus virulente.

Le curé prend gratuitement chez lui les élèves payants de Trevillach et Tarerach, voulant ainsi favoriser l'installation d'une institutrice privée, Herminie Escoffet. En guise de contre-attaque, la municipalité entend priver l'ecclésiastique d'une moitié de son jardin et la donner à Moreu. C'est ce qui ressort d'une délibération, d'ailleurs rayée par la suite, où le maire Grieu déclare :

"Nous avons dans la commune deux fonctionnaires payés par l'état, un curé et un instituteur. Attendu que leur mission est de rendre des services également importants à la commune, je suis d'avis que le jardin en question, qui est une propriété communale, soit partagé en deux parties égales, l'une pour le curé, l'autre pour l'instituteur."

En novembre 1872, les relations entre Moreu et la municipalité se sont gâtées à leur tour, car la plupart des chefs de famille du village ont décidé de faire inscrire gratuitement leurs enfants à l'école, un droit qui, rappelons-le, n'était en principe réservé qu'aux indigents. Joseph Moreu se fâche, et au printemps 1873 il quitte Trevillach. Pourtant, jusqu'à la fin, il a continué à faire preuve d'un extrême dévouement, et à travailler selon un horaire difficilement imaginable aujourd'hui : le matin, de 7 à 8 heures, il faisait l'école à quatre ou cinq bergers ; de 8 à 11 heures, il prenait les autres élèves ; puis il travaillait encore de 13 à 16 heures et de 18 à 21 heures. Tout cela pour un bien maigre salaire, puisque le traitement fixe du maître n'avait pas évolué depuis 1833 (200 francs par an), que le nombre d'enfants payants demeurait très faible ; heureusement, Moreu pouvait compter aussi sur quelques avantages en nature et sur le traitement qu'il recevait en tant que secrétaire de mairie.

A présent, Trevillach se passera de ses services. l'école va être aménagée de façon à recevoir les enfants des deux sexes, et l'inspecteur d'Académie a décidé de la confier à une institutrice (qui ne restera d'ailleurs en place qu'une année). Quant à Moreu, malgré son âge, il n'est pas pour lui question de prendre sa retraite.



Le village de Pezilla-de-Conflent, dernier poste de notre étrange instituteur.

LES DERNIERES ANNEES

L'âge aidant, notre homme s'est assagi, et nous ne trouvons plus dans son dossier aucune mention d'une quelconque affaire. Aucun rapport d'inspection non plus.

Moreu n'intéresse sans doute plus l'académie, qui attend patiemment de le voir prendre sa retraite. Les dernières années de son enseignement sont pourtant encore des années d'errance de village en village.

Le premier avril 1873, il est nommé à Caudriers-de-Conflent, puis en octobre, il va à Sauto : deux postes qu'il n'a sans doute guère appréciés en raison

du climat rigoureux de la montagne. En octobre 1875, il revient près de Trevillach, puisqu'il est nommé à Trillà. Il y reste trois ans, et le 21 juin 1878 on le retrouve à Pézillà-de-Conflent, près de Sournià : il approche des 70 ans ; l'heure de la retraite est proche. Moreu retourna à Ille, et c'est là que mourra cet instituteur singulier par son caractère et son comportement, mais dont la carrière et les conditions matérielles sont assez représentatives de la misère, de l'insécurité, qui étaient alors celles des maîtres. Heureusement, les lois Ferry allaient quelque peu revaloriser le statut d'instituteur.

Jean Tosti

Pour en savoir plus

La loi Guizot sur l'instruction primaire (juin 1833) doit être considérée comme essentielle pour le développement des écoles dans nos villages au XIX^e siècle. Elle précise en effet que *"Toute commune est tenue, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, d'entretenir au moins une école primaire élémentaire"* (art.9). L'enseignement primaire élémentaire comporte les éléments suivants : instruction morale et religieuse, lecture, écriture, éléments de la langue française et du calcul, système légal des poids et mesures. L'instituteur communal devra disposer *"d'un local convenablement disposé, tant pour lui servir d'habitation que recevoir les élèves ; d'un traitement fixe qui ne pourra être moindre de deux cents francs"* (art. 12). Il percevra en outre une rétribution mensuelle versée par les familles ; les enfants les plus pauvres seront néanmoins admis gratuitement.

Les historiens estiment généralement que cette loi était en partie destinée à contrebalancer le trop grand pouvoir des prêtres sur les familles et les enfants des petites communes. Inversement, la loi Falloux (1850), rédigée après les soulèvements populaires de 1848, entend rétablir et accentuer l'autorité du clergé sur l'enseignement primaire. Elle favorise la création d'écoles libres, et soumet les instituteurs publics à la surveillance directe des curés. En outre, l'éducation religieuse se voit attribuer un rôle primordial. Voici un extrait du Règlement pour les Ecoles Publiques des Pyrénées-Orientales (octobre 1857) :

Art. 20. Un Christ sera placé dans la classe, en vue des élèves.

Art. 21. Les classes seront toujours précédées et suivies d'une prière...

Art. 22. L'instituteur conduira les enfants aux offices, les dimanches et fêtes conservées, à la place qui leur aura été désignée par le curé, et les surveillera.

Art. 26. L'enseignement religieux comprend la lecture du catéchisme et les éléments d'histoire sainte. On y joindra chaque jour une partie de l'évangile du dimanche, qui sera récité en entier le samedi. Il y aura une leçon de catéchisme chaque jour, même pour les élèves qui ont fait leur première communion. Les leçons d'instruction religieuse seront réglées sur les indications du curé de la paroisse.

(A.D.P.O., 1T.241, cité par E. Frénay, "L'école primaire dans les P.O.", 1983)

A la lecture de ces quelques articles, on comprend mieux les difficultés rencontrés par Joseph Moreu au cours de sa longue carrière. A ce propos, précisons que les maîtres pouvaient enseigner jusqu'à l'âge de 70 ans, ce qui explique pourquoi Moreu a pris sa retraite précisément en 1879. Quand aux vacances, il n'y en avait pas. Cependant, par la suite, la période des vendanges a servi de point de repère pour fixer des vacances scolaires allant du 15 août au premier octobre.

MONSIEUR YVES BOURREIL

de Trévillach

Construite sur la route d'Ille à Sournia, la mairie conserve extérieurement le style caractéristique des édifices publics bâtis vers les années 1900. Mais l'intérieur, entièrement refait à neuf, avec sa jolie salle des fêtes, offre un ensemble agréable et fonctionnel. C'est là que nous avons rencontré Monsieur Bourreil, maire de la commune depuis 1983, et que nous lui avons posé de nombreuses questions préparées par la classe de cinquième 5 de notre collège.

Quelle est la population actuelle de Trévillach ? Y a-t-il beaucoup de jeunes au village ?

Le recensement de 1982 indiquait un total de 109 habitants ; depuis, ce chiffre n'a pas évolué sensiblement, et nous sommes toujours un peu plus d'une centaine. Bien sûr, il s'agit d'une population vieillissante, et je suis moi-même le plus jeune exploitant du village. La moyenne d'âge se situe entre 50 et 60 ans. Quelques jeunes de 20 à 25 ans qui travaillent à l'extérieur habitent encore à Trévillach, mais lorsqu'ils se marieront eux aussi quitteront sans doute le village. Nous avons en tout une dizaine d'enfants, pour la plupart scolarisés à Ille.

Comment expliquer ce déclin ?

C'est malheureux à dire, mais il est lié surtout à la vigne : celle-ci demande un travail énorme, qui interdit pratiquement tout loisir : pour nous, il n'y a pas de dimanche, et nous devons travailler d'autant plus que notre vin ne se vend pas assez cher. Nous reparlerons de cela plus loin, car il s'agit d'un problème essentiel pour la survie du village. Dans ces conditions, on comprend qu'un jeune ait du mal à rester au village et surtout à y fonder une famille. Pensons que notre école a été fermée en novembre 1977, ce qui n'incite pas les couples à avoir beaucoup d'enfants, quand on se dit que dès leur plus jeune âge ceux-ci devront se lever tôt le matin pour aller à Ille, même si leur santé doit en souffrir.

Existe-t-il des commerçants au village, et comment faites-vous pour vous ravitailler ?

Pour cela, nous n'avons pas vraiment à nous plaindre. Un magasin d'alimentation est ouvert au moins trois fois par semaine, et de nombreux marchands ambulants viennent nous rendre visite, par exemple le boulanger tous les jours sauf le lundi, ou encore le boucher trois fois par semaine.

Tous les habitants sont-ils viticulteurs ?

Pratiquement oui, à une ou deux exceptions près. Si l'on excepte les retraités, nous sommes 18 viticulteurs à part entière (la cave coopérative comporte en tout 59 sociétaires, mais la plupart ont une production restreinte). La superficie moyenne que possède un viticulteur à part entière se situe aux environs de 13 hectares. Le vignoble recouvre en tout 272 hectares, et nous produisons chaque année de 15 à 16 000 hectos, soit un rendement supérieur à 55 hectos/ha. Il y a encore quelques jardins familiaux, mais on peut dire que nous vivons à 100 % de la viticulture.

Faut-il en conclure que la vigne est une culture qui rapporte ?

Hélas non. Pensez que depuis les années 60, qui furent il est vrai des années "miracle" pour nous, le

prix du vin n'a même pas doublé, alors que le coût de la vie a été multiplié au moins par dix. Nous produisons surtout des vins de pays, qui nous ont été achetés cette année 18 francs le degré/hecto. C'est moins que l'an dernier (19,50 francs). Les prix n'ont pas bougé depuis 1980, alors que tous les prix de revient augmentent. Nous produisons de 3000 à 3600 hectos de vins d'appellation contrôlée (nous avons droit à 5000 hectos, mais nous préférons veiller à la qualité du produit), pour lesquels il faudrait souhaiter un prix d'au moins 400 francs l'hectolitre : actuellement, le prix maximum est de 360 francs, et encore on ne nous le donne même pas. Nous arrivons à vendre toute notre production, certes, mais nous ne nous y retrouvons pas. Si l'on voulait traduire notre revenu en salaires mensuels, je peux dire que la plupart d'entre nous ne gagne même pas le SMIC. Dans ces conditions, comment voulez-vous encourager vos enfants à poursuivre l'exploitation ? Nous devons économiser au maximum, utiliser le moins possible la main d'œuvre extérieure, éviter d'investir dans du matériel neuf. Chez nous il y a un refrain qui revient toujours, lorsqu'on nous pose la question "qu'est-ce qui ne va pas ?" chacun répond : "Le vin ne suit pas !"

La solution miracle, s'il y en a une, serait de produire moins, mais d'avoir un vin qui se vendrait cher. Déjà, la qualité y est, mais nous souffrons toujours de la mauvaise image de marque des vins du midi. C'est au niveau de la commercialisation qu'il faut maintenant faire les plus gros efforts.



1960, en plein essor de la vigne, Marcel Sire et son équipe de vendangeurs.

Quelles sont les ressources de la commune ? avez-vous des projet pour l'avenir ?

Nous avons un budget annuel d'environ 11 millions d'anciens francs, ce qui est très modeste. Depuis 1982, la fermeture de la carrière de Rapane a entraîné pour nous un manque à gagner de 7000 francs. Nos ressources sont essentiellement les impôts locaux, la location deux mois dans l'année de l'ancien presbytère, et un loyer dans l'école communale pour le logement du caviste. Bien sûr, avec de telles ressources, nous ne pouvons pas faire grand-chose sans le secours des dotations et des subventions. Ainsi, nous dépensons chaque année de 15 à 20 millions anciens pour l'ouverture l'élargissement ou le goudronnage des chemins d'exploitation.

Dans l'immédiat, nous allons implanter une aire de jeux attenante à la salle des fêtes, avec un espace

ENTRETIEN AVEC MONSIEUR YVES BOURREIL

Maire de Trévillach

Construite sur la route d'Ille à Sournia, la mairie conserve extérieurement le style caractéristique des édifices publics bâtis vers les années 1900. Mais l'intérieur, entièrement refait à neuf, avec sa jolie salle des fêtes, offre un ensemble agréable et fonctionnel. C'est là que nous avons rencontré Monsieur Bourreil, maire de la commune depuis 1983, et que nous lui avons posé de nombreuses questions préparées par la classe de cinquième 5 de notre collège.

Quelle est la population actuelle de Trévillach ? Y a-t-il beaucoup de jeunes au village ?

Le recensement de 1982 indiquait un total de 109 habitants ; depuis, ce chiffre n'a pas évolué sensiblement, et nous sommes toujours un peu plus d'une centaine. Bien sûr, il s'agit d'une population vieillissante, et je suis moi-même le plus jeune exploitant du village. La moyenne d'âge se situe entre 50 et 60 ans. Quelques jeunes de 20 à 25 ans qui travaillent à l'extérieur habitent encore à Trévillach, mais lorsqu'ils se marieront eux aussi quitteront sans doute le village. Nous avons en tout une dizaine d'enfants, pour la plupart scolarisés à Ille.

Comment expliquer ce déclin ?

C'est malheureux à dire, mais il est lié surtout à la vigne : celle-ci demande un travail énorme, qui interdit pratiquement tout loisir : pour nous, il n'y a pas de dimanche, et nous devons travailler d'autant plus que notre vin ne se vend pas assez cher. Nous reparlerons de cela plus loin, car il s'agit d'un problème essentiel pour la survie du village. Dans ces conditions, on comprend qu'un jeune ait du mal à rester au village et surtout à y fonder une famille. Pensons que notre école a été fermée en novembre 1977, ce qui n'incite pas les couples à avoir beaucoup d'enfants, quand on se dit que dès leur plus jeune âge ceux-ci devront se lever tôt le matin pour aller à Ille, même si leur santé doit en souffrir.

Existe-t-il des commerçants au village, et comment faites-vous pour vous ravitailler ?

Pour cela, nous n'avons pas vraiment à nous plaindre. Un magasin d'alimentation est ouvert au moins trois fois par semaine, et de nombreux marchands ambulants viennent nous rendre visite, par exemple le boulanger tous les jours sauf le lundi, ou encore le boucher trois fois par semaine.

Tous les habitants sont-ils viticulteurs ?

Pratiquement oui, à une ou deux exceptions près. Si l'on excepte les retraités, nous sommes 18 viticulteurs à part entière (la cave coopérative comporte en tout 59 sociétaires, mais la plupart ont une production restreinte). La superficie moyenne que possède un viticulteur à part entière se situe aux environs de 13 hectares. Le vignoble recouvre en tout 272 hectares, et nous produisons chaque année de 15 à 16 000 hectos, soit un rendement supérieur à 55 hectos/ha. Il y a encore quelques jardins familiaux, mais on peut dire que nous vivons à 100 % de la viticulture.

Faut-il en conclure que la vigne est une culture qui rapporte ?

Hélas non. Pensez que depuis les années 60, qui furent il est vrai des années "miracle" pour nous, le

prix du vin n'a même pas doublé, alors que le coût de la vie a été multiplié au moins par dix. Nous produisons surtout des vins de pays, qui nous ont été achetés cette année 18 francs le degré/hecto. C'est moins que l'an dernier (19,50 francs). Les prix n'ont pas bougé depuis 1980, alors que tous les prix de revient augmentent. Nous produisons de 3000 à 3600 hectos de vins d'appellation contrôlée (nous avons droit à 5000 hectos, mais nous préférons veiller à la qualité du produit), pour lesquels il faudrait souhaiter un prix d'au moins 400 francs l'hectolitre : actuellement, le prix maximum est de 360 francs, et encore on ne nous le donne même pas. Nous arrivons à vendre toute notre production, certes, mais nous ne nous y retrouvons pas. Si l'on voulait traduire notre revenu en salaires mensuels, je peux dire que la plupart d'entre nous ne gagne même pas le SMIC. Dans ces conditions, comment voulez-vous encourager vos enfants à poursuivre l'exploitation ? Nous devons économiser au maximum, utiliser le moins possible la main d'œuvre extérieure, éviter d'investir dans du matériel neuf. Chez nous il y a un refrain qui revient toujours, lorsqu'on nous pose la question "qu'est-ce qui ne va pas ?" chacun répond : "Le vin ne suit pas !"

La solution miracle, s'il y en a une, serait de produire moins, mais d'avoir un vin qui se vendrait cher. Déjà, la qualité y est, mais nous souffrons toujours de la mauvaise image de marque des vins du midi. C'est au niveau de la commercialisation qu'il faut maintenant faire les plus gros efforts.



1960, en plein essor de la vigne, Marcel Sire et son équipe de vendangeurs.

Quelles sont les ressources de la commune ? avez-vous des projet pour l'avenir ?

Nous avons un budget annuel d'environ 11 millions d'anciens francs, ce qui est très modeste. Depuis 1982, la fermeture de la carrière de Rapane a entraîné pour nous un manque à gagner de 7000 francs. Nos ressources sont essentiellement les impôts locaux, la location deux mois dans l'année de l'ancien presbytère, et un loyer dans l'école communale pour le logement du caviste. Bien sûr, avec de telles ressources, nous ne pouvons pas faire grand-chose sans le secours des dotations et des subventions. Ainsi, nous dépensons chaque année de 15 à 20 millions anciens pour l'ouverture l'élargissement ou le goudronnage des chemins d'exploitation.

Dans l'immédiat, nous allons implanter une aire de jeux attenante à la salle des fêtes, avec un espace

vert (superficie : 1239 mètres carrés). Cette aire de jeux devrait être terminée avant le début de l'été.



Un des symboles de la solidarité villageoise : la chasse. Après la mort de chaque sanglier, on accroche une patte à la sortie du village (cl. Jean-Marie Monier)

Pensez-vous que le tourisme peut-être une ressource supplémentaire pour le village ?

Au départ, nous étions plutôt contre le tourisme, et nous avons surtout songé à faciliter le retour au moment des vacances de ceux qui ont quitté Trevillach pour aller travailler ailleurs. Douze familles ont ainsi une résidence secondaire à Trevillach, et c'est d'abord pour elles que nous avons voulu faire une aire de jeux. Nous avons très peu de gîtes (trois en tout), auxquels on peut ajouter une douzaine de

maisons (souvent d'anciennes granges transformées) louées au moment des vacances. Précisons que si nous n'avons jamais cherché à attirer le tourisme, les estivants ont toujours reçu un accueil chaleureux à Trevillach, et certains ont même décidé de s'y installer. Nous faisons aussi un effort pour fleurir le village, qui a reçu le troisième prix des villages fleuris en Fenouillèdes.

J'avoue d'ailleurs que je commence à changer d'avis à propos du tourisme, et que celui-ci pourrait très bien être une source de revenus complémentaires, et aussi assurer quelques débouchés intéressants pour nos vins. Alors, pourquoi pas des sentiers de promenade et de randonnée ou une mise valeur du site de Sequera ? Nous y pensons de plus en plus, même si rien n'est prévu dans l'immédiat.

Alors, quel avenir pour le village ?

Malgré tout ce que je vous ai dit plus haut, je ne suis pas vraiment pessimiste. Il y a en effet à Trevillach des choses que l'on trouvera difficilement ailleurs, par exemple cette excellente entente entre tous les habitants et le sens de l'entraide que nous avons su conserver. Ainsi, lorsqu'un viticulteur est malade, on se groupe pour finir son travail, à charge de revanche. On retrouve cette solidarité avec les villages voisins, qui sont confrontés aux mêmes problèmes que nous. Des moments difficiles, il y en aura encore, mais, j'en suis persuadé, Trevillach saura toujours reprendre le dessus.

Propos recueillis par J. Tosti

De la grappe au vin : La Cave Coopérative de Trevillach



Les élèves de la 5e 5 devant la Cave Coopérative (cl. J.M Monier)

La cave coopérative de Trévillach est impressionnante à la fois par ses dimensions et par sa contenance totale (30 000 hectos). Un premier bâtiment fut construit en 1926, lors du plein essor du mouvement coopératif en Roussillon. La seconde construction date de 1950, et un nouvel aménagement a été réalisé vers 1960. Grâce à l'amabilité et à la compétence de son caviste, Monsieur Christian Portal, notre classe a pu comprendre comment fonctionnait tout cet ensemble si compliqué, et maintenant la vinification n'a presque plus aucun secret pour nous.

Commençons par la vinification traditionnelle en rouge : déversés par des bennes ou des comportes, les raisins sont broyés au fouloir, puis passent dans la benne peseuse, d'une contenance de trois tonnes. En fonction du degré, ils vont être évacués dans des conquets de réception (10, 11 ou 12 degrés). Puis des pompes vont permettre, grâce à tout un système de tuyauterie, le remplissage des cuves vides. Les pompes font partir, en une minute, six tonnes de raisins broyés. La fermentation dans les cuves peut alors commencer.

Pour le vin blanc, le raisin va être broyé et ensuite égoutté dans un appareil appelé égouttoir, car on ne prend que le jus pour la fermentation. La même technique est utilisée pour la fabrication du rosé, mais bien sûr avec des raisins rouges.

Il y a en tout 72 cuves, de contenance différente,

dont chacune est soigneusement numérotée et étiquetée. Au début de la fermentation, l'air est irrespirable dans la cave à cause des émanations de gaz carbonique. Chaque matin le caviste doit mettre trois quarts d'heure avant de pouvoir respirer normalement. En une journée, 20 tonnes de vin sont placées dans les cuves. Leur contenance variable s'explique par le fait qu'une cuve doit toujours être pleine, car l'air est le pire ennemi du vin. Pour éviter le contact de l'oxygène avec le vin, en haut de chaque cuve on met dans un bac flottant du soufre en cristaux.

La fermentation transforme en alcool le sucre du vin. Au bout de quatre ou cinq jours, les matières solides se séparent du liquide. Chaque jour, à l'aide du densimètre, le caviste vérifie si la fermentation est terminée : il faut compter de 4 à 8 jours. Ensuite, on "coule" la cuve : les robinets permettent de faire couler le vin et de le mettre dans une cuve propre. Il reste le "chapeau" (le marc) qui va être pressuré pour donner le vin de presse (d'une qualité inférieure au vin de coule).

Si les cuves ont en moyenne une capacité de 35 000 litres, sachons que la plus grosse peut contenir 108 000 litres. Leurs parois sont tapissées d'un dépôt solide de couleur rosée : il s'agit du tartre, sous-produit du vin, qui, décomposé en acides, sert dans la confection de médicaments, de produits de beauté et de pâtisseries. Le tartre est



Les explications de Monsieur Christian Portal sont suivies avec attention.

enlevé à l'aide d'un compresseur (il faut un jour et demi pour nettoyer une cuve).

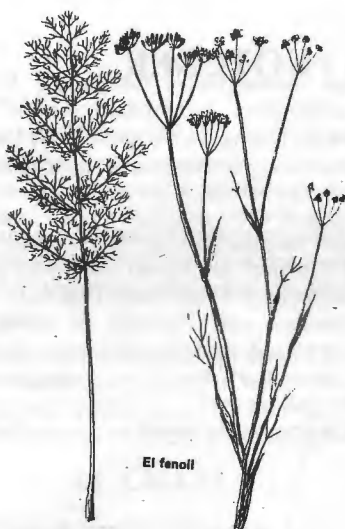
Mais revenons au vin, qui va maintenant s'éclaircir, tandis que la lie se dépose au fond de la cuve. On change le vin de cuve tous les deux mois, le vin travaillant en gros au même rythme que la vigne. Signalons aussi qu'une pompe à chaleur permet de réchauffer ou de refroidir le vin : la vinification en blanc ou en rosé demande une température de 18°C, il faut compter 25°C pour le rouge et 33°C pour la macération carbonique.

La macération carbonique se fait en mettant les raisins entiers dans une cuve remplie de CO₂ ; puis on met des levures. La fermentation dure de dix à douze jours. Cette macération a pour but d'enlever le jus par les pores des grains de raisin, ce qui donne un vin avec plus d'arôme et de couleur (arômes, épice et cannelle). Ce vin, mélangé au vin traditionnel dans une proportion de 30 à 50 %, donne l'A.O.C (vin d'appellation contrôlée).

Le vin n'est pas mis en bouteille à la cave, mais par les négociants qui l'achètent par cuves entières. Pour 1987, la production est de 17 000 hectos, dont 3500 d'A.O.C, 1200 de rosé et 500 de blanc. Du bon vin, à à n'en pas douter, mais nos professeurs en savent plus que nous là-dessus.

Sébastien Pattou

El Fonoll



Català	Fonoll (1)
Francès	Fenouil
Llatí	Foeniculum anethum (2)

(1) o Fonoll (Rossellonès)

(2) foeniculum vulgare : els romans l'anomenaven foeniculum a causa del seu aroma semblant al del fenc, un cop sec.

DESCRIPCIÓ : Planta perenne, erecta, que pot créixer fins a poc més de un metre d'alçada, i de vegades fins a metre i mig ; les fulles són didides en tres o quatre lacinies capil·lars i en nombrosos segments molt estrets que donen a tota la planta una estranya aparença i un color blavenc. Les flors són grogues, petites amb aquenís aromàtics, reunides en umbel·les terminals i que van seguides d'uns fruits estrets, ovoides amb els extrems arrodonits i amb vuit estries longitudinals. Floreix de Juliol a Novembre.

LLOCS : tots llocs incults, assolellats, més sovint calcaris. El nom d'aquesta planta seria a l'origen del nom de la comarca del Fenolledes (San Pau, Maury...). Es cultiva també en els horts, en sòls guixosos o amb calç : les llavors (les granes), se sembren a l'estiu al mateix lloc on madura la planta ; però es pot transplantar fàcilment.

UTILITAT : Aquesta planta molt apreciada dels llapins (conills) de terme, té molt virtuts medicinals i culinàries.

- VIRTUTS MEDICINALS :

1- *Indicació* : Indigestió, manca de gana, atonia estomacal.

2- *Propietats* : digestiva (contra el singlot), aperitiva, carminativa (contra els pets o flatulència, i per curar la caganya), diurètica, galactògena (per afavorir la secreció de la llet de les mares).

3- *Usos* : infusió i decocció de fruits i dels arrels.

-VIRTUTS CULINÀRIES : les llavors (les granes) són considerades capaces d'alleujar les punxades de la gana ; per això eren menjades pels pobres..., i per aqueix mateix motiu, en posaven al pa, així com a les coques, per a donar-hi també un gust aromàtic.

Les fulles tendres fan bones amanides, i s'afegeixen a l'amanida de tomàquet. Es serveixen també amb els ous o en les truites, perfumen el peix al forn i les graellades de peix o la bullinada d'anguiles : em recordo haver menjat en un restaurant del voramar un llop marí al fonoll... hum!!!!

Combina bé amb marduix (origanum majorana : marjolaine), farigola i llimona. I al més de Novembre, que siguin torrades o bullides, les castanyes seran sempre perfumades amb fonoll :

"Entre amics,
pobres o rics,
al novembre, cap a les nou,
castanyes al fonoll, amb vi nou !"

GUIU GIRMENS.

Dibuix d'en J. Bouchard, documentació : calendari "Terra Nostra", Herbes i Espècies, W. Root, Ed. Blume.

La revista "d'Ille et d'ailleurs" ja ha publicat les fitxes : el despulla belitres, la farigoleta, la masteguera el coscoll, l'ortiga, el grèvol, el romani, l'herba fetgera, el marxivol, el tintorell.

FORÇA REAL

UN SITE QUE NOUS DEVONS PROTEGER

Lorsque j'ai eu l'honneur d'être élu président de l'association "Notre-Dame de Força Réal", l'ermitage menaçait ruine. De nombreux amis se sont rassemblés autour de moi, préoccupés par le devenir de la chapelle et des bâtiments annexes.

Ce lieu privilégié dominant la plaine du Roussillon, entre le mont Canigou et la chaîne des Corbières, est cher au coeur des Catalans. Les générations précédentes ont maintes fois restauré l'édifice au prix de lourdes peines. Nous nous devons de continuer leur oeuvre, c'est ce qui est actuellement entrepris grâce à la générosité de tous.

Les auteurs de la revue "D'Ille et d'Ailleurs" contribuent eux aussi à cette tâche, ce dont je les remercie vivement ici au nom de notre association. Leur entreprise fera connaître Força Réal aux générations futures. En effet, malgré les trépidations d'une époque mouvementée, Força Réal demeure un symbole sacré qui doit échapper à l'usure des temps. Ce lieu, propice à la prière ou tout simplement à de chaleureuses réunions amicales, doit rester un havre de paix où il fait bon se recueillir.

Georges Olive
(Président de l'association N.D de Força Réal)



L'ermitage de Força Réal en février 1988.

FORÇA-REAL A TRAVERS LES SIECLES

En 1859, paraissait à Perpignan un ouvrage intitulé "Notice historique, religieuse et topographique sur Força-Réal". Il s'agissait d'une des toutes premières monographies consacrées dans notre département à un village ou à un site. Les auteurs, Victor Aragon pour le partie consacrée au "Castell", et l'abbé Tolra de Bordas, curé de Millas, pour les chapitres traitant de l'ermitage. Le style de l'ouvrage est aujourd'hui bien vieillot, mais la plupart des renseignements recueillis demeurent valables. Ce livre sera donc notre principale source, et c'est aussi à lui que nous emprunterons la plupart des documents iconographiques contenus dans notre article.

LE CHATEAU

Les ruines de cette forteresse médiévale sont aujourd'hui difficiles à reconnaître, puisqu'un relais de télévision s'est implanté sur son site. La municipalité de Millas a cependant réussi à faire conserver la silhouette générale de polygone irrégulier qui fut autrefois la sienne.

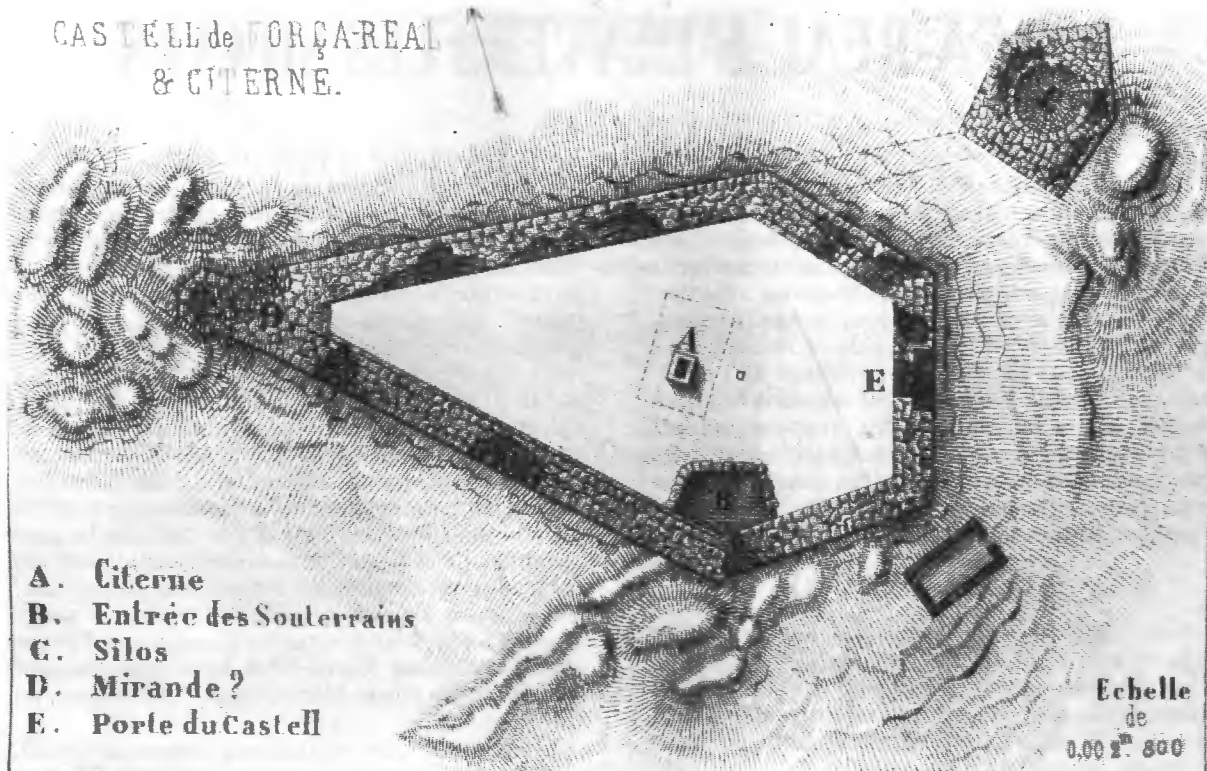
Au Moyen-Age, la colline de Força-Réal s'appelait le Mont Noir (Monte Nigro), ou plus simplement Montner, le village portant le nom de la colline au pied de laquelle il est édifié. Sa position privilégiée était propice à la construction d'un édifice de défense et de guet, et des érudits du siècle dernier voyaient dans le château de Força-Réal une forteresse d'origine romaine. Mais aucun texte écrit et aucun vestige archéologique ne sont venus confirmer une telle hypothèse, violemment combattue par Victor Aragon dans son ouvrage. Selon Bernard Alart (1), la première mention dans les chartes remonte à 1318. Le même auteur cite également un accord conclu le 6 des Calendes de mai 1322 entre le roi Sanche de Mallorca et Bertran de St Marsal, seigneur de Montner. Au terme de cet acte, le seigneur de Montner accepte qu'une partie de son territoire soit utilisée pour la construction de la tour du "castri de Força-Réal". Le nom même de Força-Réal, "forteresse royale", doit également entrer en ligne de compte dans les problèmes de datation, et il faut savoir que c'est en 1271 que la seigneurie de Millas a été acquise par les rois de Mallorca. Dernier indice : le capbreu royal de Millas, réalisé en 1292, ne mentionne la présence d'aucune construction au sommet de la colline qui s'appelle toujours Monte Nigro. Bref, tout nous invite à penser que Força-Réal fut bâti au début du XIV^e siècle.

Le bâtiment présente l'apparence d'un pentagone épousant la forme de la plate-forme rocheuse sur laquelle il était implanté. Selon V. Aragon, *"la solidité des murailles, dont l'épaisseur, au niveau du sol, mesure deux mètres vingt centimètres, et trois mètres au moins sur l'emplacement du château proprement dit, la force de la position qu'il fallait aborder à découvert en gravisant péniblement une pente escarpée, la difficulté de camper autour du château, l'impossibilité de se servir du bélier pour le battre en brèche, ou de la catapulte dont l'assiégé pouvait au contraire faire un terrible usage contre les assaillants, tout concourait à rendre Força-Réal inattaquable ou du moins difficile à prendre avant l'invention de l'artillerie"*.

L'extrémité occidentale du pentagone présentait une épaisseur considérable de la maçonnerie, peut-être destinée à renforcer l'édifice sur un saillant trop faible, ou encore établie pour soutenir une sorte de terrasse que V. Aragon appelle une "mirande", sur laquelle on aurait très bien pu implanter une arbalète à tour, arme défensive très meurtrière dont nous reparlerons plus loin. La porte d'entrée se situait à l'est. Au centre, une citerne dont les ruines, existent toujours, permettait d'alimenter la garnison en eau potable. Un souterrain voûté permettait selon V. Aragon de descendre au fond de cette citerne, et éventuellement d'atteindre une poterne ou un magasin d'armes. En avant de la face orientale, deux barbacanes protégeaient l'accès du château ; l'une d'entre elles était utilisée comme silo. Plus loin, à l'ouest, à l'emplacement de l'actuel ermitage une tour à signaux (mais aussi défense avancée) mettait Força-Réal en communication avec les autres places défensives du Roussillon et du Conflent.

Malgré son titre ronflant de forteresse royale, n'allons pas croire pour autant que Força-Réal ait été un très grand château, habité par un seigneur et toute sa suite. En temps normaux, le bâtiment était habité par une garnison modeste, sans doute cinq hommes d'armes (servientes armorum) commandés par un châtelain, accompagnés d'un chien de garde (mosti) et peut-être d'un chapelain. L'inventaire des forteresses royales dressé en 1369-70, dont nous avons déjà parlé à propos de Rodès (2), évoque un bâtiment en piteux état, et des armes vétustes que le châtelain souhaiterait voir remplacées au plus tôt (3). Voyons les choses de plus près : l'arme essentielle dans un château médiéval est l'arbalète, dont nous avons longuement signalé les diverses formes en étudiant le château de Rodès. La plus meurtrière est l'arbalète à tour, tendue en tournant deux manivelles, que l'on disposait en principe sur une sorte de terrasse. Força-Réal en possédait deux, décorées aux armes du roi, mais l'une d'entre elles, vermoulue, n'était plus d'une très grande efficacité. Moins dangereuses mais plus maniables, les autres arbalètes ne sont pas en meilleur état : deux arbalètes à pied-de-biche vermoulues, huit arbalètes à étrier dont trois seulement sont en état. Crocs et tours pour armer ces arbalètes sont également très endommagés. Signalons aussi neuf frondes, dont cinq ont perdu leur corde. Pour se défendre, les soldats disposent de huit cuirasses dont une a perdu ses manches, et de quatre pavois (boucliers rectangulaires) qui "ne valent rien".

Parmi les accessoires, à la même époque, mentionnons un buccin de "de cuir bouilli" avec deux liserés d'argent, aux armes du Roi, quatre gorgerins de drap (le gorgerin était la partie de l'armure qui protégeait gorge et nuque), un "faraoner" de fer pour faire des signaux, une jarre à huile vide, une bouteille cassée, un poêle, une broche, une louche, deux jarres à vin, deux comportes de bois, un marteau "de fer", un moulin à bras, une table, deux bancs tout vieux, une lance de fer, une cognée. Tout cela est bien misérable, et le châtelain demande notamment : une bonne arbalète à tour, six arbalètes de deux pieds, dix chapels (casques) de fer, dix gorgerins de maille, ainsi que quelques provisions : deux barriques de vinaigre, dix aymines de froment



Plan du château d'après V. Aragon (tirage moderne J. Munié).

une aymine de fèves, trois "baquons de carnsalada" et une jarre d'huile. La demande du châtelain sera satisfaite, au moins en partie, et nous savons qu'en 1374 plusieurs armes ont été livrées par Armengau Marti, procureur royal, à Bonet Adroer, châtelain de Força-Réal.

En 1439, selon V. Aragon, un autre châtelain, Bernat d'Avinyo, reçut des cuirasses neuves, 90 carreaux d'arbalète, deux arbalètes, quatre lances, quatre cottes de mailles, quatre paires de brassards. La lecture de ces deux petits inventaires nous laisserait penser qu'en 1370 la garnison comportait au maximum dix hommes, mais qu'en 1439 ce nombre est tombé à quatre. Autant dire que le château a déjà perdu une bonne partie de son intérêt militaire.

QUELQUES FAITS MILITAIRES

Les renseignements qui suivent sont empruntés à V. Aragon. Nous les donnons sous réserves, étant donné que les notes fournies par l'auteur sont parfois très imprécises.

En 1343, "*Pierre d'Aragon usurpa le Roussillon sur son frère Jayme de Majorque. Thuir, Ille, Millas s'étaient rendus au troupes aragonaises ; presque tout le pays avait reconnu la souveraineté de Pierre IV, et Força-Réal tenait encore avec sa garnison toujours fidèle au roi dépouillé. Il fallut y envoyer des forces sous le commandement de Martin Lopez de Oteyça, qui démontra sans doute au brave Castellà l'inutilité d'une résistance désormais sans objet, puisque c'en était fait du royaume de Majorque*" (4).

Par la suite, rien de certain, sinon que le château a besoin d'être réparé : en 1370 il manque des tuiles aux terrasses, il faut mettre du bois au passage qui va de la forteresse à la tour, il manque des portes à la salle d'armes. On souhaite également s'équiper de canons de plomb (destinés à tirer des boulets de pierre). En 1385, de nouvelles réparations s'imposent, sous peine d'un très grand danger, car "le

Les châtelains de Força-Réal

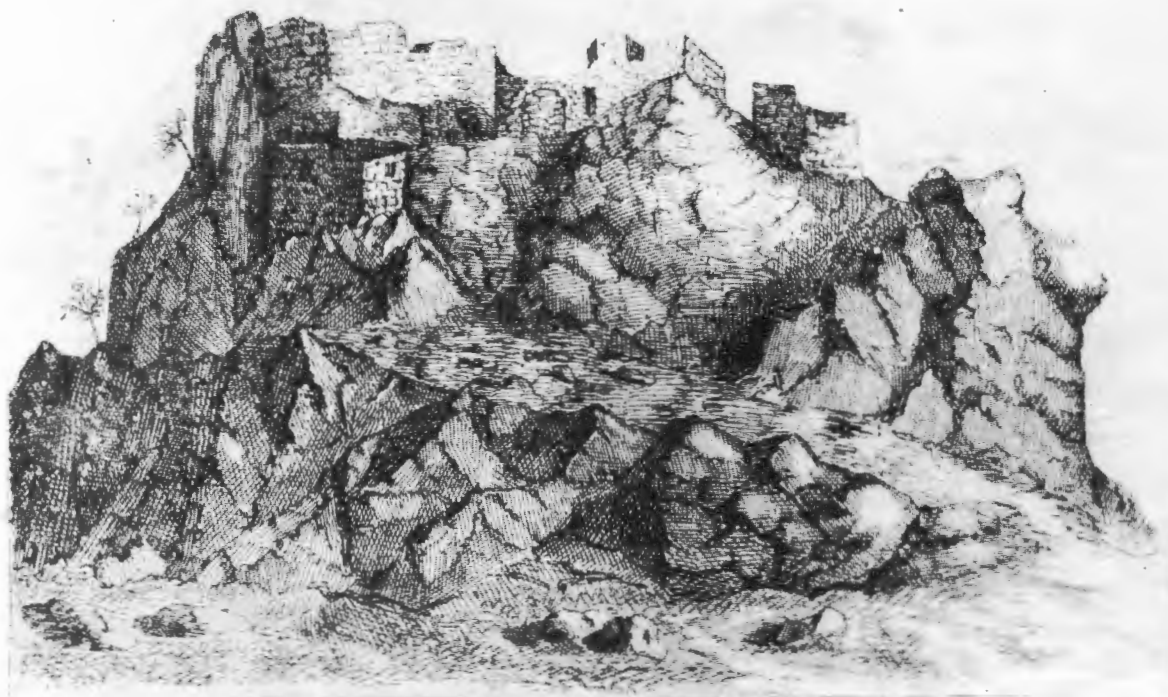
1369 : Pierre de Marça
1374 : Bonet Adroer
1384 et 1385 : Ramon de Madrenchs
1385 à 1405 : Ramon de Ger
1405 à 1410 : Pierre Ça Rocha
1416 à 1421 : Pierre-Galceran de Castella
1457 et 1458 : Bernat d'Avinyo

Signalons également en 1422 la présence d'un sous-châtelain, Francesc de Closes. En 1465, Louis XI donne à Arnault de Miglos, sénéchal de Carcassonne, l'office de capitaine de Força Réal. En 1493 enfin, le roi Ferdinand d'Aragon supprime les 70 livres affectées à la garde de la forteresse, vu que celle-ci est déjà ruinée et démolie.

(d'après Bernard Alart, "Notices historiques sur les communes du Roussillon, tome I)

château est pour l'instant en ruine". À cette même date, une lettre du Procureur Royal recommande au châtelain de "veiller très attentivement de nuit comme de jour sur le château, car des troupes étrangères dirigées par le Comte d'Ampurias s'assemblent du côté de Montpellier et menacent d'envahir le Roussillon."

Notons que Força-Réal est demeuré château royal, alors que la seigneurie de Millas avait été cédée en 1355 à Bernat de So. En 1389, nouvelle alerte : 18 000 aventuriers, anglais et français, envahissent le Roussillon sous la conduite de Bernard d'Armagnac. "*Ils pénétrèrent dans l'Ampourdan, mais reculèrent devant le Roi Jean qui courait leur offrir la bataille et se répandirent sur divers points de la contrée qu'ils ravageaient en fuyant. Ramon de Ger (châtelain de Força-Réal) fut assailli par quelques-unes des compagnies*



Les ruines du château en 1859 (tirage moderne J. Monier)

de cette armée... Mais la résistance fut plus vive que l'attaque, et le brave Roussillonnais repoussa, avec une poignée d'hommes d'armes, ces nuées d'aventuriers qui ne purent ébranler ni les murailles du Castell, ni le courage de ses défenseurs."

En 1438, on redoute l'arrivée de bandes armées venues du Languedoc, connues sous le nom de "retondeurs" et "d'escorcheurs". On ne sait trop si ces routiers ont effectivement attaqué la forteresse, ou si des mesures défensives nouvelles les en ont dissuadés. Parmi ces mesures, la destruction partielle de la tour à signaux, dont on redoute qu'elle soit investie face à une garnison réduite au strict minimum : Etienne Paschal, de Millas, a en effet reçu 55 sous, acompte sur le 20 florins d'or promis, "per enderrocar alcuna part de la Torra de Força-Réal" (5).

Sous l'occupation française d'une trentaine d'années à la fin du XV^e siècle, Louis XI donne à Arnault de Miglos sénéchal de Carcassonne, l'office de capitanie de Força-Réal. Puis, à partir de 1496, la contre-attaque aragonaise utilise le château comme point d'appui de ses raids en Fenolledès. Les troupes dirigées par Joan de Leyna vont ainsi investir à deux reprises le château de Caladroi, séparé de Força-Réal par le col de la Batalla. Ce sont là sans doute les dernières heures de gloire de notre forteresse. Un texte à peine postérieur signale que le château, qui doit obligatoirement abriter quatre hommes d'armes et un "mosti" en plus du commandant, n'est en fait habité que par ce dernier, dont on propose de diminuer le traitement. Força-Réal continue sans doute à jouer le rôle de tour à signaux, et c'est tout. Après la conquête française du XVII^e siècle, n'ayant plus aucune raison d'exister, le château tomba définitivement en ruine.

Signalons cependant qu'au XVIII^e siècle les bâtiments de la chapelle comportaient un local

occupé par une petite garnison (quatre hommes et un caporal), et qu'en 1793 l'obstacle naturel constitué par la colline permit aux Français de tenir en échec les troupes espagnoles : 4000 français, disposés de Montalbà à Cornellà, résistèrent pendant deux mois aux armées du général Ricardos (25 000 hommes stationnés à Millas et aux alentours).

Les ruines du château ont bien sûr attiré à diverses époques les traditionnels chercheurs de trésors, dont Victor Aragon signale la présence au moment où il rédige son manuscrit :

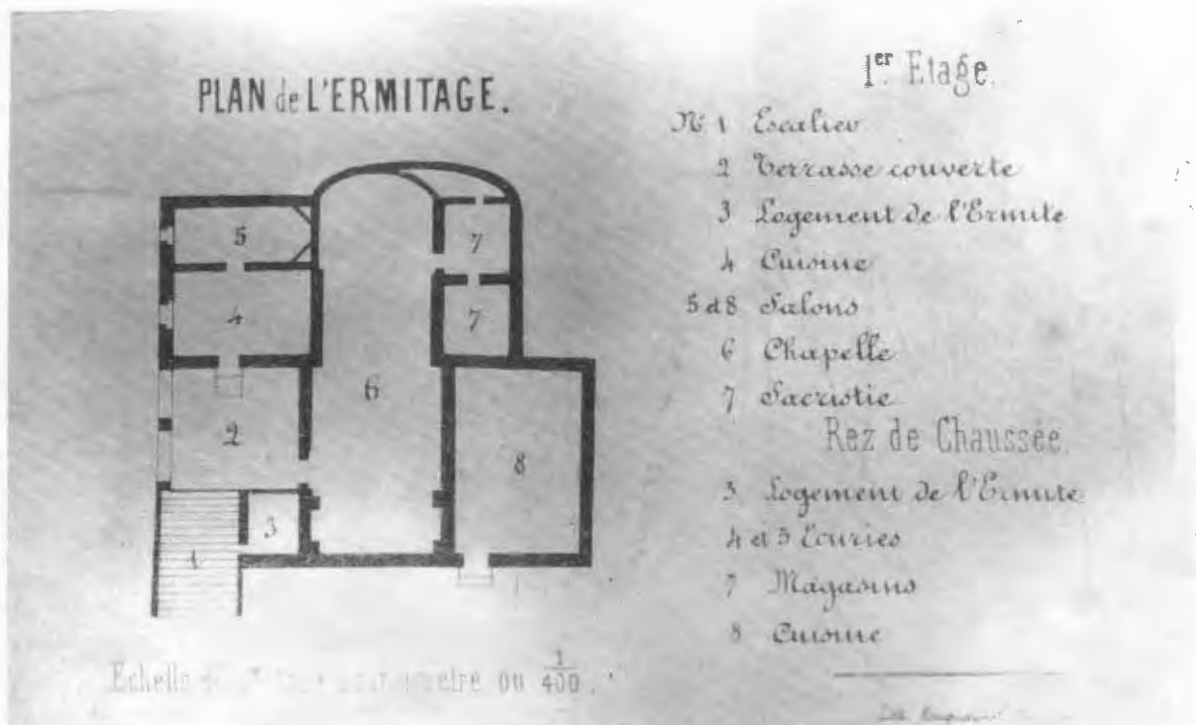
"Au moment où j'écris ces lignes, un individu, que je pourrais nommer, vient d'explorer les ruines du Castell en s'aidant de deux sujets lucides (terme de magnétisme), qui n'ont pas eu pourtant la perspicacité de découvrir le trésor mystérieux".

Seule la citerne a été protégée et conservée au fil des siècles. De nos jours, la forteresse est devenue relais de télévision : sans doute s'agit-il là d'une nouvelle forme de tour à signaux, mieux adaptée aux besoins du monde moderne. Nos lecteurs ne s'en plaindront pas, mais ils regarderont avec nostalgie les quelques lithographies que nous plublions dans cet article : la forteresse médiévale avait tout de même une autre allure que cette aiguille dressée vers le monde banal des images contemporaines.

L'ERMITAGE

La construction en fut décidée en 1693 par Jeanne de Ros, veuve du baron de Montclar, seigneur de Millas décédé en 1690. Voici, traduits du latin par l'abbé Tolra, les principaux extraits de l'acte de donation établi le 19 avril 1693 :

"Moi, Jeanne de Ros... je concède au révérend François Bobo, prêtre, bénéficiaire de l'église paroissiale de Pézilla, ici présent et acceptant, pouvoir, permission et faculté de construire dans le territoire



Plan de l'ermitage, par l'abbé Tolrà de Bordas, 1859.

de la dite ville de Millas, et dans la partie dite de Força-Réal, une chapelle sous l'invocation de la B. Vierge Marie de Força-Réal, une maison pour son habitation et celle de l'ermite, deux ayminates de terres auprès de la dite chapelle, à l'effet d'y planter une vigne, et un autre espace de terre pour l'établissement d'un petit verger, afin que le dit prêtre et ses successeurs puissent plus commodément s'entretenir dans le dit ermitage."

Le révérend n'eut pas l'occasion de profiter longtemps de cette donation, puisqu'il mourut le 5 février 1694, ce qui dut sans doute retarder l'exécution des travaux. La première cloche de l'ermitage fut bénite en 1708 par le curé de Millas, Gabriel Bruguera : la marraine en fut bien sûr Jeanne de Ros, et le parrain Francesc de Çagarriga. En 1714, fut établie la procession annuelle de Millas à N.S de Força-Réal. Cette procession était d'abord destinée à conjurer les "les orages désastreux qui, formés sur la montagne du Bougaraix et poussés par les vents du nord, se dirigent vers la montagne de Força-Réal et se déchargent dans la plaine". Autrement dit, un moyen alors très efficace de lutter contre la grêle.

La procession fut fixée au lundi de Pentecôte, sauf empêchement majeur. Afin d'éviter la trop forte chaleur, elle devait sortir de l'église Ste Eulalie à Cinq heures du matin. On marchait en bon ordre, précédé de la Vraie Croix, jusqu'au pied de la montagne. Là, chacun faisait comme il pouvait, et on tolérât même que certains montent à cheval jusqu'au petit plateau qui précède l'ermitage. En fin de matinée, une messe solennelle était chantée dans la chapelle, l'après-midi étant consacré à d'autres prières, notamment la bénédiction du territoire. Signalons que la baronne de Montclar est morte la même année 1714, quelques mois après la première procession solennelle, à laquelle elle a peut-être pu assister.

Par la suite, et jusqu'à la Révolution, Força-Réal semble avoir connu un grand succès, attesté par la bénédiction de deux nouvelles cloches, en 1754 et

en 1775. Au moment de la procession, le droit de péage perçu sur le pont qui traverse la Têt à la sortie de Millas était supprimé. Un tel succès suscita diverses querelles, et notamment en 1763 celle qui oppose la veuve du seigneur de Montner, Louis de Boisambert, à la Communauté de Millas : estimant que la chapelle était bâtie sur la commune de Montner, le seigneur de ce village souhaitait notamment voir disparaître de l'édifice les armoiries de la ville de Millas. Cependant, comme l'entrée de la chapelle se trouve sur le territoire de Millas et que l'ermitage fut édifié par des gens de Millas, cette demande fut violemment contestée. Après diverses escarmouches juridiques, on est sans doute parvenu à un accord à l'amiable. En tout cas, il est amusant de voir que, y compris en 1812 au moment de l'élaboration du cadastre impérial, la limite entre les deux communes traverse la chapelle de l'ermitage. Cette éventuelle pomme de discorde pourrait encore de nos jours créer des problèmes, mais il y a bien longtemps que, à Montner comme à Millas, la raison a su l'emporter sur la passion.

LES PREMIERES RESTAURATIONS

La suite de l'histoire de Força-Réal, c'est avant tout une succession de restaurations, à peu près tous les quarante ans, le bâtiment étant endommagé par de trop longues périodes d'abandon. Ce n'est pourtant pas le cas le 31 mai 1784 où, pendant la messe, l'assistance eut de sérieuses raisons de s'affoler, selon l'abbé Tolrà :

"La Procession ayant eu lieu à l'ordinaire, on célébrait paisiblement la Grand'Messe, lorsque des croûtes de plâtre se détachèrent de la voûte et tombèrent sur quelques-uns des assistants, ce qui occasionna un peu de dérangement et de tumulte, mais sans accident grave. Quelques instants après, un cir d'alarme fut donné par un des chantres du chœur, qui avait cru voir un péril imminent et bien plus sérieux que le premier ; ce fut alors un désordre général parmi les fidèles, qui saisis d'effroi, se pressaient à l'envi pour sortir et fuir le danger... La frayeur fut telle qu'un ecclésiastique, qui se trouvait



L'ermitage en 1823 (croquis du chevalier de Basterot repris en 1859)

au choeur, ne crut pas devoir hésiter à chercher son salut en s'échappant par la fenêtre qui éclairait la Chapelle du côté du levant, et d'où il fut assez heureux pour glisser jusqu'à la plate-forme extérieure. Les craintes qui s'étaient emparées de tous les assistants ne se réalisèrent pas : on s'était exagéré le danger ; toutefois, l'église fut fermée jusqu'à ce qu'on eût réparé la partie endommagée de la voûte.

La Révolution vint mettre un terme aux activités de l'ermitage, qui fut fermé au culte à partir de 1791, avant de tomber peu à peu en ruine. Cet état dura jusqu'à la seconde Restauration, et c'est en 1816 que les communes de Millas et de Cornellà décidèrent de "rétablir la chapelle et de restaurer les bâtiments de Força-Réal". Tout était à réparer : la chapelle, la maison de l'ermite, la sacristie, la maison de l'oeuvre (ou gîte des visiteurs), la citerne, soit un devis de 2115 francs (6). On fit appel à la générosité des habitants, et l'on demanda aux communes voisines de participer au frais : Montner, bien sûr accepta, mais toutes les autres refusèrent, notamment Estagel qui invoquait d'autres dépenses religieuses plus importantes dans l'immédiat. Il fallut donc attendre 1819 pour mettre le projet à exécution. Si l'on n'avait pas trop d'argent, on pouvait cependant compter sur une nombreuse main d'oeuvre bénévole, puisque, pour les deux premiers jours des travaux, 500 personnes vinrent mettre la main à la pâte, déblayant l'intérieur de l'église et des bâtisses, refaisant le chemin de pèlerinage, dont on retrouvait à peine la trace. La bénédiction solennelle eut lieu le 13 octobre 1822, année de la construction de la nouvelle cloche.

Si l'abbé Tolra se plaît à souligner la piété et la ferveur de la procession matinale, il constate que, depuis 1830, règne "un affaiblissement notable dans le caractère religieux de cette manifestation autrefois générale". L'après-midi est trop souvent consacré à des "amusement profanes" et à des "réunions tumultueuses et peu édifiantes". Au moment des Vêpres, tout le monde a délaissé l'ermitage, où il ne reste plus que les prêtres. Voilà

pourquoi, depuis 1834, les Vêpres du lundi de Pentecôte sont célébrées dans l'église paroissiale de Millas. Signalons que Cornellà et Montner ont aussi leur propre procession : celle de Montner a lieu le "Dimanche de la Trinité", et celle de Cornellà "le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension".

En 1857, de nouveaux travaux sont effectués, notamment l'élargissement de la plate-forme permettant aux visiteurs de se rassembler devant l'ermitage : ce travail difficile fut mené à bien en moins de six mois. La comparaison de deux lithographies nous permettra d'ailleurs de voir les divers changements opérés entre 1823 et 1859. Le curé souhaiterait toujours plus de zèle religieux. En 1858, il s'en prend notamment aux bergers de Montner et de Cornellà, coupables selon lui d'entonner au moment des offices des chants sans aucun rapport avec la religion. Il souhaite délimiter un périmètre de 150 mètres autour du bâtiment, que les bergers ne devront jamais franchir, et où ils ne devront pas non plus faire de feu. Les moutons sont également nuisibles par les nombreux excréments qu'ils déposent auprès de la citerne, qu'ils menacent de souiller. Autre sujet de plainte : les marchands qui s'installent partout autour de l'ermitage, sans aucun souci pour le caractère sacré du lieu (7).



L'ermitage en 1859, après d'importants travaux.

Dans les années 1900, la querelle liée à la séparation de l'église et de l'Etat bat son plein, avec,

autour de l'ermitage, toute une série de discussions dont nous n'avons recueilli que de faibles échos : en 1903, par exemple, le maire de Montner se plaint de mainmise du clergé sur un édifice touristique qui appartient à chacun. Il regrette de voir l'ermitage fermé chaque fois qu'il y amène des visiteurs, et propose une copropriété entre les communes de Millas, Montner et Cornellà, chacune des mairies disposant d'une clé (8). Sa requête fut alors rejetée, mais la loi de 1906 allait changer bien des choses.

De nos jours en effet, l'ermitage est la propriété commune de Millas et Montner. Cela n'a pas empêché, bien au contraire, les amoureux de Força-Réal, de continuer de fréquenter les lieux et de veiller à leur entretien. Certains ont même élaboré des projets ambitieux, et nous avons pu lire avec surprise un mémoire rédigé en 1927 par un certain Antoine Gendre, "de Perpignan et de Millas", intitulé "Rapport pour servir à la fondation d'une société anonyme ayant pour but l'exploitation de la colline ainsi que des coteaux environnants de Força-Réal dans les communes de Nefiach, Millas, Corneilla-de-la-Rivière, Pézilla". Les idées n'y manquent pas, et l'on peut regretter qu'elles n'aient pas été mieux exploitées. Qu'on en juge :

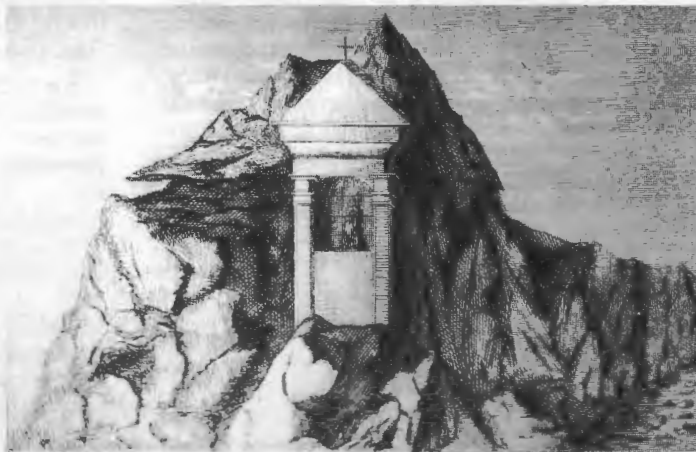
D'abord le vin ; l'auteur envisage la création d'un "cru d'origine" qui sera baptisé "Grands vins de la colline de N. Dame de Força-Réal de las Neus et des Garrigues". Il propose aussi la mise en valeur de la flore existante et l'implantation du Pyrèthre de

Dalmacie (chrysanthème insecticide). Plus amusante, la création d'un "troupeau de 12 ânesses d'Afrique qu'on ferait saillir par un poney corse de manière à obtenir de robustes mulets, fort recherchés, tandis que la vente de lait serait d'un grand réconfort aux malades et convalescents". La citerne médiévale d'un cubage de 81 785 hl, est également jugée d'intérêt : "on pourrait y élever, par échelons successifs, au moyen du bélier, l'eau nécessaire à l'arrosage de toute la colline qu'on pourrait dès lors boiser de manière à attirer avec des nuages de bienfaisantes pluies". Antoine Gendre n'oublie pas la source ferrugineuse qui se trouve à l'est de la métairie de la Garrigue et appartient à madame de Çagarriga, dont il veut s'occuper "en vue de la construction d'un refuge de convalescents des deux sexes, surtout pour les enfants". Enfin, dernier projet, la remise en fonction de la carrière de calcaire coquillier du Mas de les Fonts, "dont furent extraits les blocs qui servirent à la construction de la façade du Palais de Justice de Perpignan".

C'est à la même époque qu'il faut faire remonter la construction d'un petit clocher quadrangulaire, destiné sans doute à donner un cachet médiéval à l'ermitage. Ce clocher a été supprimé lors de la dernière restauration, dont nous parlerons plus loin. Car, nous l'avons déjà dit, le bâtiment toujours menacé par la ruine, a eu encore besoin d'autres soins. Nous laisserons à un vieil ami de Força-Réal le soin d'évoquer les travaux réalisés en 1945, une fois la guerre terminée.

D'autres dévotions

Au XVIII^e siècle, et sans doute depuis plusieurs siècles déjà, existait non loin de Força-Réal, sur le territoire de Millas, un ermitage consacré à Nostra Senyora del Remei (N.D du Remède). On s'y rendait en procession le 8 septembre. Les terres voisines de cet ermitage étaient affermées à un fermier qui devait, en plus du cens, offrir des cierges de cire blanche pour la fête du 8 septembre. Ce jour-là, notre fermier avait l'autorisation de vendre aux pèlerins de la glace ou du vin. Après l'abandon de cet ermitage, "l'image" de Nostra Senyora fut conservée, puis déposée à l'ermitage de Força-Réal.



L'oratoire de N.D des Neiges

Si la chapelle de Força-Réal est consacrée à N.D des Douleurs, il existait aussi une dévotion plus curieuse, qui durait trois jours à partir du 5 août ; elle était consacrée à Notre-Dame des Neiges, et l'on pouvait y gagner l'indulgence plénière pour peu que l'on effectuât à genoux les derniers mètres de l'ascension. Voici ce qu'en dit l'abbé Tolra de Bordas :

"Pourquoi cette indulgence le jour de N.D des Neiges ? C'est ce qu'il est assez difficile d'expliquer. Observons toutefois qu'il existe dans la contrée quelques chapelles de la Vierge qu'on visitait tout spécialement le 5 août (notamment l'ermitage de N.D de la Salud). De plus, on voit encore, à quelque distance de la chapelle de Força-Réal et plus près des ruines du château, une niche formée dans le roc, où se trouvait une Madone antique, vénérée sous le nom de Notre-Dame des Neiges. Ne pourrait-on pas conjecturer, comme nous l'avons entendu dire, que ce petit oratoire était là bien avant la construction de l'Ermitage, auquel ce voisinage procura ainsi la faveur de l'Indulgence plénière du 5 août ? Et dans ce dernier cas, ne pouvait-on pas aller jusqu'à soupçonner que cet antique et modeste oratoire donna peut-être l'idée d'une chapelle à construire en cet endroit en l'honneur de la Sainte Vierge ?"

Rétrospective : FORÇA-REAL DES ANNEES SOMBRES A LA PAIX RETROUVEE

ETAT DES LIEUX

En 1944 l'ermitage de Força-Réal, vaincu par les intempéries et autres méfaits déplorables, semble demander grâce. Le toit maltraité par la violence des vents paie son tribut de tuiles. Éole triomphe ! Le toit pleure des larmes de pluie... Les volets disloqués grincent d'une musique diabolique sur leurs gonds rouillés. Par ci, par là, des vitrines brisées, une porte défoncée. Quant à l'intérieur, n'en parlons pas.

MESSAGE ENTENDU

Le Comité de Força-Réal, comprenant les représentants des communes de Millas, Corneilla, Montner, Estagel, sous la présidence de monsieur Joseph Bombes, président d'honneur, et de monsieur Joseph Beffara, "symbole du bénévolat", organise une collecte dans les foyers de ces quatre communes. Les résultats s'avèrent merveilleux, tant est grand et unanime l'élan de générosité.

LA RESTAURATION

Main d'œuvre gratuite : cinquante manœuvres bénévoles, un maçon et son ouvrier. Travaux à effectuer : réfection de la toiture, façade, révision générale, construction d'une cuve pour récupérer l'eau de pluie, pose d'une pompe, chéneaux, serrures etc... Monsieur Alphonse Camps est un maçon d'une vaillance et d'un dévouement exemplaires, rémunéré selon sa volonté au strict minimum, au SMIC, dirait-on plus tard. Sa tâche est rude et difficile, faute d'outillage performant : il faut retrousser ses manches : à nous l'huile de coude ! Aussi fait-il appel à des "supporters". Quant aux manœuvres, chacun à tour de rôle sera présent, et toujours bénévole.



L'ermitage ces dernières années : on y remarque le clocher rajouté vers les années 1930.

De ce fait, l'argent collecté sert presque exclusivement à l'achat du matériel nécessaire, le transport de celui-ci imcombant aux tracteurs, engins nouveaux-venus, encore peu nombreux, mais toujours disponibles gratuitement. L'électrification de l'édifice se fera plus tard par un câble souterrain. Le travail, quoique harassant et perturbé quelquefois par les vents ou la pluie, se déroule cependant dans la joie... Les prisonniers sont arrivés, sans défection aucune, grâce à Dieu. La vie reprend dans la paix retrouvée.

L'APOTHEOSE

Il faut maintenant ramener la "Reine des lieux" dans sa demeure accueillante et rajeunie. On a choisi une nouvelle Pietà sculptée sur bois de teck, d'une beauté austère, reflet de la douleur extrême de la mère pleurant son fils. Les cloches sonnent à toute volée : secouées de main de maître, elles chantent la joie de ce jour solennel. Le chœur entonne le Magnificat. La Vierge toute fleurie quitte l'église de Millas en ce matin printanier pour Força-Réal en suivant la route d'Estagel, le col de la Bataille, la route de l'Ermitage, portée à dos par quatre personnes qui se remplacent à tour de rôle, tant sont nombreux les volontaires dans cette immense procession. Elle est accompagnée dans les derniers cent mètres par Monseigneur Bernard, homme d'une grande simplicité alliée à une malicieuse bonhomie.

La messe chantée est célébrée en plein air, la chapelle s'avérant trop petite pour une assistance considérable. Au cours de son homélie, l'auguste prélat remercie tous ses fidèles pour leur contribution à l'oeuvre accomplie, en s'étonnant toutefois de rencontrer en ces lieux une "Bombe (s) qui restaure au lieu de détruire". On aura compris l'allusion au président du comité de Força-Réal.

Depuis, chaque année tels les enfants rendant visite à leur mère, les membres du Comité s'invitent mutuellement pour le rendez-vous de l'amitié, visite de routine aussi permettant de vérifier l'état des lieux et de veiller ainsi à leur entretien. Les générations passent et se renouvellent. Força-Réal, inexpugnable sur son rocher malgré les bourrasques, semble défier le temps et les événements, témoin du passé révolu, confiant en l'avenir, auréolé par la présence bienfaisante de la vierge protectrice, alliant le spirituel au temporel ; il dispense autour de nous une onde bienfaisante qui apaise nos coeurs et rend meilleurs.

Albert TAILLANT

Notes

- (1) Bernard Alard, "Notices historiques sur les communes du Roussillon", tome I, pp. 114 et sq.
- (2) "D'Ille et d'Ailleurs", numéro 5.
- (3) Alard, Cartulaire Roussillonnais, ms. D.
- (4) d'après Henry, "Histoire du Roussillon".
- (5) Alard, op. cité
- (6) Archives départementales des P.O., 4V.30
- (7 et 8) ibid.

1987 : début d'une nouvelle restauration

Les travaux réalisés à la fin de la guerre ont été fort utilisés, mais le temps a continué d'accomplir ses méfaits, et quarante années plus tard Força-Réal se retrouve à nouveau en ruine. L'association N.D de Força-Réal, qui s'est constituée en 1980 a, dans ses statuts, fixé clairement son but : "Sauvegarder la chapelle et l'ermitage de Força-Réal en les restaurant, en les entretenant et en les améliorant pour qu'ils assurent leur destination, notamment le culte religieux et l'hébergement des pèlerins". Mais pour cela il faut de l'argent, et surtout une dynamique qui a du mal à se mettre en place.

Certes, Força-Réal est toujours un centre d'activités importantes : haut lieu spirituel, il joue un rôle essentiel dans la piété populaire, avec les pèlerinages que nous avons déjà évoqués plus haut, avec les retraites de communiant, ou tout simplement des visiteurs qui viennent se recueillir quelques minutes dans la chapelle. Au moins aussi importantes sont les activités profanes, qui se sont multipliées, notamment sous forme de manifestations sportives : le lundi de Pâques la commune de Millas organise une course cycliste dont l'arrivée est jugée au pied de la chapelle. Le 8 août, pour la fête locale, se déroule une course à pied qui permet à chacun, sur un parcours éprouvant, de comparer sa valeur à celle d'internationaux français engagés dans l'épreuve. N'oublions pas les aplecs, ou encore les feux de la Saint-Jean. La route est en parfait état, et permet aux autocars d'accéder à Força-Réal, qui figure au programme de plusieurs visites touristiques (par exemple celles qu'organise la cave coopérative de Montner). Dernier point important, un gardien a été installé à demeure à l'ermitage, ce qui évite désormais les trop nombreuses dépradations dont étaient victimes autrefois les bâtiments.

Tout cela est bien beau, mais faute de réparations la chapelle menace de s'effondrer, ainsi que le constate chaque jour le gardien, monsieur Mazo. Fin 1986 la situation est devenue catastrophique : il faut agir et vite, seul un miracle peut sauver Força-Réal. Après tout, se dit monsieur Mazo, c'est possible, à condition de prier le saint le plus vénéré en cette fin de XX^e siècle, qui justement possède sa propre chapelle à quelques mètres de l'ermitage, sous forme d'un relais de télévision. Son appel est entendu par Antenne 2 et la remarquable émission "A nous deux" (dont on regrettera au passage qu'elle ait été supprimée depuis, alors qu'elle éclairait de son intelligence et de sa générosité la grisaille du paysage audiovisuel français). Quelques minutes sont consacrées à Força-Réal le samedi 10 janvier 1987, vers 12 heures 30 : cela suffit à mettre en branle un formidable élan pour la sauvegarde de l'ermitage.

Songeons qu'en un an l'association N.D de Força-Réal (locataire emphytéotique de la chapelle) a recueilli 130 000 francs, soit 13 millions anciens, venus de tous les départements de France et même de l'étranger, venus aussi et surtout des communes des P.O : Millas et Montner on été les plus généreuses, avec Cornella, Pesillà, Estagel et bien d'autres. Les communes propriétaires de la chapelle (Millas et Montner) on fait un gros effort, ainsi que le conseil général et régional. Cela a déjà permis de mener à bien la première tranche des travaux, réalisés par l'entreprise Payré, de Millas : dépose de la toiture, confection d'une ceinture de



Le relais de télévision (cl. J.Tosti)



L'abside de la chapelle, ancienne tour à signaux, sera bientôt décrépie. (cl.J.Tosti)

de béton armé sur les murs porteurs, exécution de poutres de béton armé, couverture en tuiles canal et destruction du clocher dont nous avons vu qu'il n'avait été implanté que vers les années 1930.

La deuxième tranche vient de commencer : en plus du financement signalé ci-dessus, elle bénéficie d'une aide substantielle de la fondation de France-Crédit Agricole. Voici la liste des principaux travaux à effectuer cette année : piquage des enduits de façades, des murs intérieurs, voûtes et parties annexes ; réfection des menuiseries, ferronneries, cloutages et vitraux ; installation de l'électricité et pose de carrelage. De nombreux aménagements extérieurs sont prévus : agrandissement de l'esplanade, construction d'une rampe d'accès, dégagement de l'ancien chemin de Croix, table d'orientation, etc...

Signalons l'aspect exemplaire de cette opération qui a su regrouper toutes les bonnes volontés par

delà les traditionnels clivages politiques et religieux. Le maire communiste de Montner, **Marcel Sibicude**, a été le premier à donner l'exemple, suivi aussitôt par **François Beffara**, maire socialiste de Millas. Grâce à ce mouvement qui ne paraît pas devoir s'arrêter, l'association N.D de Força-Réal devrait réaliser très bientôt la plupart des projets qui lui tiennent à cœur : aménagement d'un petit refuge favorable à la méditation, salle d'exposition-vente de produits régionaux, hall d'exposition pour les artistes, salle de réunion pour l'organisation de colloques ou de séminaires, ouverture d'un petit restaurant. On songe même à monter des concerts qui pourraient se tenir dans la chapelle ou sur l'esplanade. La réouverture des portes est prévue pour l'été prochain, mais d'ores et déjà on peut dire que Força-Réal est sauvé, preuve de l'attachement que chacun apporte aujourd'hui à la défense et à la protection du Patrimoine.

Jean Tosti



La citerne, avec au fond le Canigou (cliché Glaser, tirage moderne J. Monier)

D'ILLE et d'ailleurs

Liste des numéros parus, avec les principaux lieux traités

- 1 - Spécial BULATERNERA
 - 2 - CARAMANY (épuisé)
 - 3 - RIGARDA, ITINERAIRE BAROQUE (épuisé)
 - 4 - CASESNOVES, ILLE ET L'ESPAGNE
 - 5 - RODÈS (épuisé)
 - 6 - URBANISME ILLOIS AU XIX^e SIECLE
 - 7 - JOCH, LA REVOLTE DES VIGNERONS
 - 8 - DE MARCEVOL A VINÇA (épuisé)
 - 9 - VALLESTAVIA
 - 10 - TREVILLACH, FORÇA-REAL
- Supplément n° 7 : L'ART SACRE EN ROUSSILLON (40 F.)

*Envoi des numéros disponibles contre la somme de 20 F,
sauf L'ART SACRE EN ROUSSILLON (40 F.)*

BULLETIN D'ABONNEMENT

- ☐ Abonnement pour un an (4 numéros) : 70 F
- ☐ Abonnement de soutien : 100 F

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Bulletin à découper ou à reproduire. Chèques à l'ordre de :

"D'ILLE ET D'AILLEURS", Collège Pierre Fouché, 66130 ILLEs/TET